Maeva

Livret d'Accueil 2021

xxx Bienvenue en Polynésie française xxx

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION,
DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION,
EN CHARGE DU NUMÉRIQUE

DIRECTION GÉNÉRALE
DE L'ÉDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS

Ora 4G

INTERNET FIXE SANS ATTENDRE (1)

BRANCHEZ, SURFEZ !

-2 500 F (2)

soit - **20,95 €** sur votre 2ème facture

Sans ligne téléphonique
Economisez 355€/an(3)

Modem déplaçable à volonté
dans la zone de couverture Ora 4G

ABONNEZ-VOUS À L'AVANCE :

En scannant le QR code ci-contre

ou en saisissant l'adresse :
https://www.ora.pf/expats

Tél : 88 88 88 88 • www.ora.pf

(1) Sous réserve d'être dans la zone de couverture. (2) Offre valable jusqu'au 30 juin 2022 et non cumulable avec toute autre réduction. Sous réserve de souscription à un abonnement avec engagement de 12 mois. (3) Soit **42 408 F/an**, tarif correspondant au coût annuel d'abonnement à la ligne téléphonique pour un accès internet ADSL ou fibre.

LIVRET D'ACCUEIL

à l'attention des fonctionnaires de l'Education nationale, mis à la disposition de la Polynésie française

Maeva

EDITION 2021

RECOMMANDATIONS

Le changement de vie qu'implique une installation en Polynésie française sera d'autant plus réussi qu'il aura été préparé avec soin. Cette brochure est destinée à faciliter votre installation : lisez la attentivement, et n'hésitez pas à prendre des contacts par téléphone, par courrier, par télécopie, facebook ou e-mail.

Il vous est recommandé de prendre l'attache de votre chef d'établissement dès que vous aurez connaissance de l'établissement d'affectation ; il vous communiquera nombre d'informations indispensables : le projet d'établissement, la fiche de vœux relative aux classes souhaitées, à la charge de professeur principal …

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

La Direction générale
de l'éducation et des enseignements

B.P. 20673 – 98713 PAPEETE TAHITI
POLYNESIE FRANÇAISE
Tél. : (+689) 40.47.05.00
Fax : (+689) 40.42.40.39
E-mail : courrier@education.pf
Site Internet: http://www.education.pf
DGEE Polynésie

DOCUMENT SANS VALEUR CONTRACTUELLE

Le mot de la Ministre

Madame, Monsieur,

Vous avez été choisi pour exercer vos fonctions et missions en Polynésie française. Je tenais à vous en féliciter et vous souhaiter la bienvenue : MAEVA

Vous avez fait le choix d'un changement de vie et pour certains d'entre vous, le choix d'une vie éloignée voire isolée au service de l'éducation des enfants polynésiens. En effet, la Polynésie est une terre de contraste et l'exercice de vos fonctions pourra être différent selon l'île dans laquelle vous êtes affecté.

Néanmoins, à l'instar de la métropole, mais dans une moindre mesure, la Polynésie française a été touchée par la crise du coronavirus. Cette crise a durablement impacté l'Education, notamment en termes d'absentéisme et de décrochage scolaire. Vous arrivez dans une situation sanitaire maitrisée mais toujours incertaine, dans laquelle, vous allez devoir exercer vos fonctions. Dans ce contexte, votre priorité sera de tout mettre en œuvre pour lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire. Vous devrez redoubler d'efforts dès la rentrée pour apporter la confiance et faire en sorte que les élèves retrouvent leur meilleur niveau ; particulièrement ceux qui reviennent en cours après un long temps d'absence. C'est le sens que j'entends donner à vos prochaines missions sur cette terre d'accueil qu'est la Polynésie française.

Sa nature flamboyante, sa faune exceptionnelle, sa culture passionnante, sa langue si essentielle pour notre population sont autant d'atouts et de leviers pour comprendre et accompagner avec bienveillance mais exigence nos jeunes vers la réussite.

La Polynésie française s'est dotée d'une charte de l'éducation érigée en loi en juillet 2017 pour faire de l'école, une école pour tous, une école performante et une école ouverte.

Les objectifs prioritaires sont d'élever le niveau général de tous les jeunes polynésiens, de lutter, à tous les niveaux, contre le décrochage scolaire, de valoriser dans tous les apprentissages les langues et la culture polynésienne.

Dans ce guide, vous trouverez toutes les informations facilitant votre installation.

Au nom du Président de la Polynésie française, monsieur Edouard FRITCH, et en mon nom, Je vous souhaite une excellente prise de fonction et compte sur votre engagement sans faille auprès des jeunes polynésiens.

Christelle LEHARTEL
Ministère de l'éducation, de la modernisation de l'administration,
En charge du numérique

Pacific Mousse

COUPE ET RÉALISATION • MATELAS • COUSSINS • FLOCONS • TRAVERSINS • POUFS • REPOSE-PIEDS • SALONS
Sur Mesure • HOUSSES (TISSU, SKAÏ, TOILE PVC) • DRAPS • TAIES (OREILLERS, TRAVERSINS) • COUVRE LITS ...

LE SPÉCIALISTE DU MATELAS MOUSSE

MADE IN FENUA

Magasin PAPEETE, Titioro
Tél/Manabox : **(49) 90 89 66**
Tél/Fax : **(40) 81 27 77**
Lundi à Mercredi : **7h30 - 16h30**
Jeudi à Vendredi : **7h30 - 16h00**
Samedi : **7h30 - 11h30**

Email 1 : accueil.pacificmousse@mail.pf
Email 2 : pacificmousse@mail.pf
4 X SANS FRAIS à partir de 50 000F d'achat

LIVRAISON ENVOI MARITIME

Magasin TARAVAO,
Galerie Carrefour Taravao
Tél/Manabox : **(49) 91 30 40**
Tél/Fax : **(40) 83 30 40**
Lundi à Samedi : **8h00 - 17h00**
EN JOURNEE CONTINUE

SOMMAIRE

Maeva est une brochure d'information éditée à l'intention des fonctionnaires de l'Education Nationale nommés en Polynésie française

Rédaction :
Direction Générale de l'Education et des Enseignements
Tel: 40 47 05 00

Photos :
DGEE
Tel: 40 47 05 00

Conception et réalisation :
POLYPRESS IMPRIMERIE
Tel : 40 80 00 35
Fax : 40 80 00 39
production@mail.pf

Dépôt légal à parution

Le mot du Ministre de l'éducation P.2

PRÉSENTATION DU PAYS

APERÇU HISTORIQUE

Les principaux faits marquants P.7
Les Institutions du pays P.8

APERÇU GÉOGRAPHIQUE

Le milieu naturel : flore et faune P.11
La Polynésie en superficie (carte) P.12
Les 5 archipels de la Polynésie (carte) P.13
La Polynésie au centre du Pacifique P.14

DONNÉES STATISTIQUES P.15-28

L'ÉDUCATION EN POLYNESIE

L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT EN POLYNÉSIE

L'organisation de l'enseignement en Polynésie P.29
Charte de l'éducation P.32
Organisation de la D.G.E.E P.34-35
Calendrier de l'Année Scolaire 2021-2022 ..... P.36
Organisation du Vice-rectorat P.37-38
Organigramme du Vice-rectorat P.39

PARTICULARITÉS POLYNÉSIENNES DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Structures pédagogiques P40
L'organisation du 1er cycle de l'enseignement secondaire P42
Schéma des études après la 3e P43
Le décrochage scolaire P.44
La CTES, le PAI, le SEGPA, l'AFPRAL P.44-45

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Mini sommaire des établissements Publics par archipels P.46
Les bassins de formations P.47
Bilan de rentrée P.48
Les établissements secondaires publics P.50-73
La Formation Continue (G.R.E.P.F.O.C.) P.74
L'enseignement à distance P.75

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Université de la Polynésie française P.76
Les Formations P.77
Présentation générale de l'ESPE P.78

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Votre mise en route P.82
Vos documents nécessaires P.82
Votre arrivée sur le Territoire P.82
Votre accueil P.84
Votre logement P.84
Les démarches essentielles à votre arrivée P.85
Vos communications P.86
Votre situation administrative et financière P.88-90

VOTRE VIE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Santé - Eau potable - Hygiène scolaire - Précautions P.92-95
Le prix de l'électricité P.96
Le régime de Protection Sociale P.98
Argent - Se déplacer - Assurance P.99
Liaisons maritimes et aériennes P.100
Médias et loisirs culturels P.101
Loisirs sportifs P.102-103
Langues - Religion - Petit lexique - Mémo P.104
N° de téléphones utiles P.106
Plan P.108

Nouveau JOYEAR AX4
Just Enjoy and Have Fun !*

DFM

Visuel non contractuel *Profitez et amusez-vous !

JOYEAR AX4
A partir de **2 690 000 F**

Angle de l'avenue Prince Hinoï - Cours de l'Union Sacrée - Papeete - 40 50 26 26
www.groupe-sodiva.com DFM Tahiti

SODIVA
L'AUTOMOBILE EN POLYNÉSIE

APERÇU HISTORIQUE

LES PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

La Polynésie française est incluse dans l'aire de la civilisation polynésienne (ma 'ohi) qui recouvre une grande partie de l'océan Pacifique.

Les cinq archipels polynésiens ont été peuplés vraisemblablement à partir de 200 ou 300 avant Jésus-Christ depuis les îles TONGA, SAMOA, extension finale d'une longue migration issue d'Asie du Sud-Est.

Maîtres des grandes distances océaniques, les ancêtres des Polynésiens ont navigué en pirogue double, guidés par les étoiles.

Le genre de vie insulaire, autarcique s'est maintenu jusqu'à l'arrivée des Européens.

Après la découverte des Marquises par les Espagnols à la fin du XVIè siècle, il a fallu attendre presque deux siècles pour que les Européens s'intéressent à nouveau à cette partie du monde. A la fin du XVIIIè siècle, les motivations de la colonisation sont philosophiques et scientifiques : recherche de l'exotisme, du continent austral ou du «Bon Sauvage». La découverte de Tahiti par WALLIS en 1767 fut suivie d'un premier bouleversement économique et social provoqué par la chasse à la baleine.

L'arrivée des missionnaires de la London Missionnary Society commémorée chaque année sur ce territoire (5 mars 1797) en souvenir de «l'arrivée de l'Évangile» marqua un tournant dans la civilisation polynésienne traditionnelle de culture orale où les pouvoirs religieux, sociaux et politiques étaient confondus.

Avec l'aide des missionnaires, la famille POMARE imposa de nouvelles institutions. La France à la recherche de bases pour sa marine annexa les Marquises en 1840 et établit le Protectorat sur Tahiti en 1842 pour l'annexer en 1880.

Les Établissements Français de l'Océanie (E.F.O.) contribuèrent deux fois à la victoire nationale en 1918 et 1945. Dès 1940, les E.F.O. avaient rallié la France libre. Profitant de la loi-cadre, les E.F.O. devinrent Polynésie Française en 1957.

En 1963, l'installation du Centre d'Expérimentation du Pacifique (C.E.P.) entraîna la Polynésie française dans le développement économique et social tout en accompagnant sa marche vers l'autonomie politique en 1984. La récente fermeture du C.E.P. marque un nouveau tournant.

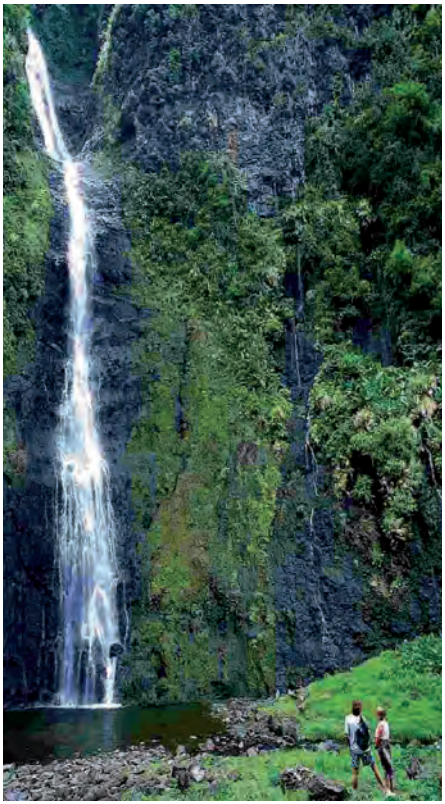

LES INSTITUTIONS DU PAYS

La Polynésie française est, en tant que Collectivité d'Outre-mer (COM), une collectivité territoriale bénéficiant de l'autonomie au sein de la République. L'article 1er de la loi organique du 27 février 2004 la définit ainsi : «Pays d'outre-mer au sein de la République, la Polynésie française constitue une collectivité d'outre-mer dont l'autonomie est régie par l'article 74 de la constitution. (Elle) se gouverne librement et démocratiquement (...) ».

Elle bénéficie conformément à l'article 74 de la Constitution d'une organisation particulière lui permettant de faire valoir ses intérêts propres au sein de la République. Son statut, résultant d'une loi organique, ne peut être adopté et modifié qu'après avis de son Assemblée. A un statut d'autonomie de gestion accordé en 1977, a succédé un statut d'autonomie interne en 1984 puis un statut d'autonomie en 1996, récemment renforcé (loi organique du 27 février 2004, modifiée en 2007).

La Polynésie française exerce de larges pouvoirs normatifs, dont certains relèvent en Métropole du Parlement (fiscalité directe et indirecte, fonction publique territoriale, sécurité sociale, réglementation des loyers, etc.…). Le statut de 2004 a en outre attribué à la Polynésie française d'importantes compétences pour réglementer de larges pans du droit civil, le droit du travail, le droit commercial, les transports aériens internationaux, etc.… En outre, elle peut participer à l'exercice de certaines compétences régaliennes de l'Etat.

Les autorités de la Polynésie française exercent notamment depuis le statut de 1984, l'essentiel des compétences concernant l'organisation et le fonctionnement du système éducatif, de la maternelle à la terminale. Cette compétence a été élargie en 2004 à l'enseignement supérieur non universitaire (par exemple les classes post-baccalauréat de BTS dans les lycées). Les relations entre l'Etat et la Polynésie française concernant l'enseignement sont précisées par Convention (modalités de l'aide technique et financière de l'Etat, modalités de mise à disposition des personnels, modalités de délivrance des diplômes nationaux, etc.…). La convention actuellement en vigueur a été signée à Papeete le 04 avril 2007 pour une durée de 10 ans.

La Collectivité d'Outre-mer est en effet compétente dans tous les domaines non expressément réservés à l'Etat. La liste limitative des matières réservées à l'Etat qui est d'interprétation stricte, figure dans la loi statutaire (art. 14). Il n'y a donc pas dans le statut de « liste » exhaustive de compétences du Pays : tout ce qui n'est pas attribué par la loi à l'Etat et aux communes revient par principe aux autorités locales (article 13 de la loi statutaire de 2004).

En dehors des lois dites de souveraineté qui sont applicables de plein droit, les textes émanant du pouvoir central (lois et décrets) ne sont applicables et appliqués en Polynésie française, selon le principe de spécialité législative propre aux C.O.M., confirmé par la Constitution de 1958, que si une disposition de ces textes prévoit cette applicabilité.

Les projets de loi touchant à l'organisation particulière du Pays sont soumis avant leur adoption par le Parlement à l'avis de l'Assemblée de Polynésie française. Les lois et règlements de l'Etat applicables en Polynésie française sont publiés pour information au journal officiel de la Polynésie française (JOPF). Le principe de spécialité législative constitue notamment une garantie du respect des compétences de la Polynésie française.

Le dispositif précité conduit tout naturellement à certaines différences entre le droit en vigueur en Polynésie française et celui applicable en métropole. Un grand nombre de domaines est en effet réglementé par des lois du pays, des délibérations de l'Assemblée et des arrêtés du Conseil des Ministres de la Polynésie française puisque dans ces domaines relevant de la compétence exclusive du Pays, il appartient uniquement à celui-ci d'adopter les règles de droit.

BIENVENUE À LA BANQUE DE TAHITI !
UN RÉSEAU DE 18 AGENCES POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES & FACILITER VOTRE ARRIVÉE !
OUVERTURE DE COMPTE À DISTANCE
• Ouvrez votre compte avant votre départ* :
- En 1 semaine
- En ligne sur www.banque-tahiti.pf
- En envoyant votre demande à l'adresse contact@bt.pf
• Disposez d'une carte bancaire et de votre RIB :
- Dès votre arrivée pour les ouvertures de comptes à distance**
- Profitez d'un espace client numérique : notre site internet « Tiare Net » / notre application mobile « Tiare Sm@rt »
GAMMES DE PRODUIT ET DE SERVICE S'ADAPTANT À VOS BESOINS
• Des assurances de la vie courante (automobile, habitation, accidents de la vie, assurance scolaire, assurance vie, ...)
• Une large gamme de cartes bancaires, de la plus essentielle à la plus élaborée
- La carte Tiare, adaptée pour une utilisation sur le territoire
- Les cartes VISA et AMEX pour plus de souplesse à l'international
Renseignez-vous dans nos agences ou sur notre site web
www.banque-tahiti.pf
Banque de Tahiti
Nous sommes là POUR VOUS
*sous réserve d'acceptation de votre dossier
**sous réserve que votre compte ait été ouvert à distance minimum 3 semaines avant votre arrivée
Banque de Tahiti - S.A au capital de 2 514 668 000 CFP - R.C.S. Papeete TPI 68 33 B - N° Tahiti: 030130 001 - LBOM n°6 - Siège social rue François Cardella BP 1602 98713 Papeete Tahiti Polynésie Française - Intermédiaire en assurance - Assurance professionnelle et garantie financière conformes aux articles L512-6/ R512-14 et L512 R512-5 et suivants du Code des Assurances - Crédits photo : Shutterstock, Banque de Tahiti, Freepik - Infographie : ITICLIC - La Banque de Tahiti appartient à - Mai 2021

L'Etat et chacun des membres du gouvernement central sont représentés par un délégué du Gouvernement de la République qui porte le titre de Haut-commissaire de la République en Polynésie française, assisté d'un secrétaire général. En dehors de la direction des services centraux de l'Etat à Papeete, l'action du Haut-commissaire est relayée dans les archipels par des chefs de subdivision administrative qui assurent, entre autres fonctions, la tutelle des communes. Le Haut-commissaire a la charge des intérêts nationaux, du respect des lois, de l'ordre public et du contrôle de la légalité, ce qui lui permet de saisir le Tribunal Administratif de Papeete des actes des autorités du Pays ou des communes qu'il estimerait illégaux, en vue de leur annulation.

LES INSTITUTIONS DU PAYS

comprennent le **Président** et le Gouvernement de la Polynésie française, l'Assemblée de Polynésie française et le Conseil Economique Social et Culturel (CESC).

Le gouvernement a à sa tête le Président de la Polynésie française, chef du Pays (il dirige l'exécutif local et l'administration territoriale) élu au scrutin secret par l'Assemblée de la Polynésie française parmi ses membres. Le gouvernement est composé de ministres désignés par le Président dont l'un porte le titre de Vice-président. Chaque ministre dispose d'attributions individuelles, sous la forme d'une délégation de pouvoirs reçue du Président.

Les ministres ont autorité sur les services publics et les personnels dans le secteur qui leur est confié et assurent la tutelle des Etablissements Publics de leur compétence. C'est ainsi que le ministre polynésien de l'éducation a autorité sur la direction générale de l'éducation et des enseignements, service qui a en charge l'ensemble des enseignements du premier et du second degré du Pays. Il exerce également la tutelle sur tous les lycées et collèges de la Polynésie française, dont les chefs d'établissement sont les représentants. Le Gouvernement de la Polynésie française se réunit en Conseil des Ministres (CM) en général une fois par semaine, le mercredi. La préparation et le suivi de l'exécution des décisions du conseil des ministres incombent, parmi d'autres tâches, au Secrétariat Général du Gouvernement (S.G.G.).

L'Assemblée de la Polynésie française comprend 57 représentants élus pour 5 ans au scrutin proportionnel dans 6 circonscriptions, correspondant aux archipels. Elle adopte, outre les actes budgétaires, des délibérations dans de nombreux domaines, et rend des avis sur les projets de lois métropolitains avant leur adoption et leur publication en Polynésie française. Elle adopte également des « Lois du Pays » dans les matières qui relèvent du domaine de la loi et sont énumérées par le statut (art. 140). L'Assemblée peut mettre en cause la responsabilité du gouvernement local en votant une motion de censure. Le Pays est représenté à Paris par deux députés, un sénateur, et un conseiller économique et social.

Le Conseil Economique Social et Culturel (C.E.S.C.) est composé de représentants des groupements professionnels, des syndicats, des organismes et des associations qui concourent à la vie économique sociale et culturelle de la Polynésie française. Il donne un avis sur les projets à caractère économique, social ou culturel qui lui sont soumis par le Gouvernement ou l'Assemblée de la Polynésie française. Il peut également donner un avis sur les questions dont il s'est auto-saisi.

MILIEU NATUREL

Le milieu vivant des îles de la Polynésie française, contrairement à ce que peut laisser croire l'exubérance de la végétation et la vie grouillante du lagon, est caractérisé par un faible nombre d'espèces tant animales que végétales.

En effet, à l'échelle géologique, les îles qui forment les cinq archipels de la Polynésie française sont très jeunes (de l'ordre de quelques millions d'années), de petite taille et isolées géographiquement. Ces conditions ont limité la diversité des peuplements, compensée par l'existence d'espèces uniques au monde.

Sur les îles hautes, les reliefs particulièrement escarpés et la faible extension des routes et chemins forestiers rendent souvent difficile l'accès aux milieux naturels.

Flore :

Parmi les plantes, on remarque ainsi une intéressante flore de plantes endémiques (en particulier, des fougères), et une grande diversité de végétaux importés par les navigateurs successifs, qu'ils soient Polynésiens ou Européens. Ainsi, le tiare et la vanille vous séduiront par leurs parfums incomparables, les bougainvillées, les orchidées, les tipaniers, par la diversité de leurs couleurs éclatantes.

Les fruits proviennent également, pour la plupart, d'introductions : agrumes, mangues, bananes, ananas, papayes, corossols…sont présents sur les marchés de Tahiti.

Les tentatives d'acclimatation de végétaux n'ont pas toujours été un succès : les lantanas à l'odeur si agréable envahissent les landes à fougères, les miconias à énormes feuilles pourpres menacent la végétation endémique des sous-bois. La recherche d'une solution pour leur élimination mobilise de nombreux scientifiques.

Faune :

Parmi les animaux, les grands carnivores et herbivores sauvages sont absents. Les chiens et les porcs, puis les bovins, les chevaux et les chèvres ont été introduits par l'Homme. La Polynésie offre l'avantage de ne posséder aucun animal dangereux : les seuls reptiles sont d'inoffensifs lézards et des geckos (les margouillats, qui chassent moustiques et cafards dans les fare, au prix de quelques salissures…).

Seules sont à craindre les piqûres de moustiques, de nono (minuscules mouches), ou de "cent-pieds" (scolopendres).

Dans la forêt, les chants d'oiseaux sont rares : c'est sur la mer, au-dessus des bancs de poissons, que vous observerez plus aisément ces alliés des pêcheurs.

Les récifs de coraux de Polynésie constituent un patrimoine naturel d'une incomparable richesse, malheureusement menacé dans certaines îles par l'intervention de l'homme.

Le spectacle de la vie du lagon reste inoubliable.

Seuls les poissons-pierres à la piqûre dangereuse doivent vous inciter à la prudence dans vos marches en eau peu profonde sur le récif corallien. Masque, tuba et palmes suffisent pour admirer, comme dans un gigantesque aquarium, poissons-papillons, atoti aux multiples couleurs, clowns se blottissant dans une anémone, bénitiers aux lèvres fluorescentes.

La rencontre avec raies, carangues et tortues est possible, plus fréquente dans les "îles" qu'à Tahiti. De l'autre côté de la barrière de corail, dans les passes ou sur les tombants, les plongeurs, bien encadrés par des professionnels compétents, seront fascinés par le passage des napoléons, des barracudas, des requins.

Plus au large, on peut pratiquer la pêche au thon, à la bonite, à l'espadon et au mahi-mahi (daurade coryphène).

De juillet à octobre, on peut aussi observer, parfois depuis la côte, des baleines à bosses qui viennent se reproduire dans les eaux polynésiennes, et toute l'année des dauphins.

APERÇU GÉOGRAPHIQUE

LA POLYNÉSIE EN SUPERFICIE

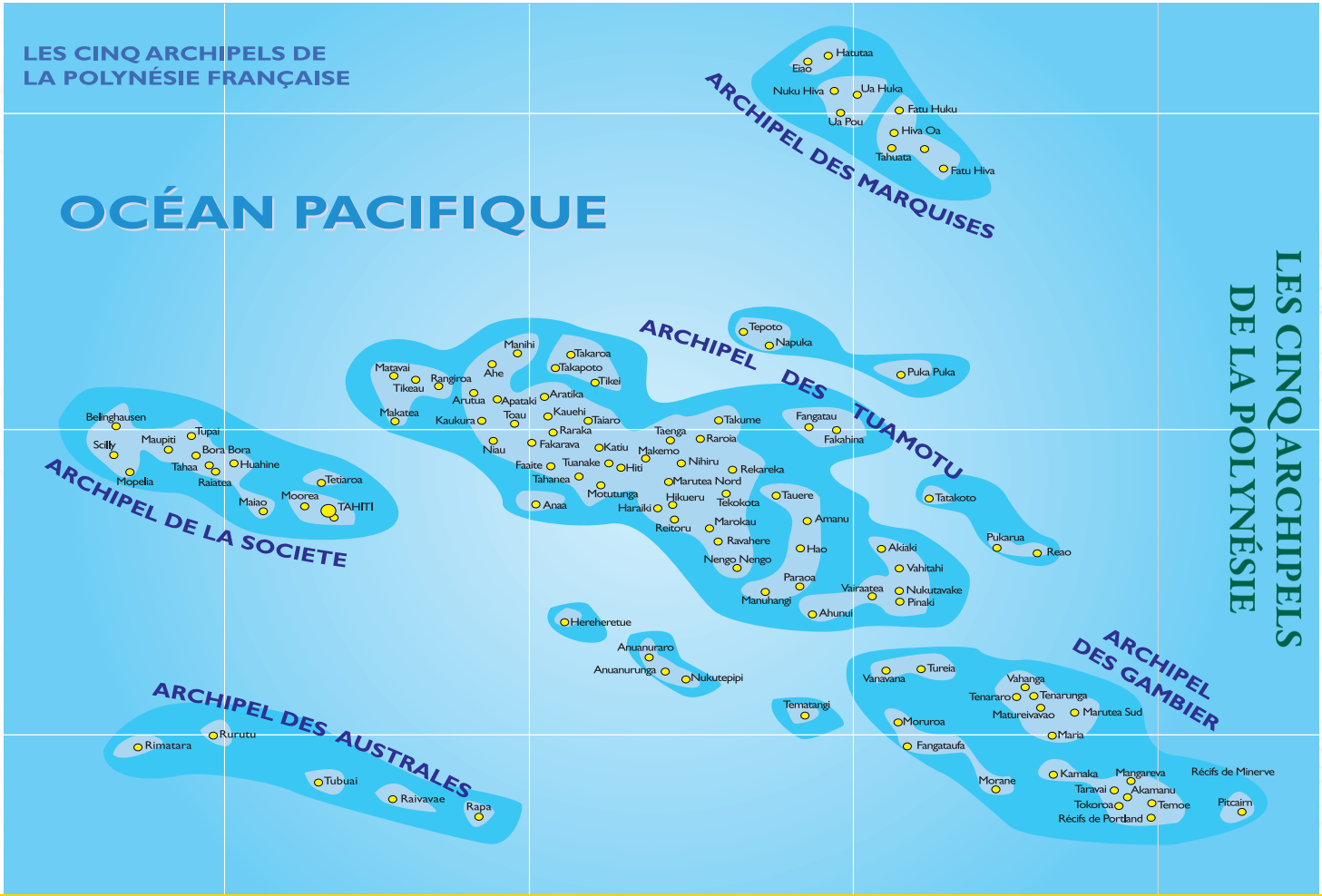
LES CINQ ARCHIPELS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE
OCÉAN PACIFIQUE
ARCHIPEL DES MARQUISES
Hatutaa
Eiao
Nuku Hiva
Ua Huka
Ua Pou
Fatu Huku
Hiva Oa
Tahuata
Fatu Hiva
ARCHIPEL DES TUAMOTU
Tepoto
Napuka
Manihi
Takaroa
Takapoto
Matavai
Ahe
Tikei
Tikeau
Rangiroa
Aratika
Arutua
Apataki
Makatea
Kaukura
Toau
Kauehi
Taiaro
Raraka
Fakarava
Katiu
Niau
Faaite
Tuanake
Hiti
Tahanea
Motutunga
Anaa
Takume
Taenga
Raroia
Makemo
Nihiru
Rekareka
Marutea Nord
Hikueru
Tekokota
Haraiki
Reitoru
Marokau
Ravahere
Nengo Nengo
Fangatau
Fakahina
Puka Puka
Tauere
Amanu
Hao
Manuhangi
Paraoa
Vairaatea
Ahunui
Akiaki
Vahitahi
Nukutavake
Pinaki
Tatakoto
Pukarua
Reao
ARCHIPEL DE LA SOCIETE
Belinghausen
Scilly
Maupiti
Tupai
Bora Bora
Tahaa
Huahine
Mopelia
Raiatea
Tetiaroa
Maiao
Moorea
TAHITI
Herehereteue
Anuanuraro
Anuanurunga
Nukutepipi
ARCHIPEL DES GAMBIER
Tureia
Vanavana
Vahanga
Tenararo
Tenarunga
Matureivavao
Marutea Sud
Moruroa
Maria
Fangataufa
Morane
Kamaka
Mangareva
Récifs de Minerve
Taravai
Akamanu
Tokoroa
Temoe
Pitcairn
Récifs de Portland
Tematangi
ARCHIPEL DES AUSTRALES
Rimatara
Rurutu
Tubuai
Raivavae
Rapa
LES CINQ ARCHIPELS DE LA POLYNÉSIE

LA POLYNÉSIE AU CENTRE DU PACIFIQUE

La Polynésie française isolée au milieu du grand Océan Pacifique a cependant une position stratégique essentielle ; elle est située au centre de gravité du triangle polynésien dont les sommets sont Hawaii, l'île de Pâques et la Nouvelle-Zélande.

De nombreux flux aériens, maritimes, satellitaux lui permettent peu à peu de corriger son isolement et d'être déjà en relation directe avec les trois pôles de la triade mondiale de l'hémisphère nord : des relations aériennes directes sont assurées au départ de l'aéroport international de Tahiti-Faa'a vers les Etats-Unis, le Japon, la France métropolitaine.

La Polynésie française a aussi des relations privilégiées avec les pays riverains de l'hémisphère austral : la Nouvelle-Zélande, l'Australie, le Chili ou le Territoire de la Nouvelle-Calédonie.
La Polynésie Française a peu à peu appris à transformer le handicap de sa position stratégique en atout.

L'activité commerciale assure aux habitants un approvisionnement de qualité : des produits industriels asiatiques, de la viande et des fruits de la Nouvelle-Zélande, d'Australie, de Californie ou du Chili complètent les produits locaux et métropolitains.

L'activité touristique choisie comme voie prioritaire de développement s'appuie sur les atouts d'une riche nature tropicale et sur une population accueillante, métissée et jeune.

Ces atouts naturels et humains sont renforcés par les mythes fabriqués par les découvreurs du XVIII° siècle (exotisme des paysages, beauté des femmes) véhiculés auprès du grand public grâce aux peintures de Paul Gauguin.

Le maintien d'un environnement de qualité est un des grands défis de ce territoire qui s'est ouvert au tourisme.

S.P.P.T IMPORTATION DIRECTE

Lampit

FARE POTE'E
(ossature cocotier,
couverture en pandanus ou en bardeau
fourniture et montage

Bambou
diam. 50, 100 ou 150

Deck Kohu

Plaque de bambou tressé
sur mesure et sur commande

Peue

Galets

Pas japonais

Rotin tressé

Nouvel arrivage de poterie

Luminaire
électrique

Poteries en céramique

Fontaines

Cage à oiseaux

Lion en pierre

Déesse et boudha
en pierre

S.P.P.T INFO/VENTE : 87 76 32 50 - MAIL : sppt.tahiti@gmail.com

Parking gratuit / EXPO Z.I. Tipaerui / Livraison dans les îles

DONNÉES STATISTIQUES

Les Informations Pratiques

Climat

Températures et précipitations

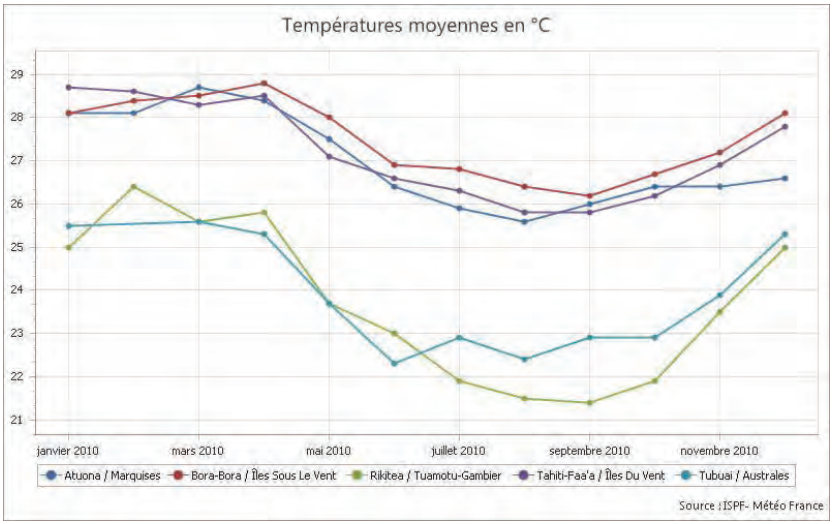

Sur les atolls, les eaux de pluie fournissent la majeure partie des ressources. Quant à la gestion des eaux usées, seules les communes de Bora-Bora et Punaauia disposent d'un assainissement des eaux collectif public.
Seules les communes de Papeete et Bora-Bora disposent d'un réseau d'eau potable grâce à des techniques de forage des nappes souterraines

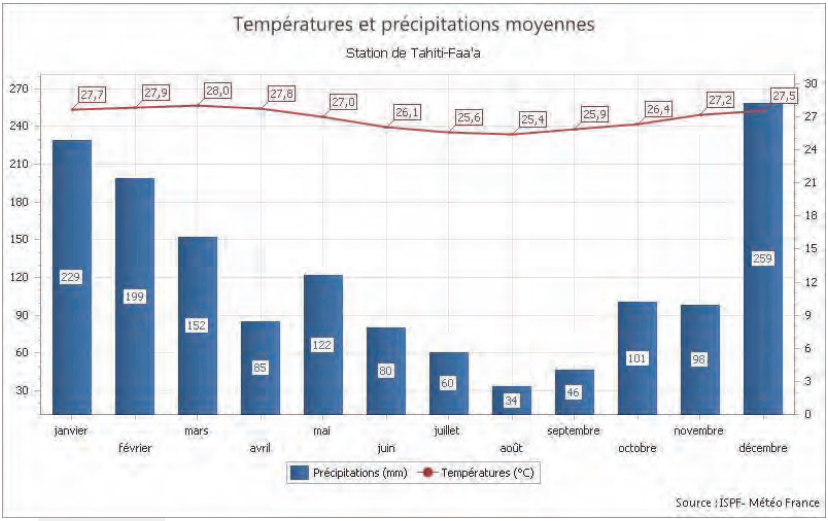

ISPF © 2014

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, Direction de la Santé
Centre d'Hygiène et de Salubrité Publique (**CHSP**)

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2019
PAPE NO TE VAHI I HIOPOAHIA

QUALITÉ DES EAUX DE BAIGNADE
A ARA I TE MAU VAHI HOPURAA

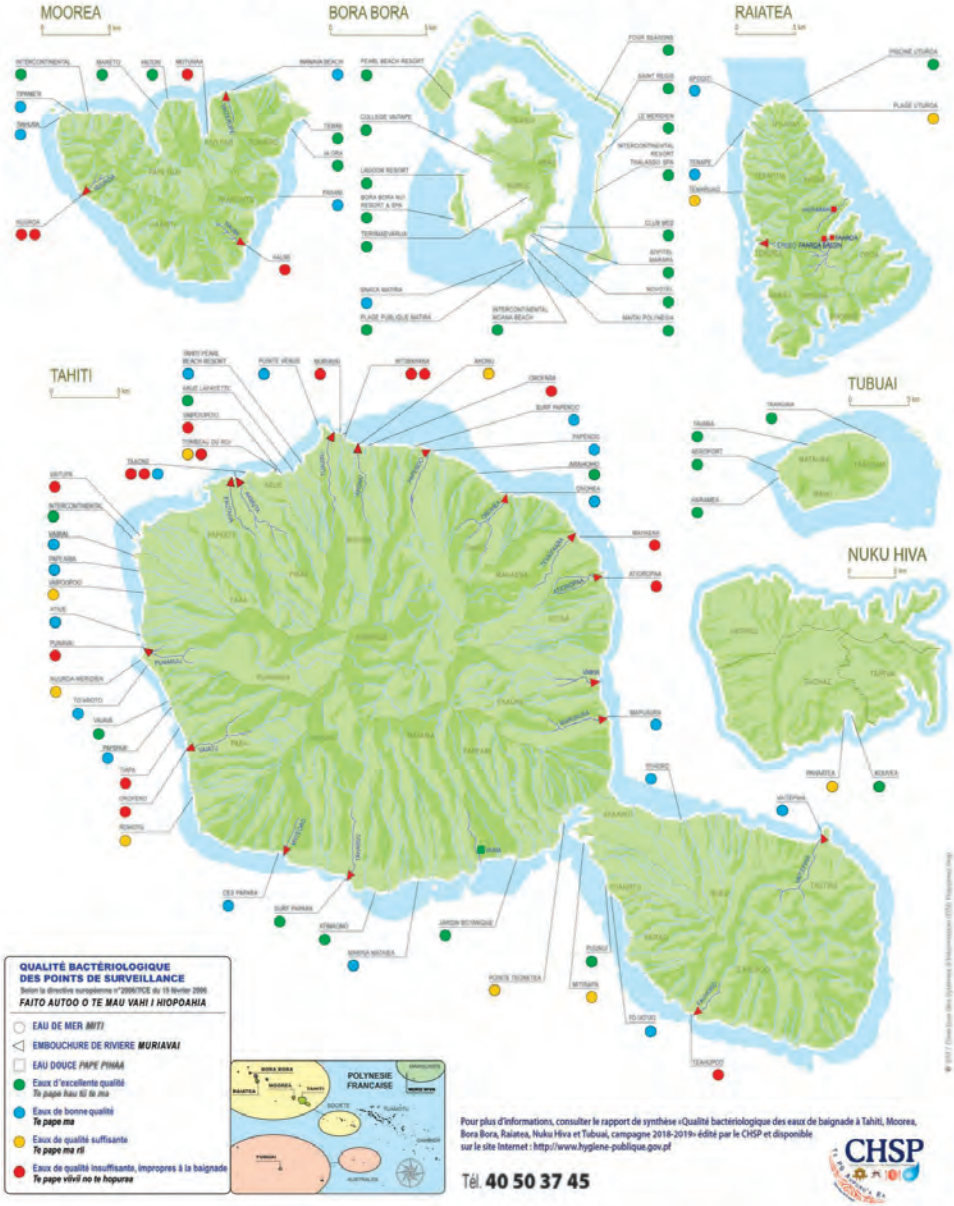

Pour plus d'informations, consulter le rapport de synthèse «Qualité bactériologique des eaux de baignade à Tahiti, Moorea, Bora Bora, Raiatea, Nuku Hiva et Tubuai, campagne 2018-2019» édité par le CHSP et disponible sur le site Internet : http://www.hygiene-publique.gov.pf

Tél. **40 50 37 45**

CHSP

Population

Bilan démographique 2019

En 2019, la population continue d'augmenter pour atteindre 278 400 personnes résidentes en Polynésie française au 31 décembre, soit un accroissement de + 0,4 %. Le ralentissement de la croissance est dû à la baisse de la natalité et au déficit migratoire. La structure de la population évolue : en effet la part de personnes de 75 ans et plus augmente alors que celle des moins de 20 ans diminue. Cette mutation est la conséquence de l'allongement constant de la vie, de la baisse de la natalité et des migrations.

Un accroissement en baisse mais toujours positif

En Polynésie française, le taux d'accroissement est estimé à + 0,4 % sur l'année 2019. La baisse progressive du taux d'accroissement est expliquée par deux phénomènes : la baisse de l'accroissement naturel et le déficit migratoire.

En 2019, 3 540 enfants sont nés vivants de mères résidentes et 1 551 Polynésiens sont décédés. Le solde naturel (cf. définitions), autrement dit la différence entre les naissances en vie et les décès sur l'année, est positif de 1 989 personnes. Cet accroissement naturel est en baisse depuis de nombreuses années (cf. figure 1), ceci s'explique en premier lieu par une diminution de la natalité, puis par le vieillissement de la population (augmentation de la mortalité). Le solde migratoire entre les deux derniers recensements de 2012 et 2017 est déficitaire de 1 100 personnes par an ; par hypothèse, ce déficit annuel est prolongé sur 2019.

L'estimation de la population au 31 décembre 2019 est donc de 278 400 personnes, soit 1 000 personnes supplémentaires par rapport à 2018.

Table 2. Chiffres clés

	Polynésie française 2019	France 2019
Population au 31 décembre (milliers)	278,4	67 064
Croissance population (%)	0,4	0,3
Naissances en vie	3 540	743 000
Indice conjoncturel de fécondité	1,7	1,9
Âge moyen des mères	28,4	30,7
Décès	1 551	611 000
Espérance de vie à la naissance (années)		
Homme	75,1	79,7
Femme	78,5	85,6
Mariages	1 155	227 000
Taux de nuptialité (‰)	4,2	3,4

Source : Etat civil 2019 - INSEE

Fig. 2. Pyramide des âges en 1999 et 2019

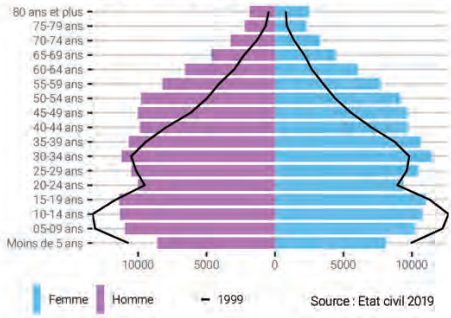

ISPF-2021

AVIS
RESEAU OCCASION

N°1 réseau d'occasions
véhicules récents, garantis
avec services +

* pour une BYD F0 automatique

à partir de **890 000 Xpf***
-30% par rapport au neuf !

Photos non contractuelles

Véhicules récents
Expertisés & révisés
Bilan technique agréé

Le contrat de confiance
Garantie 12 mois**
+12 mois Entretien OFFERT
Extension Garantie possible

Services +
Assistance SAV
Véhicule de remplacement***

Avis Réseau Occasions - www.avistahiti-ventevo.com - (40) 54 10 13 - (87) 77 19 05
*Garantie de 12 mois en moyenne ** Sur la période de garantie.
Offre non cumulable avec d'autres promotions

LOCATION
LONGUE DURÉE

- **La location qui à TOUT compris**
- **Engagement de 1 à 4 ans**
- **Renouvellement annuel possible**

À PARTIR DE 50 000 XPF/MOIS

*voir conditions en agence ou auprès des contacts suivant :
hoani@avispacificar.pf - **40 54 10 09**

RETROUVEZ AUSSI AVIS LOCATION AU 40 54 10 10

Les Informations Pratiques

Premiers résultats du Recensement de la population 2017

En 2017, 276 000 personnes vivent en Polynésie française. En cinq ans, la population a augmenté de1 500 personnes par an, un rythme plus faible qu'auparavant. La hausse est la plus forte dans les Îles Du Vent. L'excédent des naissances sur les décès est le seul moteur de cette croissance démographique. Il diminue cependant du fait de la baisse de la fécondité. Les départs de Polynésie sont plus importants que les arrivées et un jeune de 18 à 25 ans sur dix quitte le territoire.Les personnes âgées sont désormais plus nombreuses et l'espérance de vie progresse d'un an entre2012 et 2017, pour s'établir à 77 ans. Plus de la moitié de la population vit au sein de ménages comprenant une famille nombreuse ou plusieurs familles. Seulement 44 % de la population de plus de 15 ans déclare occuper un emploi dans une économie en grande partie tertiaire. Si l'accès à l'eau et à l'électricité évolue peu, l'accès à internet progresse mais les écarts entre les archipels restent très important.

Mobilités résidentielles

Les pratiques de mobilité résidentielle en Polynésie française témoignent d'un changement de tendance depuis 2012.Parmi les 276 000 personnes vivant en Polynésie française en 2017, 67 000 ont changé au moins une fois de résidence en cinq ans, un chiffre en diminution par rapport à la période intercensitaire précédente (- 2 500 personnes) .Cette baisse du nombre de mobiles s'explique par une baisse de la mobilité résidentielle en Polynésie française (- 3 000) que ne compense pas la hausse de l'immigration internationale(+600). La baisse de la mobilité concerne toutes les catégories socio-professionnelles et tous les types de ménage. Toutefois, les individus les plus jeunes, entrés sur le marché du travail depuis 2008sont toujours les plus mobiles, comme au recensement précédent.Les mobilités résidentielles entre les archipels ont aussi diminué. Elles sont toujours polarisées par les Îles Du Vent, mais, par rapport à la situation précédente, les Australes et les Tuamotu-Gambier attirent plus de migrants qu'il n'en part et inversement aux Marquises.Une partie de la jeunesse avait massivement quitté le pays entre les recensements de 2007 e tde 2012. L'émigration des jeunes se poursuit mais elle est moins forte aujourd'hui. Elle est en partie compensée par l'augmentation des immigrations internationales et par le retour au fenua de personnes natives de Polynésie française après un séjour à l'étranger, principalement la Métropole, la Nouvelle-Calédonie et dans une moindre mesure la Nouvelle-Zélande, l'Australie, les États-Unis et le Canada. Ces jeunes Polynésiens de retour sont plus diplômés et plus souvent en emploi que les jeunes qui n'ont pas eu cette opportunité.

La population légale en Polynésie française au 17 août 2017

275 918 habitants en Polynésie française au 17 août 2017.
En cinq ans, la population municipale augmente de 2,9 %.

- Soit une hausse annuelle moyenne de 0,6 % sur la période.
- Soit 1 500 individus supplémentaires par an sur la période

La répartition de la population par archipel évolue peu.
La population se concentre encore aux Îles du Vent.

Subdivisions administratives	Populations municipales	Populations comptées à part	Populations totales
îles du Vent	207 333	3 498	210 831
îles Sous-le-Vent	35 393	823	36 216
îles Marquises	9 346	489	9 835
îles Australes	6 965	268	7 233
îles Tuamotu-Gambier	16 881	678	17 559
Polynésie française	**275 918**	**5 756**	**281 674**

Sources : Insee - ISPF, Recensement de la population 2017 *ISPF-2020*

Evolution de la population polynésienne

- 275 918 habitants en Polynésie française au 17 août 2017.
- En cinq ans, la population municipale augmente de 2,9 %.
  - Soit une hausse annuelle moyenne de 0,6 % sur la période.
  - Soit 1 500 individus supplémentaires par an sur la période.

Evolution de la population municipale
en Polynésie française depuis 1977

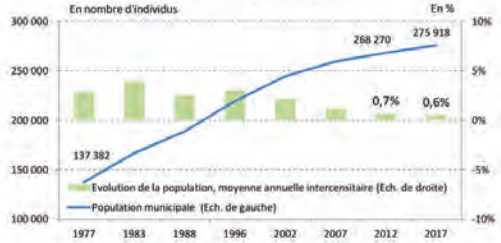

- La répartition de la population par archipel évolue peu.
- La population se concentre encore aux Îles du Vent.
  - Hausse de 0,3 point en 5 ans.

Répartition de la population municipale par archipel

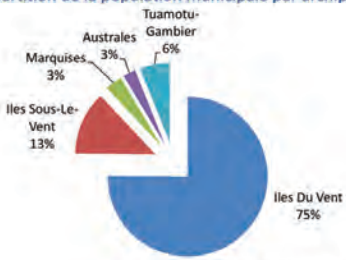

Sources : Insee - ISPF, Recensement de la population 2017

ISPF-2020

Emploi

Des emplois tournés vers le commerce et les services

Le recensement de la population de 2007 fournit les données de cadrage structurel sur l'activité et l'emploi.
Le **taux d'activité** des personnes âgées d'au moins 15 ans est alors de 56,2 %, deux points de moins qu'en 2002, date du précédent recensement.
Entre 2002 et 2007, le nombre de chômeurs (12 700, au sens du recensement de la population) a augmenté au même rythme que la population active, d'où un **taux de chômage qui reste stable à 11,7 %** entre les deux dates. En 2007, le commerce et les services marchands et non marchands concentrent 75 % des actifs ayant un emploi. Les activités touristiques sont particulièrement développées aux îles Sous-le-Vent. Le secteur primaire reste une activité importante employant 8 800 personnes (9 % des actifs ayant un emploi) particulièrement développée dans les archipels éloignés. La moitié des 6 700 emplois de l'industrie se concentre dans les industries agricoles et alimentaires, la production de matériaux et d'énergie et l'imprimerie. L'artisanat (travail du bois, fabrication de meubles, textile et habillement) représente 30 % des postes de l'industrie.

Emploi salarié du secteur marchand - Mars 2021

L'emploi progresse dans l'industrie, le commerce et les autres services mais diminue dans la construction et l'hôtellerie-restauration par rapport à février 2021. Sur les douze derniers mois, l'indice de l'emploi décroît de 5,0 % alors que la variation moyenne annuelle de 2015 à 2019 est de + 2,6 %.

Bilan de l'emploi en 2018

En 2018, les effectifs salariés annuels moyens déclarés à la Caisse de Prévoyance Sociale (CPS) ont augmenté de 1 500 emplois pour atteindre 64 700 emplois. La progression est de 2,3 %, identique à celle observée en 2017. Sur un an, l'effectif moyen en équivalent temps plein croît de 2,8 % par rapport à 2017, la masse salariale de 3,5 % et le salaire moyen brut équivalent temps plein, de 0,7 % à 329 400 F.CFP. Sur le marché du travail, les tensions s'accentuent, le nombre de demandeurs d'emploi augmente avec un nombre d'offres d'emploi qui diminue. Le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur est en hausse et leurs profils demeurent recherchés.

Les grands indicateurs de l'emploi

	2012	2007	2002	1996
Population active	114 309	107 900	99 500	87 100
dont chômeurs	24 907	12 700	11 650	11 500
Taux d'activité	56,4%	56,2%	58,0%	58,1%
hommes	63,4%	64,7%	67,9%	63,4%
femmes	49,1%	47,2%	47,6%	50,1%
Taux de chômage	21,8%	11,7%	11,7%	13,2%
hommes	21,1%	11,0%	10,6%	11,7%
femmes	22,8%	12,8%	13,4%	15,6%
Taux d'emploi	44,1%	53,0%	54,4%	54,5%
Taux de salariat	77,7%	84,1%	81,3%	75,3%

ISPF-CPS 2021

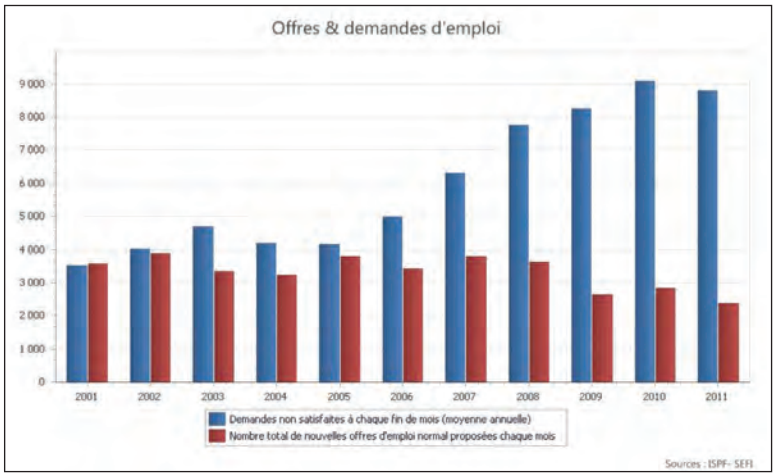
Offres & demandes d'emploi
9 000
8 000
7 000
6 000
5 000
4 000
3 000
2 000
1 000
0
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
Demandes non satisfaites à chaque fin de mois (moyenne annuelle)
Nombre total de nouvelles offres d'emploi normal proposées chaque mois
Sources : ISPF- SEFI

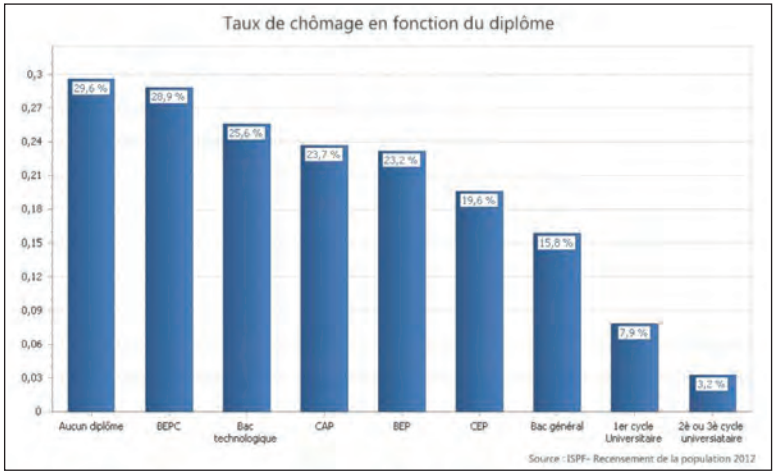
Taux de chômage en fonction du diplôme
0,3
0,27
0,24
0,21
0,18
0,15
0,12
0,09
0,06
0,03
0
29,6 %
28,9 %
25,6 %
23,7 %
23,2 %
19,6 %
15,8 %
7,9 %
3,2 %
Aucun diplôme
BEPC
Bac technologique
CAP
BEP
CEP
Bac général
1er cycle Universitaire
2è ou 3è cycle universitaire
Source : ISPF- Recensement de la population 2012

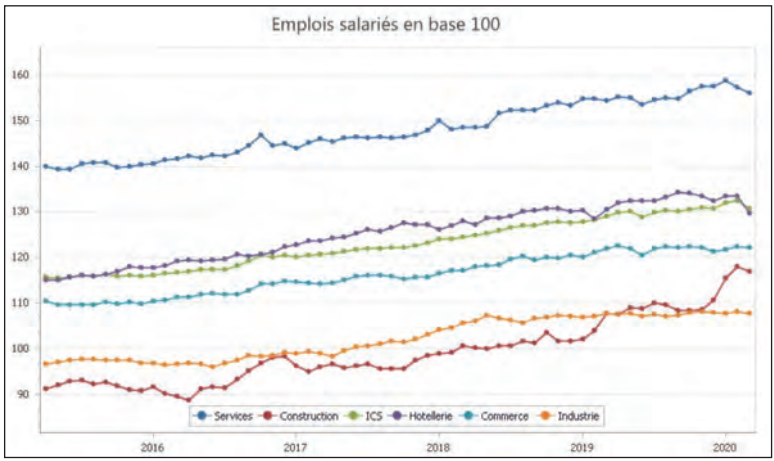
Emplois salariés en base 100
160
150
140
130
120
110
100
90
2016
2017
2018
2019
2020
Services
Construction
ICS
Hotellerie
Commerce
Industrie

ISPF-2021

Les Informations Pratiques

Les prix et la consommation

Quelles dépenses pour les ménages polynésiens ?

L'étude budget des familles a été réalisée par l'ISPF entre novembre 2014 et octobre 2015 et a concerné plus de 3 800 ménages sur l'ensemble du territoire polynésien. Elle fait suite à une opération entreprise entre mai 2000 et mai 2001 et réalisée dans des conditions similaires L'Étude Budget des Familles 2015 a porté sur l'ensemble des dépenses et des ressources des ménages de manière à fournir une information suffisamment précise sur la consommation et le budget annuel des familles résidentes dans chacune des cinq subdivisions administratives. Elle procure aussi une estimation des transferts entre ménages ainsi que de l'apport de l'autoconsommation (produits non achetés) dans le volume global de consommation. Ces données collectées améliorent ou actualisent les connaissances sur les conditions de vie des ménages qui résident en Polynésie française, quinze ans après la dernière enquête de ce type.

Indice des prix à la consommation - Note mensuelle - avril 2021

En avril 2021, l'indice des prix à la consommation augmente de 0,5 % et s'établit à 99,32, essentiellement en raison de la hausse des prix de 2,0 % dans la division Transports et de 0,6 % dans la division Produits alimentaires et boissons non alcoolisées. Sur douze mois, l'indice général des prix à la consommation baisse de 0,5 %. L'indice ouvrier augmente de 0,5 % en avril 2021 et diminue de 0,8 % en glissement sur douze mois. L'indice général hors Transport aérien international est en hausse de 0,4 % en avril 2021 et diminue de 0,5 % en glissement sur douze mois.

L'indice des prix à la consommation - Bilan de l'année 2018

les prix des produits alimentaires diminuent de 3 % en 2018

En 2018, en moyenne annuelle, les prix diminuent de 0,7 % en Polynésie française, en lien avec la baisse de 3,0 % des prix des Produits alimentaires et boissons non alcoolisées. La concurrence sur le marché des communications continue de profiter aux consommateurs et participe au repli de l'indice général. L'inflation sous-jacente est négative en 2018 (– 0,9 %) alors qu'elle était restée positive jusqu'en 2017. Au niveau international, l'inflation est maîtrisée dans les pays développés et l'Euro se renforce. Par parité, le Franc pacifique est également plus robuste, comparé aux devises des pays où les échanges commerciaux sont les plus fréquents avec la Polynésie française.

Les grands indicateurs sur les prix et la consommation

	Date	Valeur	Var. mensuelle	Var. annuelle
Indice Général	avr. 2021	99,32	0,5 %	-0,5 %
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	avr. 2021	104,41	0,6 %	0,6 %
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	avr. 2021	108,36	0,3 %	0,9 %
Transports	avr. 2021	96,05	2,0 %	-2,7 %
Immatriculations de voitures neuves	février 2021	424	-6,8 %	-44,3 %
Consommation électrique des ménages	mars 2021	395	-15,4 %	-45,8 %

ISPF-2021

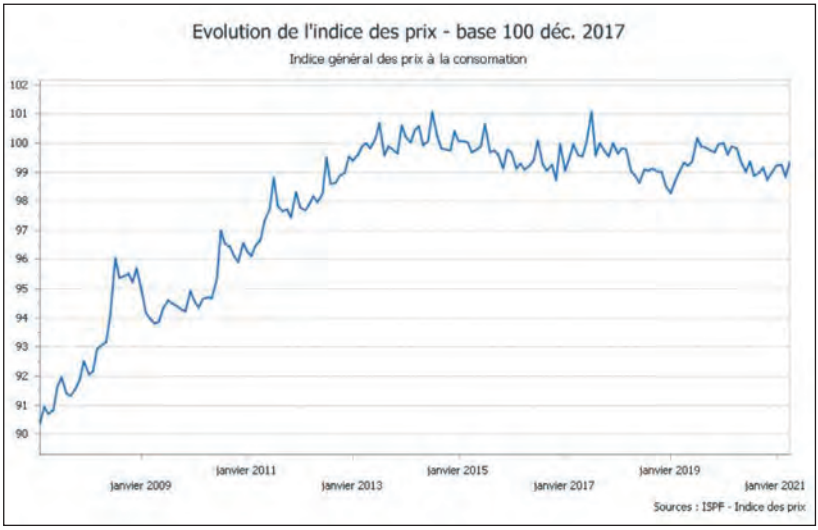
Evolution de l'indice des prix - base 100 déc. 2017
Indice général des prix à la consomation
102
101
100
99
98
97
96
95
94
93
92
91
90
janvier 2009
janvier 2011
janvier 2013
janvier 2015
janvier 2017
janvier 2019
janvier 2021
Sources : ISPF - Indice des prix

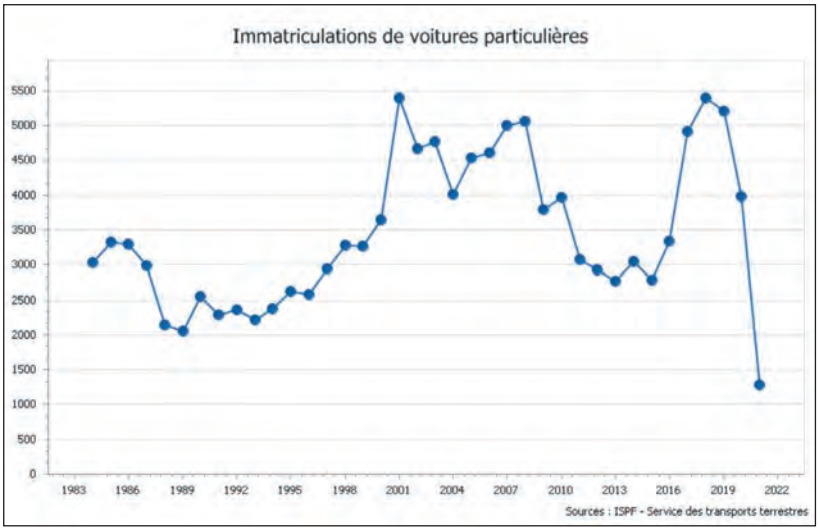
Immatriculations de voitures particulières
5500
5000
4500
4000
3500
3000
2500
2000
1500
1000
500
0
1983
1986
1989
1992
1995
1998
2001
2004
2007
2010
2013
2016
2019
2022
Sources : ISPF - Service des transports terrestres

ISPF-2021

Le tourisme

Le tourisme est la principale ressource propre de la Polynésie française.

C'est un secteur peu diversifié : les cinq pays d'origine (USA, Japon, France, Italie, Australie) représentent plus de 80 % de la clientèle.
L'essentiel des nuitées provient de l'hébergement en hôtel ou en pension. Malgré une satisfaction globalement positive exprimée par les touristes pour la Polynésie française, la destination est pénalisée par le fait que les touristes ne reviennent pas en général.

Fréquentation touristique - janvier 2021

Au mois de janvier 2021, la fréquentation touristique de la Polynésie française recule de 72 % par rapport à janvier 2020. La France est le premier marché émetteur avec 52 % des arrivées touristiques, suivie de l'Amérique du Nord (40 %), de l'Europe (6 %) et des autres marchés (2 %). Le secteur terrestre marchand concerne 2 500 clients, soit une baisse de 73 % par rapport à l'année précédente. Les secteurs non marchand et flottant représentent respectivement 23 % et 13 % des effectifs totaux. Malgré une durée de séjour qui augmente de 14,1 jours pour s'établi à 28,7 jours, les nuitées consommées diminuent de 43 % sur un an.

Le bilan du tourisme de l'année 2019

En 2019, 236 650 touristes ont séjourné en Polynésie française, soit une hausse de 9,4 % par rapport à l'année précédente. Parmi eux, 18 % sont des croisiéristes (au moins une nuit flottante pendant leur séjour) et 82 % sont des touristes terrestres (+ 11 % sur un an). Cette forte croissance des touristes terrestres s'explique à la fois par la bonne tenue du tourisme terrestre non marchand (12 % des effectifs totaux) et marchand (70 % des effectifs totaux) qui sont respectivement en hausse de 15 et 11 % sur un an.

Les grands indicateurs du tourisme

	Date	Valeur	Var. mensuelle	Var. annuelle
Coeff. moy. de remplissage hôtels internationaux	févr. 2021	0,2	-25,6 %	-62,6 %
Revenu par chambre (RevPar)	févr. 2021	4 861	-58,0 %	-78,3 %
Passagers arrivés	déc. 2020	8 479	26,1 %	-70,0 %

Sources : Enquête de fréquentation touristique, Enquête de fréquentation hotelière, Aéroport de Tahiti, Aviation civile

ISPF-2021

Commerce extérieur

Le commerce extérieur en Polynésie française

Le commerce extérieur polynésien se caractérise par un faible taux de couverture, et une balance commerciale déficitaire : les exportations de produits locaux, essentiellement composées de produits perliers, de poisson et de noni, sont insuffisantes pour couvrir nos importations. Les autres produits locaux exportés sont l'huile de coprah, la nacre, la vanille, le monoi, et dans une moindre mesure, la bière locale.

Evolution du commerce extérieur - mai 2019

En mai 2019 par rapport à mai 2018, la valeur des importations civiles double en raison de l'achat d'un avion. Hors importation de cet avion, la valeur des importations civiles progresse de 3 %. En cumul depuis le début de l'année, la valeur des importations civiles augmente de 27 % principalement favorisée par les importations de biens d'équipement. Hors importation d'avions, la valeur des importations civiles est en hausse de 4 %. En mai 2019, les exportations locales baissent de 18 % en valeur mais augmentent de 21 % en volume. Sur les cinq premiers mois de l'année, les exportations locales diminuent de 13 % en valeur et progressent de 18 % en volume. La baisse de la valeur des exportations locales est principalement due à celle des ventes de perles de culture brutes.

Le bilan du commerce extérieur en 2017

Le déficit de la balance commerciale progresse

La balance commerciale de la Polynésie française se détériore en 2017 en lien avec la hausse de la demande intérieure qui croît plus vite que la production des industries locales. La valeur des exportations locales augmente de 17 %, mais ne suffit pas à rattraper la valeur des importations civiles qui augmente de 7 %.

Les grands indicateurs du commerce extérieur

	Valeur	Var. mensuelle	Var. annuelle
Balance commerciale (F. CFP)	-14 349 539 978	-62,5 %	-72,2 %
Tx de couverture - Valeur	0	1,1 %	1 240,1 %
Importations	14 514 535 848	-2,0 %	-6,3 %
Exportations	164 995 870	-64,5 %	-78,6 %
- Perles brutes		-100,0 %	-100,0 %
- Poissons	13 443 499	-77,9 %	-91,6 %
- Noni	71 451 954	20,4 %	69,2 %
- Nacre		-100,0 %	-100,0 %
- Vanille	19 267 783	-76,6 %	-58,7 %
- Monoï	1 480 398	-94,5 %	-51,8 %

Sources : Service des douanes
Mise à jour avril 2020

ISPF-2020

Les Informations Pratiques

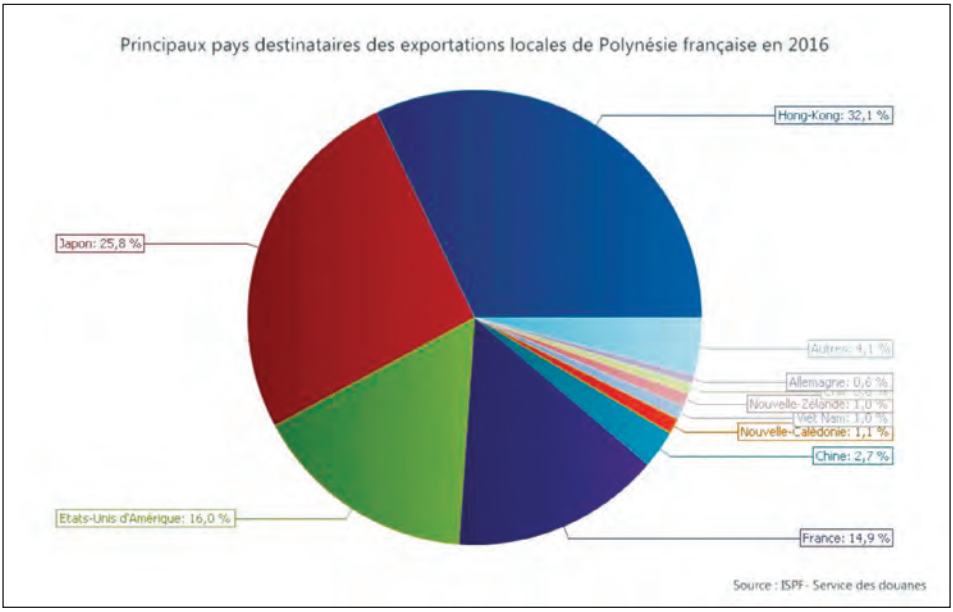

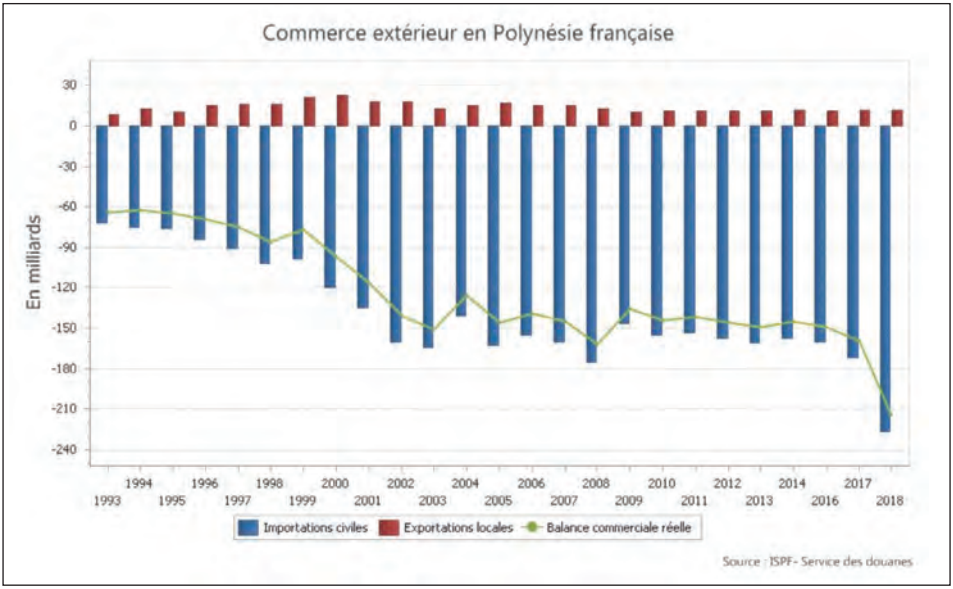

ISPF-2018 / source: ISPF

Ora 4G

INTERNET FIXE SANS ATTENDRE (1)

BRANCHEZ, SURFEZ !

-2 500 F (2)

soit - **20,95 €** sur votre 2ème facture

Sans ligne téléphonique
Economisez 355€/an(3)

Modem déplaçable à volonté
dans la zone de couverture Ora 4G

ABONNEZ-VOUS À L'AVANCE :

En scannant le QR code ci-contre

ou en saisissant l'adresse :
https://www.ora.pf/expats

Tél : 88 88 88 88 • www.ora.pf

(1) Sous réserve d'être dans la zone de couverture. (2) Offre valable jusqu'au 30 juin 2022 et non cumulable avec toute autre réduction. Sous réserve de souscription à un abonnement avec engagement de 12 mois. (3) Soit **42 408 F/an**, tarif correspondant au coût annuel d'abonnement à la ligne téléphonique pour un accès internet ADSL ou fibre.

L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT EN POLYNÉSIE

Le Cadre Institutionnel

Les enseignements du premier et second degré, ainsi que de l'enseignement supérieur non universitaire relèvent de plein droit du gouvernement de la Polynésie française. Le transfert de compétence en matière d'Education acté dès 1984 s'est traduit au fil des années par des textes procédant de délibérations de l'assemblée territoriale, qui en ont fixé les orientations, précisé les principes éducatifs, et arrêté les objectifs quantitatifs et qualitatifs. Des conventions de mise en œuvre administrative et financière – dont la dernière date du 4 avril 2007- ont été conclues entre l'Etat et le Gouvernement polynésien. Cette dernière convention réaffirme les relations privilégiées entre le ministère de l'Education nationale et le ministère de l'Education de Polynésie française.

L'Etat participe aux dépenses assumées par la Polynésie française en allouant à celle-ci les moyens financiers et en personnel nécessaires au fonctionnement et au développement du système éducatif polynésien. L'Etat collationne et délivre les diplômes nationaux, ce qui n'exclut ni des adaptations de l'enseignement sanctionné par ces diplômes, ni la possibilité pour la Polynésie de délivrer ses propres diplômes, éventuellement reconnus par l'Etat.
Le Ministre chargé de l'Education de Polynésie française est responsable de la mise en œuvre des orientations du système éducatif décidées par l'Assemblée de la Polynésie française. Il est le garant des adaptations qui en découlent.

Vous êtes mis à disposition du gouvernement de la Polynésie française et exercez en position d'activité dans ce cadre institutionnel. L'Etat continue d'être en droit votre employeur : il vous rémunère par l'intermédiaire du vice rectorat et assure la gestion de votre carrière. Mais votre affectation, les directives d'organisation du travail ou d'ordre pédagogique et éducatif que vous devez appliquer, relèvent du ministère chargé de l'Education de Polynésie française, qui participe également à votre évaluation. Pendant votre mise à disposition, vous relevez de l'autorité hiérarchique du Ministre polynésien de l'Education qui l'exerce par l'intermédiaire de votre chef d'établissement et de la Direction Générale de l'Education et des Enseignements.

clubtiare

Rejoignez notre programme de fidélité et devenez, vous aussi, voyageur privilégié !

Avec Air Tahiti Nui,
vos Miles vous donnent des ailes !

AIR TAHITI NUI

CHARTE DE L'ÉDUCATION DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Loi du Pays n° 2017-15 du 13 juillet 2017

OBJECTIFS ET PRINCIPES GÉNÉRAUX
DE L'ÉDUCATION EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Les 26 points clés

UNE ÉCOLE POUR TOUS

1. Obligation scolaire
2. Contrôle du respect de l'obligation scolaire
3. Signalement de l'absentéisme
4. Saisine du procureur de la République
5. Laïcité et gratuité de l'enseignement
6. Égalité d'accès
7. Affirmation des droits et obligations des élèves
8. Attachement à la réussite de tous
9. Accès à l'éducation : relever le défi de l'isolement géographique
10. Allocation des ressources : donner plus à ceux qui en ont le plus besoin
11. Accueil des enfants porteurs de handicap et assurance d'une continuité éducative aux enfants hospitalisés

UNE ÉCOLE PERFORMANTE

12. Garantie des connaissances et des compétences de base
13. Valorisation des langues polynésiennes en faveur du plurilinguisme
14. Définition et identification des décrocheurs
15. Élévation du niveau de qualification
16. Organisation de la continuité de l'enseignement
17. Qualité de l'enseignement
18. Recherche et innovation pédagogiques
19. Garantie de la meilleure orientation possible pour chaque élève
20. Adaptation des rythmes scolaires
21. Appui sur les réalités polynésiennes

UNE ÉCOLE OUVERTE

22. Implication des familles pour une coéducation dès la maternelle
23. Interactions de l'École : agir avec la société tout entière
24. Ouverture au monde professionnel
25. Ouverture au monde, notamment à la région du Pacifique
26. Médiation : agir contre les violences

CHARTE DE L'ÉDUCATION DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Loi du Pays n° 2017-15 du 13 juillet 2017

LE PILOTAGE DE L'ÉCOLE : UNE DÉMARCHE DE PERFORMANCE

Circulaires N°001342/MEJ et N°001343/MEJ du 28 mars 2019 relatives aux contrats d'objectifs des circonscriptions et des établissements de l'enseignement public de Polynésie française

La Charte de l'éducation est à la base de l'opérationnalisation et de l'évaluation de la politique éducative de la Polynésie française.

Elle permet de défendre les budgets de l'éducation et de rendre compte quant à l'utilisation des fonds publics.

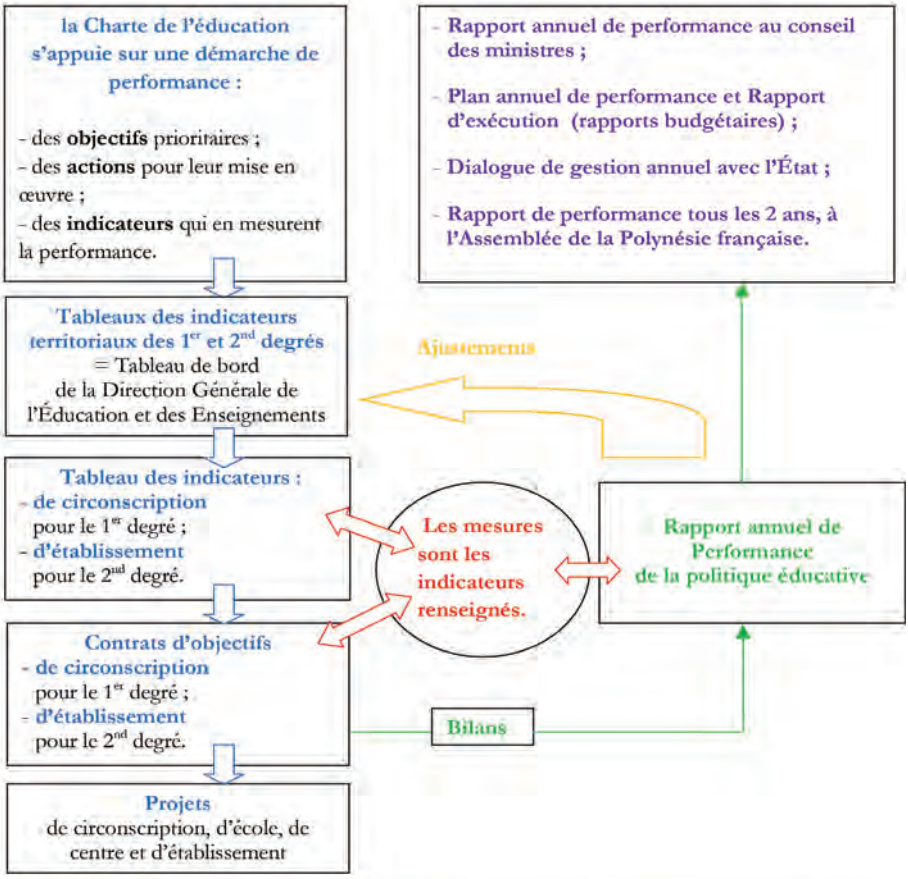

ORGANISATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS (D.G.E.E)

La direction générale de l'éducation et des enseignements a été créée le 1er Juillet 2014 en conseil des ministres par arrêté n°895 CM du 12 Juin 2014 modifié.

Ce service est issu de la fusion de la Direction de l'enseignement primaire et de la direction des enseignements secondaires. Il exerce ses missions sur l'ensemble des enseignements primaires et secondaires de compétence territoriale y compris ceux dispensés dans les centres de jeunes adolescents (CJA), les centres d'éducation aux technologies appropriées au développement (CETAD) et les classes post baccalauréat ouvertes dans les établissements publics d'enseignement de Polynésie française.

La direction générale de l'éducation et des enseignements est chargée de veiller à la mise en œuvre des orientations générales du Pays en matière de politique d'éducation et à l'application des conventions relatives à l'éducation passées avec l'Etat, du suivi des écoles regroupées au sein des circonscriptions pédagogiques du premier degré.

Elle contrôle et veille à l'organisation et à la gestion administrative et financière des enseignements de premier et du second degré. Elle est investie d'une mission générale d'assistance et de conseil envers tous les étudiants du Pays poursuivant leurs études sur le territoire ou à l'extérieur du territoire.

La direction générale est composée d'un directeur général de l'éducation et des enseignements, d'un secrétaire général, et de quatre chefs de départements.

DIRECTION - Mail : courrier@education.pf
Tél Standard : (+689) 40.47.05.00 - Fax : (+689) 40.42.40.39
Route de l'hippodrome - 98 716 Pirae
BP 20673 - 98713 PAPEETE

La Direction Générale de l'Education et des Enseignements fera l'objet, en cours d'année, d'une réorganisation dont l'objectif est de rationnaliser les moyens pour améliorer l'efficience du service.

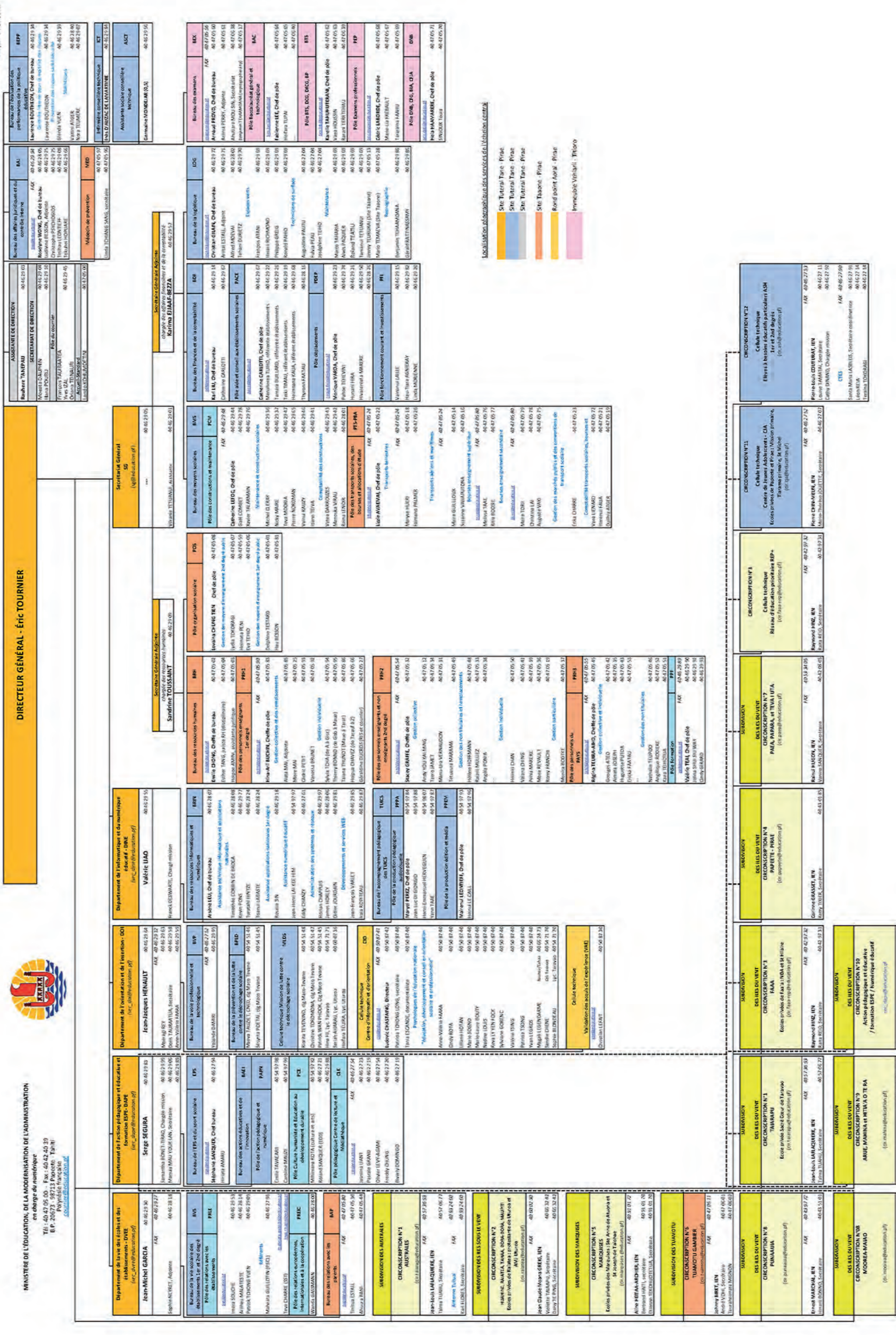
MINISTERE DE L'ÉDUCATION, DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION
en charge du numérique
Tél : 40 47 05 00 - Fax : 40 42 40 39
B.P. 20673 - 98713 Papeete - Tahiti
Polynésie française
mis à jour le 23/03/2021
DIRECTEUR GÉNÉRAL - Éric TOURNIER
ASSISTANTE DE DIRECTION
Rauhere TANEPAU
SECRETARIAT DE DIRECTION
Pôle du courrier
Secrétariat Général
SG
Secrétaire Générale Adjointe
Sandrine TOUSSAINT
Secrétaire Générale Adjointe
Karima EJJAAF-BEZZA
Bureau des affaires juridiques et du contrôle interne
Médecin de prévention
Bureau de l'évaluation des performances de la politique éducative
Infirmière conseillère technique
Assistante sociale conseillère technique
Département de la vie des écoles et des établissements - DVEE
Jean-Michel GARCIA
Département de l'action pédagogique et éducative et formation ESPE - DAPE
Serge SEGURA
Département de l'orientation et de l'insertion - DOI
Jean-Jacques HENAULT
Département de l'informatique et du numérique éducatif - DINE
Valérie LIAO
Bureau des ressources humaines
Pôle organisation scolaire
Bureau des moyens scolaires
Bureau des finances et de la comptabilité
Bureau de la logistique
Bureau des examens
Pôle Baccalauréat général et technologique
Pôle BTS, DCG, DFCG, BP
Pôle Examens professionnels
Pôle DNB, CFG, BIA, CFA
Bureau des ressources informatiques et numériques
Bureau de l'accompagnement pédagogique des TUICS
Pôle de la production édition et média
Cellule technique
Validation des acquis de l'expérience (VAE)
SUBDIVISION DES AUSTRALES
SUBDIVISION DES ILES SOUS LE VENT
SUBDIVISION DES MARQUISES
SUBDIVISION DES TUAMOTU
SUBDIVISION DES ILES DU VENT
CIRCONSCRIPTION N°1 TAIARAPU
CIRCONSCRIPTION N°3 FAAA
CIRCONSCRIPTION N°4 PAPEETE - PIRAE
CIRCONSCRIPTION N°7 PAEA, PAPARA, et TEVA I UTA
CIRCONSCRIPTION N°8 PUNAAUIA
CIRCONSCRIPTION N°9 ARUE, MAHINA et HITIA'A O TE RA
CIRCONSCRIPTION N°10 Action pédagogique et éducative / formation ESPE / Numérique éducatif
CIRCONSCRIPTION N°11 Cellule technique Centre de Jeunes Adolescents - CJA
CIRCONSCRIPTION N°12 Cellule technique Élèves à besoins éducatifs particuliers ASH 1er et 2nd degrés
CIRCONSCRIPTION N°13 Cellule technique Réseau d'éducation prioritaire REP+
CIRCONSCRIPTION N°6 TUAMOTU GAMBIER
Localisation géographique des services de l'échelon central
Site Tuteraï Tane - Pirae
Site Tuteraï Tane - Pirae
Site Tuteraï Tane - Pirae
Site Taaone - Pirae
Rond point Aorai - Pirae
Immeuble Vairiari - Titioro

POLYNESIE FRANCAISE

Ministère de l'éducation

CALENDRIER DE L'ANNEE SCOLAIRE 2021 - 2022

AOUT 2021

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE 2021

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

OCTOBRE 2021

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE 2021

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DECEMBRE 2021

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JANVIER 2022

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

FEVRIER 2022

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

MARS 2022

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AVRIL 2022

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

MAI 2022

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

JUIN 2022

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

JUILLET 2022

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AOUT 2022

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Liste des fêtes légales :

15 août 2021	Assomption	18 avr. 2022	Lundi de Pâques
1er nov.2021	Toussaint	1er mai 2022	Fête du travail
11 nov. 2021	Armistice 1918	08 mai 2022	Victoire 1945
25 déc.2021	Noël	26 mai 2022	Ascension
1er jan. 2022	Jour de l'An	05 juin 2022	Pentecôte
5 mars 2022	Arrivée de l'Evangile	06 juin 2022	Lundi de Pentecôte
15 avr. 2022	Vendredi Saint	29 juin 2022	Fête de l'Autonomie
17 avr. 2022	Pâques	14 juil. 2022	Fête nationale

Ecoles et CJA (1er degré)

Pré-rentrée des enseignants : 9 et 10 août 2021

Rentrée des élèves : 11 août 2021

Fin de l'année scolaire : 30 juin 2022 après la classe

Collèges et Lycées (2nd degré)

Pré-rentrée des enseignants : 9 août 2021
(Les établissements peuvent fixer une 2è journée de pré-rentrée hors temps scolaire avant les vacances de septembre)
Rentrée des élèves : 10 août 2021
Fin de l'année scolaire : 25 juin 2022 après la classe pour les lycées
: 2 juillet 2022 après la classe pour les collèges

⇨ Les élèves qui ont cours le samedi sont en congé le samedi après les cours.

Pré-rentrée des enseignants du 1er degré et concertations pédagogiques

9 Pré-rentrée des enseignants du 2nd degré

Fêtes légales

Vacances scolaires communes 1er et 2d degrés

Vacances scolaires 1er degré et collèges uniquement

Vacances scolaires lycées uniquement

ORGANISATION DU VICE-RECTORAT

Site : www.ac-polynesie.pf

Le vice-rectorat de la Polynésie française est un service déconcentré du ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports et du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Représentant du ministre de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports et de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur le territoire, le vice-recteur est l'interlocuteur privilégié du ministre de l'Éducation, de la modernisation de l'administration, en charge du numérique de la Polynésie française. Dans le cadre de l'autonomie accordée à la Polynésie française dans le domaine éducatif (loi organique du 27 février 2004), les services de l'État et du Pays ont conclu, pour 10 ans, une convention relative à l'éducation le 22 octobre 2016. Ce contrat organise la répartition des compétences et les modalités de fonctionnement entre les services de l'État et du Pays.

Les orientations éducatives et leur mise en œuvre (organisation des enseignements et répartition des moyens) relèvent de la compétence de la Polynésie française qui s'est engagée à respecter la mise en œuvre des cursus et des référentiels qui y mènent et les principales règles définies par le code de l'éducation.

Les domaines de compétence privilégiés du vice-rectorat

Le contrôle pédagogique sur les cursus et référentiels menant aux diplômes nationaux. Leur délivrance et leur certification relèvent en effet des compétences régaliennes de l'État.

Le contrôle pédagogique et l'aide aux enseignants.

La gestion administrative et la rémunération des fonctionnaires de l'État affectés en Polynésie française, ainsi que le recrutement des agents non titulaires ; le ministre de l'Éducation nationale rémunère environ 6250 agents, ce qui en fait le premier employeur de la Polynésie française.

L'ordonnancement budgétaire des fonds d'État délégués au système éducatif :

Budget de 549,2 M€ : (65,5 milliards de Fcfp)

- ✓ 507,44 M€ de masse salariale enseignement public et privé (60,5 milliards de Fcfp)
- ✓ -9,39 M€ de fonctionnement (1,12 milliards de Fcfp)
- ✓ 2,5 M€ de crédits d'investissement des constructions scolaires (298,3 millions de Fcfp)
- ✓ 5,75 M€ d'aides pour les bourses de l'enseignement supérieur (686,14millions de Fcfp)

Dans le cadre de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF), le vice-rectorat a renforcé ses missions d'expertise et de contrôle des moyens afin de garantir aux élèves polynésiens un système éducatif adapté à leurs besoins dans le respect des orientations budgétaires fixées par le gouvernement central.

MISSIONS ET ORGANISATION

Le pôle pédagogique

Sous l'autorité du vice-recteur, neuf inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux et un inspecteur de l'éducation nationale pour l'enseignement général de la voire professionnelle veillent à garantir le contenu des formations ainsi que le respect des cursus et des référentiels conduisant aux diplômes nationaux. Les inspecteurs ont ainsi à exercer une double tutelle pédagogique : l'une sur l'ensemble des personnels enseignants par le biais des inspections et évaluations individuelles, l'autre par leur expertise sur le respect des instructions officielles

de l'Éducation nationale concernant les cursus diplômants. Les inspecteurs pédagogiques participent activement à la formation initiale et continue des personnels enseignants dans le cadre de la convention du 4 septembre 2015 relative à l'Ecole supérieure du professo- rat et de l'éducation (ESPE) de la Polynésie française. Le suivi de la stratégie académique relative au numérique éducatif est défini par le délégué académique au numérique (DAN).

La direction des systèmes d'information (DSI)

La DSI a pour mission de construire et gérer l'ensemble des systèmes informatiques qui irriguent le système éducatif de la Polynésie française (plus de 78000 élèves et 5000 pro- fesseurs des 1er et second degrés publics et privés). Elle assure le pilotage d'une architecture informatique conforme à celle des académies métropolitaines, permettant ainsi l'accès à toutes les applications nationales. La DSI a contribué à l'adaptation en in- terne de l'application paie FENUA déployée en Polynésie. Elle assure enfin un soutien tech- nique au profit de l'ensemble des services du vice rectorat ainsi qu'aux départements informatiques du territoire, aux écoles et établissements d'enseignement du second degré. Elle participe, en tant que maîtrise d'œuvre, aux projets numériques de production de ressources éducatives en collaboration avec la dé- légation académique du numérique pour l'éducation (DANE), la DGEE, l'ESPE et l'UPF.

La direction des ressources humaines (DRH)

La DRH assure la rémunération des agents de l'État dépendant du vice-rectorat : enseignants exerçant dans les établissements des enseignements public et privé sous contrat avec l'État, personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé de l'enseigne- ment public. Plus de 6250 salaires sont versés mensuellement, représentant un total annuel de 507,4 millions d'euros, soit environ 60,5 milliards de Fcfp. La DRH assure également la gestion administrative, individuelle et collective des fonctionnaires de l'État. La DRH collabore étroitement avec les services de la Polynésie française afin que la gestion des personnels soit assurée dans le respect du statut général de la fonction publique de l'État tout en tenant compte des besoins propres à la Polynésie française (et du statut particulier du corps de l'Etat pour la Polynésie française).

La direction des affaires budgétaires et financières (DABF)

La DABF assure la gestion des crédits destinés à couvrir les frais de déménagement et de transport des personnels de l'État ainsi que des dépenses de fonctionnement du vice-rectorat, qui représentent un budget annuel de 6,49 M€ de crédits de fonctionnement (774,5 millions de Fcfp).

Elle assure le transfert des subventions de fonctionnement et des crédits pédagogiques au ministère territorial de l'Education pour un montant de 29,58 millions d'euros au titre de la DGF.

La direction des examens, des certifications professionnelles et des concours (DEC)

La DEC assure l'organisation de l'ensemble des concours de recrutement, examens professionnels et certifications des personnels relevant des ministères de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Elle veille à garantir le caractère national des examens conduisant à la délivrance des diplômes correspondants. Certaines épreuves de concours peuvent se dérouler de nuit afin de tenir compte du décalage horaire avec les centres d'épreuve des autres académies.

Immeuble Vehiarii 25 Avenue Pierre Loti, Titioro
BP 1 632 - 98 713 Papeete • www.ac-polynesie.pf
Tél.(689) 40 47 84 00
Vice-recteur : Philippe LACOMBE

VICE-RECTORAT DE POLYNÉSIE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Philippe Lacombe
Vice-recteur de la Polynésie française

Stéphane Le Ray
Secrétaire général

Médiateur en charge des collectivités d'outre-mer
Philippe Couturaud
mediateur-com@education.gouv.fr

Assistante de direction
Maite Chune
Tel : 40 47 84 03
secretariat@ac-polynesie.pf

Conseillère juridique
Élise Hermoso

Contrôleur de gestion
Mélina Tehaamoana

Service communication et Accueil
Chargée de communication
Cheffe de service
Florence Chin
accueil@ac-polynesie.pf

- **Accueil** — *Torea Heck* — Tel : 40 47 84 00
- **Gestionnaire courrier** — *Nathalie Pelmard* — Tel : 40 47 84 08
- **Vaguemestre** — *Clary Tehahe* — Tel : 40 47 84 25

Inspection pédagogique
Doyenne
IA-IPR Histoire-Géographie
Yvette Tommasini

- **Secrétariat** — *Rarahu Souché* — Tel : 40 47 84 14
- secretariat-insp@ac-polynesie.pf
- **IA-IPR Anglais Coordination langues vivantes** — *Catherine Batsch* — Tel : 40 47 84 16
- **IA-IPR Économie et Gestion** — *Géraldine Fondeville* — Tel : 40 47 84 12
- **IA-IPR Éducation Physique et Sportive** — *Lionel Amatte* — Tel : 40 47 84 17
- **IA-IPR Établissements et Vie Scolaire** — *Christian Morhain* — Tel : 40 47 84 15
- **IA-IPR Lettres** — *Gaëtan Le-Lu* — Tel : 40 47 84 10
- **IEN ET-EG Lettres Histoire-Géographie** — *Olivier Apollon* — Tel : 40 47 84 80
- **IA-IPR Mathématiques Chargé de la DANE** — *Éric Sigward* — Tel : 40 47 84 19
- **IA-IPR Sciences et Techniques Industrielles** — *Sylvie Martineau* — Tel : 40 47 84 13

Délégation Académique au Numérique
Chargé de la DANE
Éric Sigward
Tel : 40 47 84 19/81
dane@ac-polynesie.pf

- **Adjoint** — *Rafiq Sossey Alaoui* — Tel : 40 47 84 78
- **Sciences du numérique** — *Thomas Basso* — Tel : 40 47 84 77
- **Education aux médias et à l'information FOLIOS** — *Laetitia Brunette-Clavery* — Tel : 40 47 84 77
- **Numérique au collège D'COL** — *Brunelle Nechachby* — Tel : 40 47 84 77
- **Numérique au lycée professionnel** — *Raymond Kelly* — Tel : 40 47 84 77
- **Audiovisuel** — *Mathieu Pynte* — Tel : 40 47 84 77
- **Robotique** — *David Chevalier* — Tel : 40 47 84 77

Direction des systèmes d'information
Directeur
Jean-Philippe Péalat

- **Directeur adjoint** — *Adil Abounaidane* — Tel : 40 47 84 61
- secretariat-dsi@ac-polynesie.pf
- **Édition Web et rédaction - Assistance et maintenance informatique** — *Maheanuu Allain* — Tel : 40 47 84 68
- **Examens et concours Scolarité 1er degré Enseignement public et privé** — *Thierry Amerio* — Tel : 40 47 84 60
- **Scolarité 2nd degré SIECLE Enseignement public et privé Gestion d'identité** — *Patrick Mattei* — Tel : 40 47 84 64
- **Développement web** — *Romain Poli* — Tel : 40 47 84 67
- **Administration SIRH Décisionnel Scolarité 1er degré** — *Jean-Michel Simon* — Tel : 40 47 84 91
- **Administration, supervision, maintenance et assistance** — *Jonovan Vonghes* — Tel : 40 47 84 63
- **Innovation multimédia et production supports pédagogiques numériques** — *Bernhard Walzl* — Tel : 40 47 84 66

Direction des affaires budgétaires et financières
Directeur
Renaud Charles

- **Directrice adjointe** — *Théodora Haturau* — Tel 40 47 84 20
- daf@ac-polynesie.pf
- **Adjointe à la directrice adjointe** — *Winona Reiatua* — Tel : 40 47 84 23
- **Pôle achat public et affaires générales CSP chorus** — *Lany Van-Oenen* — Tel : 40 47 84 26; *Antonin Perrin* — Tel : 40 47 84 22
- **Pôle MAD et RAD** — *Mayline Lucas* — Tel : 40 47 84 24; *Jonathan Vonghes* — Tel : 40 47 84 21
- **Pôle logistique** — *Herenui Lee* — Tel : 40 47 84 55
- **Pôle bourses** — bourses@ac-polynesie.pf — *Pascaline Wong* — Tel : 40 47 84 53; *Herenui Lee* — Tel : 40 47 84 55

Direction des ressources humaines
Directeur
Anthony Legendre

Secrétaire de direction et jury académique d'évaluation des enseignants stagiaires — *Poema Tatarata* — Tel : 40 47 84 76
secretariat.drh@ac-polynesie.pf

Pôle de l'enseignement public et des rémunérations
Directeur adjoint
Julien Fontaine
Tel : 40 47 84 32

Département des rémunérations DRH1
Cheffe de département — *Vatina Teaha* — Tel : 40 47 84 33
drh1@ac-polynesie.pf

- **Référente indemnités** — *Karine Richeton* — Tel : 40 47 84 38
- **Référent cotisations** — *Charlie Aitamai* — Tel : 40 47 84 35
- **Gestionnaire de paie**
  - *Nina Wong Hen* — Tel : 40 47 84 36 A à CHAS
  - *Ludmilla Corbin de Broca* — Tel : 40 47 84 34 CHAT à FT
  - *Hereani Dagues* — Tel : 40 47 84 37 FU à LAO
  - *Maria Doom* — Tel : 40 47 84 47 LAP à MOL
  - *Mareva Letang* — Tel : 40 47 84 40 MOM à ROT
  - *Hina Teahu* — Tel : 40 47 84 43 ROU à TEL
  - *Évelyne Chang* — Tel : 40 47 84 39 TEM à Z

Département des personnels de l'enseignement public DRH2
Cheffe de département — *Moeata Letang-Tirao* — Tel : 40 47 84 49

- **Personnels de direction, d'inspection, IATSS**
  - *Tevahinerere Chaves* — Tel : 40 47 84 46
  - *Renata Hatitio* — Tel : 40 47 84 57
- dpae@ac-polynesie.pf
- **Personnels enseignants du 2nd degré**
  - *Gaelle Cheminade* — Tel : 40 47 84 31 AA à BR
  - *Sophie Mahea* — Tel : 40 47 84 70 BS à FA
  - *Heiana Hatitio* — Tel : 40 47 84 73 FB à ZZ
  - *Teani Liu* — Tel : 40 47 84 74 FB à ZZ
  - *Gilda Monnier* — Tel : 40 47 84 75 FB à ZZ
- dpe@ac-polynesie.pf
- **Personnels PsyEn, CPE** — *Gaelle Cheminade* — Tel : 40 47 84 31
- **Pensions** — pensions@ac-polynesie.pf

Pôle de l'enseignement privé et de la dématérialisation
Directrice adjointe
Évelyne Hannequin
Tel : 40 47 84 48

Département enseignement privé DRH3
Cheffe de département — *Évelyne Hannequin* — Tel : 40 47 84 48
dpp@ac-polynesie.pf

- **Adjointe à la cheffe de département Gestion Collective** — *Moeava Tarahu* — Te : 40 47 84 41
- **Gestion individuelle**
  - *Tahiaoko Hanin* — Tel : 40 47 84 79 A à GAM
  - *Sarah Foinkinos* — Tel : 40 47 84 44 GAN à M
  - *Francesca Holozet* — Tel : 40 47 84 42 N à Z
- **Contrôle et moyens de l'enseignement privé Disciplinaire** — *Emmanuelle Ly-Sao* — Tel : 40 47 84 45
- disciplinaireprive@ac-polynesie.pf
- **Accidents du travail** — at@ac-polynesie.pf

Département des examens des certifications professionnelles et des concours - DEC
Chef de Département — *Tuarii Doom* — Tel : 40 47 84 52
dec@ac-polynesie.pf

- **Gestionnaire des concours du premier degré** — *Marie-Elisabeth Paheroo* — Tel : 40 47 84 56
- **Gestionnaire des concours du second degré** — *Loana Changuy* — Tel : 40 47 84 51
- **Gestionnaire des concours des personnels A.S.S., I.T.R.F. et des bibliothèques, d'encadrement et des certifications professionnelles** — *Kalua Moeterauri* — Tel : 40 47 84 58

Vice-rectorat de la Polynésie française Immeuble Vehiarii 25 avenue Pierre LOTI BP 1632 - 98713 PAPEETE Téléphone: +689 40 478 400 email : accueil@ac-polynesie.pf Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8:00 à 12:00 et de 13:00 à 15:30

Vice-rectorat, avril 2021

LES STRUCTURES PÉDAGOGIQUES

I - LES CETAD

En Polynésie française, l'intégration de petites structures de formation professionnelle dans la plupart des collèges des îles éloignées correspond à une réalité géographique,économique et culturelle. Elle ne vise pas à éclater un LP monolithique sur plusieurs sites mais à donner à chaque archipel un foyer de développement original, approprié à ses besoins et à son identité.

Créés en 1980, les Centres d'Education aux Technologies Appropriées au Développement ou C.E.T.A.D. sont des structures éducatives polyvalentes qui dispensent des formations organisées autour d'un thème.
Les CETAD accueillent des élèves de 3eme pour y préparer des diplômes polyvalents organiséscomme l'est encore la société polynésienne dans ses archipels où l'éloignement, l'isolement, l'insularité, les difficultés d'approvisionnement en produits alimentaires et fabriqués, en pièces de rechange font partie de la vie quotidienne.

Le dynamisme du CETAD repose sur une petite équipe de 5 à 10 personnes volontaires, animée par un coordonnateur. Les PLP expatriés sont garants de la qualité technique des réalisations, les enseignants polynésiens de l'opportunité de ces réalisations et de leur ancrage à la tradition.

Enseigner en CETAD c'est faire preuve d'initiative pour trouver et enseigner des solutions originales dans une structure où formation initiale, ouverture sur la vie et production se côtoient.

Quelles sont les formations dispensées par les Deux types de formation coexistent dans les CETAD :

Les CPAP

Une formation polyvalente aux technologies appropriées au développement s'adressant surtout aux élèves en fin de 3ème conduisant en 2 ans à un diplôme de niveau 3 (anciennement V) à quatre options :

- PMH (petite et moyenne Hôtellerie)
- PB (polyvalent du Bâtiment)
- EPHR (exploitation polynésienne horticole et rurale)
- GEMM (gestion et exploitation en milieu marin)

Le CPMA

Un dipôme de niveau 3 (anciennement V) qui favorise la qualification des professionnels dans le domaine de l'artisanat d'art.

- option Gravure sur nacre
- option Sculpture sur bois

Le BPMA

Brevet Polynésien des Métiers d'Arts, dipôme de niveau 4 (anciennement IV).

II - Les G.O.D.

Les Groupements d'Observation Dispersés regroupent des classes de 6ème et de 5ème installés généralement près des écoles primaires, afin de permettre aux élèves une scolarité sans séparation prématurée de leur famille. Ils sont rattachés à un collège.

III - LES SECONDES EN COLLÈGE

Il est également à noter que certains collèges hébergent une classe de seconde, pour que les élèves puissent poursuivre un début de scolarité en lycée, sans être trop éloignés rapidement de leur famille.

LA PISCINE DE TAHITI
Partenaire
AQP
PRODUITS DE TRAITEMENT
Chlore lent - Multi action - Granules, etc...
MATÉRIEL DE PISCINE
Pompes - Filtres - Pièces à sceller.
ACCESSOIRES POUR PISCINE
Robot aspirateur - Épuisette - Brosse, etc...
Livraison dans toutes les îles
40 54 46 66
87 76 32 50
lapiscinedetahiti@gmail.com
Z.I. De Tipaerui

L'organisation du premier cycle de l'enseignement secondaire en Polynésie française - 2020-2021

SEGPA : Section d'Enseignement adapté
CETAD : Centre d'éducation aux technologies appropriées au développement
ULIS : Unités localisées pour l'inclusion scolaire
CJA : Centre de Jeunes Adolescents (Structure 1er degré)

MFREO : Maison Familiale et Rurale d'Éducation et d'Orientation
LPA : Lycée professionnel agricole (Opunohu – Moorea)
DNB : Diplôme national du Brevet
CFG : Certificat de Formation Générale

		2nde Générale	2nde Professionnel	1ère année CAP/CPAP CPMA	Formations agricoles	Module 3 Préparation à l'insertion
CFG		Diplôme national du brevet			DNB/CFG	CFG et Attestation de Formation
3ème SEGPA	3ème ULIS	Troisième		3ème PREPAMÉTIER	3ème de l'Enseignement Agricole (E.A.)	Module 2
4ème SEGPA	4ème ULIS	Quatrième			4ème de l'Enseignement Agricole (E.A.)	
5ème SEGPA	5ème ULIS	Cinquième				Module 1
6ème SEGPA	6ème ULIS	Sixième				
Collège					MFREO	CJA

Schéma des études après la 3e

(1) Le Bac général prépare à des études supérieures longues

(2) Le Bac technologique prépare à des études supérieures courtes
Des études supérieures longues sont envisageables
7 séries sont proposées (STMG, STI2D, STL, ST2S, STAV, STD2A, STHR)

Parcours conseillés

Parcours adaptés

Parcours envisageables sous conditions

Passerelles

(3) Le Bac professionnel prépare à la vie active et à des études supérieures courtes en BTS
Des études en BUT peuvent être envisageables sous réserve d'un excellent dossier
Les licences universitaires ne sont pas conseillées
38 spécialités du secteur de la production et du secteur des services sont proposées en Polynésie

(4) (5) Le CAPA et le CPAP préparent à la vie active
Une poursuite d'études en bac professionnel est envisageable
32 spécialités du secteur de la production et du secteur des services sont proposées en Polynésie

BUT Bachelor Universitaire de Technologie
BTS Brevet de Technicien Supérieur

CED Centre d'éducation au développement
CETAD Centre d'enseignement aux technologies appropriées aux développement
MFROE Maison Familiale Rurale d'Éducation et d'Orientation
SEP Section d'enseignement professionnel (lycée polyvalent)

Licence d'université
Grandes écoles
Classes préparatoires

BUT

BTS

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Bac général (1)	Bac technologique (2)	Bac professionnel (3)		
			Vie active	
Terminale générale	Terminale technologique	Terminale professionnelle	CAPA (4)	CPAP (5)
Première générale	Première technologique	Première professionnelle	CAPA 2e année	CPAP 2e année
Seconde générale et technologique ou 2nde spécifique hôtellerie		Seconde professionnelle	CAPA 1re année	CPAP 1re année

LYCÉE PROFESSIONNEL - SEP - CETAD - CED - MFR

VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

VOIE PROFESSIONNELLE

3e

Schéma réalisé par le CIO de Polynésie française

Les différents niveaux d'intervention dans le cadre de la Prévention et de la Lutte contre le Décrochage Scolaire

La circulaire de Madame la ministre de l'Education et de l'enseignement supérieur du 3 février 2015 instaure une Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) sur le territoire de la Polynésie française

A l'instar de sa mise en œuvre en métropole depuis la circulaire du 9 février 2011, cette mission concerne tous les responsables du système éducatif du second degré en Polynésie française.

Constitution et animation d'un Groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS) en établissements

- Existence d'un référent décrochage (Missions particulières) dans chaque établissement
- Détection des jeunes présentant des signes de décrochage
- Analyse des besoins et mise en œuvre d'accompagnements
- Développement de solutions individualisées spécifiques de raccrochage
- Remontée des informations à l'animateur de Bassin

Traitement des dossiers des élèves décrocheurs (au CIO dans le cadre de la PAAPD : Plateforme d'Aide et d'Agencement des Publics Décrocheurs)

- Accueil, entretien et analyse des situations
- Orientation des décrocheurs vers des solutions adaptées
- Définition des actions à conduire en lien avec les établissements, les dispositifs de la MLDS et les partenaires du champ de la formation et de l'insertion (SEFI, RSMA, CFPA….)

Pilotage et développement de dispositifs pédagogiques et spécifiques (au DOI dans le cadre de la MLDS)

- Définition des actions mises en œuvre dans les différents dispositifs (MAA Seconde Chance et JDC)
- Mobilisation de moyens humains et matériels
- Accompagnement vers la reprise de formation
- Evaluation et régulation du dispositif

DISPOSITIFS POUR LES ÉLÈVES À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS

LA CTES

La Commission Territoriale de l'Education Spéciale a été créée dans le cadre de la délibération n°82-36 du 30 avril 1982 relative à l'action en faveur des handicapés. Elle est compétente à l'égard des enfants, adolescents et jeunes majeurs handicapés de leur naissance à 20 ans. Elle reconnait le handicap de l'intéressé en évaluant son taux d'incapacité partielle permanente (Taux IPP) selon le guide barème pour l'évaluation des déficiences et incapacités des personnes handicapées en vigueur en Polynésie française (Taux IPP minimum nécessaire : 50%).

Ses principales missions :

Elle exerce une mission d'accueil, d'information et d'accompagnement des familles concernées.

Elle attribue les compensations financières et humaines.

Elle délivre les cartes d'invalidité (CTI, CTI-TP, …..).

Elle oriente l'intéressé(e) vers l'établissement scolaire ordinaire/spécialisé ou le service/suivi dispensant l'éducation adaptée correspondant à ses besoins.

Elle donne un avis sur l'utilisation d'un matériel pédagogique adapté et/ou spécifique.

Elle valide le PPS/PPF élaboré en ESS (Equipe de Suivi de Scolarisation) et transmis à la CTES par l'ESR (Enseignant spécialisé référent) du secteur.

Les secteurs et coordonnées des Enseignants Spécialisés Référents (ESR) de Polynésie française :

Secteurs	Nom de l'ESR	Adresse courriel
ESR1 : Papeete, Paea, Huahine et secteur CLG Rangiroa	Mme Ninauei APEANG	esr1@education.pf
ESR2 : Pirae, Arue, Mahina, Hitia'a et secteur CLG Hao	Mme Karine TAIMANA	esr2@education.pf
ESR3 : Teva I Uta, Taiarapu et les Marquises	Mme Moeata LUCAS	esr3@education.pf
ESR4 : Punaauia, Moorea-Maiao, Bora Bora et secteur CLG Makemo	Mme Joséphine REIATUA	esr4@education.pf
ESR5 : Faaa, Papara et Raiatea	M. Laurent PUECH	esr5@education.pf
ESR6 : Ecoles et lycées privés	Mme Jackie FERRE	[illegible]
Secteur des Australes	Mme Cathy DINAND-MARE	[illegible]
Secteur de Tahaa	Mme Santa-Maria LASBLEIS	[illegible]

La CTES se trouve à Pirae, site de la DGEE de Tuterai Tane, route de l'hippodrome

Heures d'ouverture au public : Lundi au jeudi de 8h00 à 15h00 et le vendredi de 8h00 à 12h00

Téléphone : 40 46 27 14

Adresse mail : ctes@education.pf

Le calendrier des réunions et les formulaires de saisine sont téléchargeables sur le site de l'ASH.

(ash-polynesie.education.pf).

LE PAI

LE PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (PAI) pour les élèves.

Le PAI concerne les enfants et adolescents atteints de troubles chroniques de la santé (asthme, par exemple), allergies, intolérance alimentaire,…Il est élaboré à la demande de la famille ou du directeur / chef d'établissement avec l'accord de la famille.

Le document doit être renseigné par le médecin traitant de l'enfant qui (ayant identifié le besoin de sa mise en place) précisera le protocole à suivre (posologies, informations médicales importantes) et détaillera le contenu de la trousse d'urgence à organiser.

Le médecin préparera donc l'ordonnance qui permettra à la famille d'acheter les médicaments afin de constituer la trousse d'urgence.

La famille contactera le directeur (ou le chef d'établissement) pour finaliser la mise en œuvre du PAI : signatures, choix du lieu et des modalités de conservation de la trousse d'urgence.

La signature de ce document engage toutes les parties (famille, école et tous les référents de l'élève) afin d'accueillir l'enfant dans les conditions de sécurité nécessaires, que cela soit lors des activités scolaire, lors des sorties obligatoires (ou facultatives), éventuellement, lors du repas et des transports.

Les documents sont en téléchargement sur :

https://www.education.pf/projjet-daccueil-individualise-pai/

LA TROUSSE D'URGENCE

Constitution : Les parents doivent être très vigilants sur les dates de péremption des médicaments qui doivent au moins couvrir l'année scolaire.

Un exemplaire du PAI signé de l'année sera glissé dans la pochette au nom de l'enfant. Conservation : Respecter les conditions de conservation indiquées, dans un espace accessible et connu de tous.

En cas de déplacement, la trousse doit suivre l'enfant impérativement.

LE SEGPA

LES SECTIONS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL ADAPTÉ

Les SEGPA accueillent au sein du collège des jeunes de la 6e à la 3e présentant des difficultés scolaires graves et durables qui n'ont pas pu être résolues par des actions d'aide scolaire et de soutien (PPRE, DASED…). Intégrée dans un collège, la classe regroupe un groupe d'élèves restreint (16 au plus) afin d'individualiser le parcours de chacun. La SEGPA a pour ambition de mener les élèves à une qualification diplômante et à la poursuite de leurs études en Lycée professionnel.

Les élèves sont orientés en SEGPA par la Commission pour l'Orientation (CPO) présidée par le Directeur Général de L'Education et des Enseignements (ou son représentant).

On peut obtenir plus d'informations contenant l'orientation et le fonctionnement de la SEGPA ou télécharger les documents à remplir sur le site «http://ash-polynesie.education.pf/ ».

Les SEGPA de la Polynésie :

SEGPA	Divisions	Coordonnées téléphoniques	Adresse courriel
SEGPA TARAVAO	De la 6ème à la 3ème	40 54 89 89	clg.tiarere@education.pf
SEGPA PAPARA	De la 6ème à la 3ème	40 54 80 40	clg.papara@education.pf
SEGPA PUNAAUIA	De la 6ème à la 3ème	40 50 26 88	clg.punaauia@education.pf
SEGPA HENRI HIRO	6ème et 5ème	40 80 34 00	clg.henri.hiro@education.pf
SEGPA MACO TEVANE	De la 6ème à la 3ème	40 54 51 51	clg.paeaea@education.pf
SEGPA PAO PAO	De la 6ème à la 3ème	40 55 00 65	clg.paopaoeducation.pf
SEGPA BORA BORA	6ème, 5ème et 4ème	40 60 57 00	clg.borabora@education.pf

Contacts à la DGEE : Cathy DINAND, chargée de mission pour l'organisation des CPO : cathy.dinand-mare@education.pf / 40 46 27 92

Circonscription ASH : cir.ash@education.pf

40 46 27 11

AFPRAL

Association Française pour la Prévention des Allergies

L'Antenne Polynésie AFPRAL (Association Française pour la Prévention des Allergies), qui existe depuis 10 ans, est animée par des parents touchés par les problèmes des allergies. Les allergies sont classées au 4ème rang des maladies par l'OMS peuvent être :

- respiratoires : asthme mais aussi pollen (notamment lorsque les manguiers sont en fleur),

- alimentaires : lait, arachide, gluten…mais aussi poisson, charcuterie...,

- cutanées : eczéma, … mais aussi zinc, nickel…

L'association informe les familles lors de la rentrée scolaire pour aider à élaborer les PAI mais aussi tout au long de l'année lors des journées de l'allergie, pour permettre des dépistages. Les animations sont à destination de tous les personnels encadrants les enfants.

BP 21 221 - 98 713 Papeete - Tahiti
Contact : 87 73 90 00

Email : antenne-polynesie@afpral.fr

MINI SOMMAIRE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS PAR ARCHIPEL

LES BASSINS DE FORMATION : CARTE DES ÉTABLISSEMENTS PAR ARCHIPEL 47

ÎLES DU VENT

ZONE URBAINE
COLLÈGE DE TIPAERUI 50
LYCÉE PAUL GAUGUIN 50
COLLÈGE MACO TEVANE 50
LYCÉE DU DIADÈME 51
LYCÉE POLYVALENT DE TAAONE 52
LYCÉE HÔTELIER DE TAHITI 52
COLLÈGE HENRI HIRO DE FAAA 53
LYCÉE PROFESSIONNEL DE FAAA 53

CÔTE EST
COLLÈGE D'ARUE 54
COLLÈGE DE MAHINA 55
LYCÉE PROFESSIONNEL DE MAHINA 55
COLLÈGE DE HITIAA 56

ISTHME DE TARAVAO
COLLEGE DE TARAVAO 56
LYCÉE POLYVALENT DE TARAVAO 57

CÔTE OUEST
COLLÈGE DE PAPARA 58
LYCÉE TUIANU LE GAYIC 58
COLLÈGE DE PAEA 59
COLLÈGE DE PUNAAUIA 59
COLLÈGE DE TEVA I UTA 59

MOOREA
COLLÈGE D'AFAREAITU 60
COLLÈGE DE PAOPAO 60

ÎLES SOUS LE VENT

HUAHINE
COLLÈGE DE HUAHINE 62

RAIATEA
LYCÉE D'UTUROA 62
COLLÈGE D'UTUROA 62
COLLÈGE DE FAAROA 64
LYCÉE PROFESSIONNEL D'UTUROA 64

TAHAA
COLLÈGE DE TAHAA 65

BORA BORA
COLLÈGE DE BORA BORA 65

TUAMOTU

RANGIROA
COLLÈGE DE RANGIROA 66

HAO
COLLÈGE DE HAO 67

MAKEMO
COLLÈGE DE MAKEMO 67

MARQUISES

NUKU HIVA
COLLÈGE DE TAIOHAE 68

UA-POU
COLLÈGE DE UA-POU 70

HIVA-OA
COLLÈGE / LYCÉE D'ATUONA 71

AUSTRALES

RURUTU
COLLÈGE DE RURUTU MOERAI 72

TUBUAI
COLLÈGE DE MATAURA 72

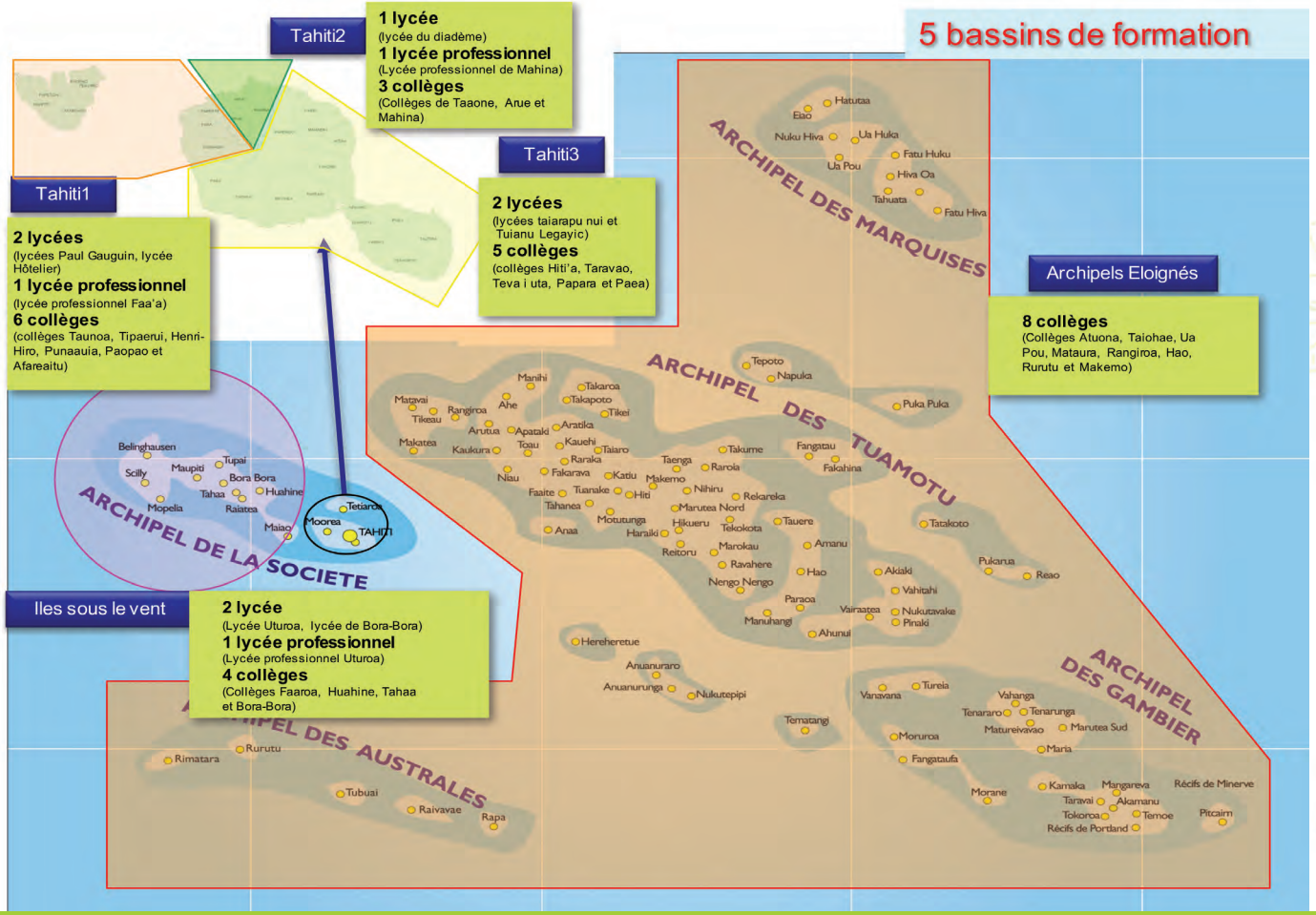
5 bassins de formation
Tahiti2
1 lycée
(lycée du diadème)
1 lycée professionnel
(Lycée professionnel de Mahina)
3 collèges
(Collèges de Taaone, Arue et Mahina)
Tahiti3
2 lycées
(lycées taiarapu nui et Tuianu Legayic)
5 collèges
(collèges Hiti'a, Taravao, Teva i uta, Papara et Paea)
Tahiti1
2 lycées
(lycées Paul Gauguin, lycée Hôtelier)
1 lycée professionnel
(lycée professionnel Faa'a)
6 collèges
(collèges Taunoa, Tipaerui, Henri-Hiro, Punaauia, Paopao et Afareaitu)
Archipels Eloignés
8 collèges
(Collèges Atuona, Taiohae, Ua Pou, Mataura, Rangiroa, Hao, Rurutu et Makemo)
Iles sous le vent
2 lycée
(Lycée Uturoa, lycée de Bora-Bora)
1 lycée professionnel
(Lycée professionnel Uturoa)
4 collèges
(Collèges Faaroa, Huahine, Tahaa et Bora-Bora)
ARCHIPEL DES MARQUISES
ARCHIPEL DES TUAMOTU
ARCHIPEL DE LA SOCIETE
ARCHIPEL DES GAMBIER
ARCHIPEL DES AUSTRALES
Hatutaa
Etao
Nuku Hiva
Ua Huka
Ua Pou
Fatu Huku
Hiva Oa
Tahuata
Fatu Hiva
Tepoto
Napuka
Puka Puka
Manihi
Takaroa
Takapoto
Matavai
Rangiroa
Ahe
Tikei
Tikeau
Arutua
Apataki
Aratika
Makatea
Kaukura
Toau
Kauehi
Taiaro
Takume
Fangatau
Fakahina
Raraka
Taenga
Raroia
Niau
Fakarava
Katiu
Makemo
Faaite
Tuanake
Hiti
Nihiru
Rekareka
Tahanea
Marutea Nord
Motutunga
Hikueru
Tauere
Haraiki
Tekokota
Anaa
Reitoru
Marokau
Amanu
Ravahere
Hao
Nengo Nengo
Tatakoto
Pukarua
Reao
Akiaki
Vahitahi
Paraoa
Vairaatea
Nukutavake
Pinaki
Manuhangi
Ahunui
Hereheretue
Anuanuraro
Anuanurunga
Nukutepipi
Tematangi
Vanavana
Tureia
Vahanga
Tenararo
Tenarunga
Matureivavao
Marutea Sud
Moruroa
Maria
Fangataufa
Morane
Kamaka
Mangareva
Récifs de Minerve
Taravai
Akamanu
Tokoroa
Temoe
Pitcairn
Récifs de Portland
Belinghausen
Scilly
Maupiti
Tupai
Bora Bora
Tahaa
Huahine
Mopelia
Raiatea
Maiao
Moorea
Tetiaroa
TAHITI
Rimatara
Rurutu
Tubuai
Raivavae
Rapa

BILAN DE LA RENTRÉE 2020

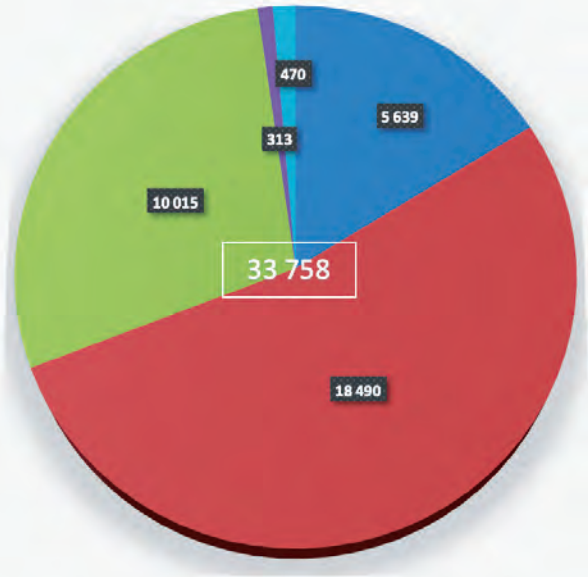

Total des élèves du 1er degré en Polynésie en 2020 : 33 758

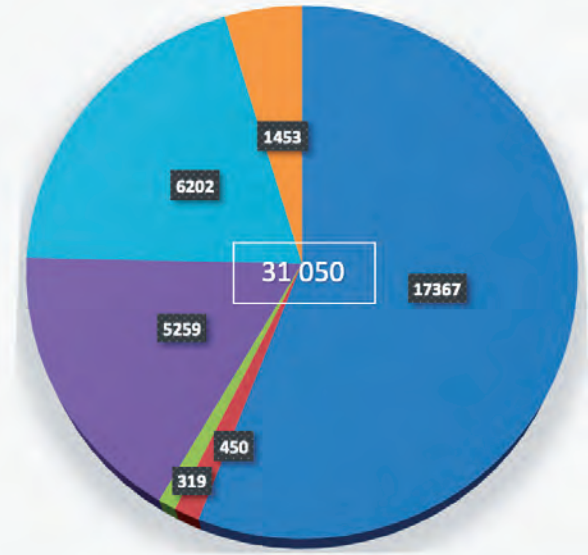

Total des élèves du 2nd degré en Polynésie en 2020 : 31 050

Terevau Piti

Partez aux Iles Sous le Vent
avec votre véhicule sans soucis.

contact@terevaupiti.pf
MOZ : +689 40 461 161 **PPT** : +689 40 461 162

Pour plus d'informations :
www.terevaupiti.pf

ZONE URBAINE

COLLÈGE DE TIPAERUI

(Collège de Tipaerui, 9840338V)
Adresse : BP 4557 - 98713 Papeete
Tél.: (+689) 40.50.96.50
Télécopie : (+689) 40.45.22.79
Email : clg.tipaerui@education.pf
Site web : http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Isabelle DINAND
Chef ets adjoint : Emmanuel MILLET
Régime : demi-pension

Structure Pédagogique :

6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è prépa. des métiers, 3è collège, ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire).

LYCÉE PAUL GAUGUIN

(Lycée, 9840002E)
Adresse : BP 126 - 98713 Papeete
Tél : (+689) 40.54.00.54
Télécopie : (+689) 40.50.00.64
Email : lyc.paul.gauguin@education.pf
Site web : http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Jean Pascal VINS
Chef ets adjoint : Lionel LERAY
Régime : demi-pension et internat

Structure Pédagogique :

BAC général : Hist. Géo GSP, Hum. Litt. ph, SES, LLCE, LLCR tah., Maths, NSI, PC, SVT, Arts (cinéma, aud.)/ BAC technologique STMG : Communic. & gest. ress. humaines, Compta. & finance d'entreprises, Mercatique (marketing) / CPGE Eco. et commerc. opt. économique.

COLLÈGE MACO TEVANE

(Collège, 9840392D)
Adresse : BP 51605 - 98716 PIRAE
Tél.: (+689) 40.54.51.51
Télécopie : (+689) 40.54.51.54
Email : clg.taunoa@education.pf
Site web : http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Hervé BARBEAU
Chef ets adjoint : Sophie PEILLARD
Régime : demi-pension

Structure Pédagogique

6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège, 6è SEGPA, 5è SEGPA, 4è SEGPA, 3è SEGPA, 3è prépa. des métiers, ULIS.

LYCÉE DU DIADÈME

(Lycée, 9840023C)
Adresse : BP 5694 - 98716 Pirae
Téléphone : (+689) 40.54.26.00
Télécopie : (+689) 40.42.06.21
Email : lyc.taaone@education.pf
Site web : http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Philippe BEUCHOT
Chef ets adjoint : Maite LEQUERRE (2de)
Chef ets adjoint : Pascale AGOSTINI
Chef ets adjoint : Pascal LASMEZAS
Régime : demi-pension et internat

Structure Pédagogique

BAC général : Hist. Géo GSP, Hum. Litt. ph, SES, LLCE, LLCR tah., Maths, NSI, PC, SVT, SI, Arts (théâtre) / CAP : Electricien, Maintenance véhic. Auto opt Véhic. Part. / BACPRO : Métiers de l'électricité et des environnements connectés, Mainten. équipements industriels, Techni. Etudes bât. Etudes économie, Technicien géomètre topographie, Maint. vehic. auto : voit. Particul. / BAC technologique : STID architecture et construction, Energie et Environnement, innovation technologique et éco conception, Système d'information numérique, Sciences & Techno. Santé & Social / BTS : Bâtiment, Electrotechnique et SP3S, CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Écoles), PTSI Pphysique, Technologie et Sciences Industrielles), BTS : Maintenance des systèmes (opt A : systèmes de production). CAP : Equipier polyvalent du commerce / BACPRO : Gestion administration, Métiers du commerce et de la vente (option B) / BAC technologique STMG : Communic. & gest.ress. humaines, Comptab. & finance d'entreprises, Gestion systemes d'information, Mercatique (marketing) / Gestion et finance, Ressources humaines et communication / BTS : Gestion de la PME, Support à l'action managerale, Compta. gestion des organisations, Services Informatiques aux organisations : SLAM, Management commercial opérationnel, Négociation et digitalisation de la relation client / DCG 3 Comptabilité et gestion.

ZONE URBAINE

COLLÈGE DE TAAONE

(Collège, 9840208D)
Adresse : BP 5154 - 98716 PIRAE
Tél.: (+689) 40.50.16.01
Télécopie : (+689) 40.45.29.68
Email : clg.taaone@education.pf
Site web : http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Olivier LEBOUTET
Chef ets adjoint : Valérie MILANO
Régime : demi-pension

Structure Pédagogique

6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège, 3è prépa. des métiers.

LYCÉE HÔTELIER DE TAHITI

(Lycée, 9840268U)
Adresse: BP 13 000 - 98717 Punaauia
Tél.: (+689)40.50.45.50
Télécopie : (+689) 40.50.45.51
Email : lyc.hotelier@education.pf
Site web : http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement :
Pepin MOU KAM TSE
Chef ets adjoint :
Dominique CARENO-GENTILLY
Régime : demi-pension et internat

Structure Pédagogique

CAP : Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant, cuisine, ULIS / MC : Charcutier-traiteur, Accueil réception / BACPRO : Restauration, cuisine, boulanger pâtissier / BAC technologique : STHR / BTS : Management en hôtellerie restauration, tourisme, MAN hôtellerie.

ZONE URBAINE

COLLÈGE HENRI HIRO

(Collège, 9840233F)
Adresse : BP 60200 - 98702 Faaa
Tél.: (+689) 40.80.34.00
Télécopie : (+689) 40.80.34.05
Email : clg.henri.hiro@education.pf
Site web : http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement :
Christine GUILLOTS
Chef ets adjoint : Mireille CADOUSTEAU
Régime : demi-pension

Structure Pédagogique

6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège, 3è prépa. des métiers, 6è SEGPA, 5è SEGPA.

LYCÉE PROFESSIONNEL DE FAAA

(Lycée Professionnel, 9840267T)
Adresse : BP 6001 - 8702 Faaa
Tél.: (+689) 40.80.32.00
Télécopie : (+689) 40.80.32.01
Email : lpr.faaa@education.pf
Site web : http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement :
Antony BARBERO
Chef ets adjoint : Willy VAIHO
Régime : demi-pension

Structure Pédagogique

CAP : Equipier polyvalent du commerce, Maçon, Menuiserie mobilier et agencement, Réparation des carrosseries , Serrurier métallier, Couture flou, Accompagnement éducatif petite enfance / BACPRO : Acc. soins et services à la personne, Métiers de la sécurité, Technicien chaudron. indust, Technicien menuisier agenceur, Métiers de la mode, Carrosserie option réparation, Services proximité et vie locale, Commerce, Gestion administration, Technicien du bâtiment ORGO, Prévention sécurité, Aménagement et finition du bâtiment / BTS Gestion de la PME, Management commercial opérationnel, Management opérationnel de la sécurité.

CÔTE EST

COLLÈGE D'ARUE

(Collège, 9840289S)
Adresse : BP 14138 - 98701 Arue
Tél.: (+689) 40.50 04 50 - Télécopie : (+689) 40.45 23 41
Email : clg.arue@education.pf
Site web : http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Wendy HAREA
Chef ets adjoint : Djambae MOISSI
Régime : demi-pension

Structure Pédagogique
6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège, 3è prép. des métiers, ULIS

CÔTE EST

COLLÈGE DE MAHINA

(Collège, 9840252B)
Adresse : BP 11995 - 98709 Mahina
Tél.: (+689) 40.50.87.60
Télécopie : (+689) 40.83.38.85
Email : clg.mahina@education.pf
Site web : http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Patricia LAMAUD
Chef ets adjoint : Christian VONGHES
Régime : demi-pension

Structure Pédagogique

6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège, 3è prépa. des métiers.

LYCÉE PROFESSIONNEL DE MAHINA

(Lycée Professionnel, 9840341Y)
Adresse: BP 11983 - 98709 Mahina
Tél.: (+689) 40.50.12.50
Télécopie: (+689) 40.48.24.97
Email : lpr.mahina@education.pf
Site web : http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Romain MATHIEU
Chef ets adjoint : Marlène N'GOLO
Régime : demi-pension et internat

Structure Pédagogique

CAP : Accompagnement éducatif petite enfance, Electricien, installateur sanitaire, installateur froid climatisation de l'air / BACPRO : Métiers de la coiffure, Esthétique cosmétique parfumerie, Electrotec. energ. equip.communic , Maintenance equipements indust. Systemes electroniques numeriques , Techniques froid et conditionnement air , Service de proximité et vie locale, Accueil, soins et services à la personne,BTS : Maintenance des systèmes (opt B : systèmes énergétiques et fluidiques).

CÔTE EST

COLLÈGE DE HITIAA

(Collège, 9840352K)
Adresse: BP 11992 - 98709 Mahina
Tél.: (+689) 40.54.74.80
Télécopie : (+689) 40.57.38.39
Email : clg.hitiaa@education.pf
Site web : http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement :
Elise BOURDON
Régime : demi-pension

Structure Pédagogique

6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège.

ISTHME DE TARAVAO

COLLEGE DE TARAVAO

(Collège, 9840021A)
Adresse: BP 7005 - 98719 Taravao
Tél.: (+689) 40.54.89.89
Télécopie : (+689) 40.57.27.31
Email : clg.taravao@education.pf
Site web : http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Jean paul LANDE
Chef ets adjoint : Virginie CORNILLAULT
Régime : demi-pension

Structure Pédagogique

6è collège, 5è collège, 4è collège,
3è collège, 3è prépa. des métiers.

SEGPA DE TARAVAO

(SEGPA, 9840362W) - Adresse : BP 7005 - 97719 Taravao
Téléphone : (+689) 40.54.89.89 - Télécopie : (+689) 40.57.27.31
Email : clg.taravao@education.pf - Site web : http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires) Chef d'Etablissement : Jean paul LANDE
Régime : demi-pension

Structure Pédagogique 6è SEGPA , 5è SEGPA , 4é SEGPA, 3è SEGPA.

LYCÉE POLYVALENT DE TARAVAO

(Lycée, 9840339W)
Adresse: BP 7014 - 98719 Taravao
Tél.: (+689) 40.54.71.71
Télécopie : (+689) 40.57.00.47
Email : lyc.taravao@education.pf
Site web : http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Ladja CHOPINEAUX
Chef ets adjoint : Lise MAURIN BRIEC
(lycée Professionnel)
+ Chef ets adjoint : Florent ZAMBA
Régime : demi-pension et internat

Structure Pédagogique

BAC général : Hist. Géo GSP, Hum. Litt. ph, SES, LLCE, LLCR tah., Maths, NSI, PC, SVT, SI / BAC technologique : STI2D : architecture et construction, Système d'information numérique, STMG : gestion et finances, Ressources humaines et comm./ BTS : Banque, Etude et éco de la construction , Gestion de la PME / CAP : Maint. mat. opt. Espaces verts, Menuisier fabr. de menuiserie mob. et agenc. , Serrurier métallier , Carreleur mosaiste , Peintre applicateur de revêtement, Equipier polyvalent du commerce, Assistant techn. en milieux familiale et coll. / BACPRO : Commerce , gestion administrative, gestion administration , Maintenance nautique , Technicien bât. : org. réal. gros. ouv. , Aménagement finition bâtiment , Techn. Etudes Bat A études & éco. , Techn. Etudes Bat B assist. Archi, Acceuil soins et services à la personne, Maintenance des matériels-option C : espaces verts.

CÔTE OUEST

COLLÈGE DE PAPARA

(Collège, 9840022B)
Adresse : BP 12006 - 98764 Papara
Tél.: (+689) 40.54.80.40
Télécopie: (+689) 40.57.33.88
Email : clg.papara@education.pf
Site web : http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Betina TINORUA
Chef ets adjoint : Thierry GALLAND
Régime : demi-pension

Structure Pédagogique

6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège, 6è SEGPA, 5è SEGPA, 4è SEGPA, 3è prépa.des métiers.

LYCÉE TUIANU LE GAYIC

(Lycée, 9840386X)
Adresse : BP 120001 - 98764 Papara
Tél.: (+689) 40.54.76.50
Télécopie : (+689) 40.54.76.54
Email : lyc.tuianu.legayic@education.pf
Site web : http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Thierry CORNILLAULT
Chef ets adjoint : Christophe BRUNET
Régime : demi-pension et internat

Structure Pédagogique

BAC général : Hist. Géo GSP, Hum. Litt. ph, SES, LLCE, LLCR tah., Maths, NSI, PC, SVT, SI / PCL / BTS : transport et prestations logistiques, Electrotechnique / CAP : agent polyvalent de restauration, Electricien / BAC PRO : Métiers de l'électricité et des environnements connectés, gestion administration, Transports, hygiène propreté stérilisation / BAC technologique, STL, STMG Ressources humaines et communications, gestion et finance, Marketing. CPGE Economique er commerciale Option technologique.

CÔTE OUEST

COLLÈGE DE PAEA

(Collège, 9840290T)
Adresse: BP 10392 - 98711 Papara
Tél.: (+689) 40.50.06.20
Télécopie : (+689) 40.53.11.01
Email : clg.paea@education.pf
Site web : http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Christophe TELLIER
Chef ets adjoint : Nathalie BOLMONT
Régime : demi-pension

Structure Pédagogique

6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège, 3è prépa. des métiers.

COLLÈGE DE PUNAAUIA

(Collège, 9840340X)
Adresse : BP 13022 - 98717 Punaauia
Téléphone : (+689)4050.26.88 -
Télécopie 40.45.32.15 Email : clg.punaauia@education.pf
Site web : http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Sylvie VEDELAGO
Chef ets adjoint : Sophie PEILLARD
Régime : demi-pension

Structure Pédagogique

6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège, 3è prépa. des métiers.

SEGPA DE PUNAAUIA

(SES, 9840344B)
Adresse : BP 13022 - 98717 Punaauia
Tél.: (+689) 40.50.26.88- Télécopie : (+689) 40.45.32.15
Email : clg.punaauia@education.pf - Site web : http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Sylvie VEDELAGO
Chef ets adjoint : Sophie PEILLARD
Régime : demi-pension

Structure Pédagogique 6è SEGPA, 5è SEGPA, 4è SEGPA, 3è SEGPA.

COLLÈGE TEVA I UTA

(Collège, 9440410Y)
Adresse : Teva i Uta
Email : direction@clgteva.ensec.edu.pf
Site web : http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Barbara BELORGET
Régime : demi-pension

Structure Pédagogique 6ème collège, 5ème collège, 4ème collège, 3ème collège, ULIS.

MOOREA
(ARCHIPEL DE LA SOCIÉTÉ - ILES DU VENT)

COLLÈGE D'AFAREAITU

(Collège, 9840201W)
Adresse : BP 6 - 98728 Afareaitu
Tél.: (+689) 40.55.06.55
Télécopie : (+689) 40.55.06.60
Email : clg.afareaitu@education.pf
Site web : http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Annick TUPANA-MESCOFF
Chef ets adjoint : Vera LACOMBE
Régime : demi-pension

Structure Pédagogique

6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège, 3è prépa. des métiers.

CETAD D'AFAREAITU

(CETAD, 9840364Y)
Adresse : BP 6 - 98728 Afareaitu - Tél.: (+689) 40.55.03.90 - Télécopie : (+689) 40.55.06.60
Email: cetad.afareaitu@education.pf - Site web : http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Annick TUPANA-MESCOFF
Régime : demi-pension

Structure Pédagogique CPAP : Polyvalent du bâtiment.

COLLÈGE DE PAOPAO

(Collège, 9840011P)
Adresse: BP 3 - 98728 Paopao
Tél.: (+689) 40.55.00.65
Télécopie : (+689) 40.56.25.49
Email : clg.paopao@education.pf
Site web : http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Andres SOUSA
Chef ets adjoint : Laurence FALCON
Régime : demi-pension

Structure Pédagogique

6è SEGPA, 5è SEGPA, 4è SEGPA, 3è SEGPA, 6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège, 3è prépa. des métiers, ULIS.

CETAD DE PAOPAO

(CETAD, 9840368C)
Adresse : BP 3 - 98728 Paopao - Tél.: (+689) 40.55.00.65
Télécopie : (+689) 40.56.25.49
Email : cetad.paopao@education.pf
Site web : http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Andres SOUSA
Régime : demi-pension

Structure Pédagogique CPAP : Petite et moyenne hôtelerie, CPAP : Exploitation Polynésienne horticole et rurale.

4 archipels visités le 5e offert !

avec notre
"Carte 5 archipels"*

*Offre soumise à conditions.
Cette carte est proposée à l'agence Air Tahiti Papeete.
Consultez le site d'Air Tahiti ou renseignez-vous auprès de votre agence de voyages.

www.airtahiti.pf

AIR TAHITI

Air Tahiti, le lien entre les îles. Te natiraa o te mau motu

HUAHINE
(ARCHIPEL DE LA SOCIÉTÉ - ILES SOUS LE VENT)

COLLÈGE DE HUAHINE

(Collège, 9840025E) Adresse : BP 22 - 98731 Fare
Tél.: (+689) 40.60.67.20
Télécopie : (+689) 40.68.89.22
Email : clg.huahine@education.pf
Site web : http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Philippe ROGET
Chef ets adjoint : Isabelle DELCROIX
Régime : demi-pension

Structure Pédagogique

6è collège , 5è collège , 4è collège, 3è collège , 2nde générale et technologique.

RAIATEA
(ARCHIPEL DE LA SOCIÉTÉ - ILES SOUS LE VENT)

LYCÉE - COLLÈGE D'UTUROA

(Lycée, 984385W) (Collège, 9840001D)
Adresse: BP 2 - 98735 Uturoa
Tél.: (+689) 40.66.06.30
Télécopie : (+689) 40.66.06.28
Email : lyc.uturoa@education.pf
Site web : http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Florence MEYER
Chef ets adjoint : Odile LIMONIER
Régime : demi-pension et internat

Structure Pédagogique Lycée

BAC général : Hist. Géo GSP, Hum. Litt. ph, SES, LLCE, LLCR tah., Maths, NSI, PC, SVT / BAC technologique, STMG Ressources humaines et Comm., Gestion & finance, Marketing / BTS Gestion de la PME, BTS Négociation et digitalisation de la relation client.

Structure Pédagogique Collège

6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège, 3ème Prépa. des métiers.

GOD DE MAUPITI

(GOD, 9840375K)
Adresse : BP 2 - 98735 Uturoa
Tél.: (+689) 40.67.81.40 - Télécopie : (+689) 40.67.81.40
Email : god.maupiti@education.pf
Site web : http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Florence MEYER

Structure Pédagogique 6è collège, 5è collège

RAIATEA
(ARCHIPEL DE LA SOCIÉTÉ - ILES SOUS LE VENT)

COLLÈGE DE FAAROA

(Collège, 9840348F)
Adresse : BP 887 - 98735 Uturoa
Tél.: (+689) 40.60.07.60
Télécopie : (+689) 40.66.24.36
Email : clg.faaroa@education.pf
Site web : http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Catherine BERNARD
Régime : demi-pension

Structure Pédagogique

ULIS, 6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège, ULIS.

CETAD DE FAAROA

(CETAD,9840348F) Adresse : BP 887-98735 Uturoa-Tél.:(+689) 40.60.07.60 - Télécopie : (+689) 40.66.24.36
Email : cetad.faaroa@education.pf - Site web : http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Catherine BERNARD
Régime : demi-pension

Structure Pédagogique CPAP : PMH, PB

LYCÉE PROFESSIONNEL D'UTUROA

(Lycée Professionnel, 9840166H) Adresse : BP 46 - 98735 Uturoa
Tél.: (+689) 40.60.02.22 - Télécopie : (+689) 40.66.27.02
Email : lpr.uturoa@education.pf
Site web : http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Julien GUILLOUX
Chef d'Etablissement adjoint : Bruno LIMONIER
Régime : demi-pension et internat

Structure Pédagogique CAP : Equipier polyvalent du commerce, CAP Acompagnement éducatif petite enfance, Réparation et entretien des bâteaux de plaisances, Menuisier fabr. de menuiserie mobilier et agenc. / BAC PRO : Maintenance nautique, Gestion administration accueil relations clients usagers, accueil soins et services à la personne Technicien menuisier agenceur , Ouv. Bat. : Métallerie, CAP Maintenance des véhicules automobiles.

TAHAA
(ARCHIPEL DE LA SOCIÉTÉ - ILES SOUS LE VENT)

COLLÈGE DE TAHAA

(Collège, 9840234G)
Adresse : BP 101 - 98734 Haamene
Tél.: (+689) 40.60.80.00
Télécopie : (+689) 40.65.67.08
Email : clg.tahaa@education.pf
Site web : http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Ingrid NEVELING
Régime : demi-pension

Structure Pédagogique 6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège.

BORA BORA
(ARCHIPEL DE LA SOCIÉTÉ - ILES SOUS LE VENT)

COLLÈGE/LYCÉE DE BORA BORA

(Collège, 9840024D)
Adresse : BP 151 - 98730 Vaitape
Tél.: (+689) 40.60.57.00
Télécopie : (+689) 40.67.78.30
Email : clg.borabora@education.pf
Site web : http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Dominique MERIGUET
Chef d'Etablissement adjoint :
Céline REINIER
Régime : demi-pension

Structure Pédagogique
6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège, 3è prépa. des métiers, 2nde GT.
BAC général : Hist. Géo GSP, Hum. Litt. ph, LLCE, LLCR tah., Maths, NSI, PC, SVT.

CETAD-SEP DE BORA BORA

(CETAD, 9840365Z)
Adresse : BP 151 - 98730 Vaitape
Tél.: (+689) 40.60.57.04 - Télécopie : (+689) 40.67.78.30
Email : cetad.borabora@education.pf.pf - Site web : http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Florence KAMARZINE
Régime : demi-pension

Structure Pédagogique
BAC PRO cuisine, BAC PRO Commercial et Service en restauration, CPAP PMH et PB.

RANGIROA (ARCHIPEL DES TUAMOTU)

COLLÈGE DE RANGIROA

(Collège, 9840332N)
Adresse : BP 195 - 98775 Avatoru
Tél.: (+689) 40.93.13.40
Télécopie : (+689) 40.96.05.44
Email : clg.rangiroa@education.pf
Site web : http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Jean-Pierre RUIZ
Chef ets adjoint : Magali MALFUSON
Régime : demi-pension et internat

Structure Pédagogique

6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège, 3è prépa. des métiers.

CETAD DE RANGIROA (CETAD, 9840369D) Adresse : BP 195 - 98775 Avatoru
Tél.: (+689)40.96.74.02 - Télécopie : (+689)40.96.05.44 - Email : cetad.rangiroa@education.pf
Site web : http://www.education.pf (rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Jean-Pierre RUIZ
Régime : demi-pension et internat

Structure Pédagogique CPAP : PMH et PB, CPMA : gravure sur nacre.

COLLÈGE DE HAO

(Collège, 9840360U) Adresse : BP 62 - 98767 Otepa
Tél.: (+689) 40.97.02.99 - Télécopie : (+689) 40.97.04.51
Email : clg.hao@education.pf
Site web : http://www.education.pf (rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Jean philippe RITZLER
Régime : demi-pension et internat

Structure Pédagogique 6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège.

CETAD DE HAO (CETAD, 9840388Z) Adresse : BP 62 - 98767 Hao
Tél.: (+689) 40.97.02.99 -Télécopie : (+689)40. 97.04.51 - Email : cetad.hao@education.pf
Site web : http://www.education.pf (rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Jean philippe RITZLER
Régime : demi-pension et internat

Structure Pédagogique CPAP : PMH et GEMM.

MAKEMO (ARCHIPEL DES TUAMOTU)

COLLÈGE DE MAKEMO

(Collège, 9840401N) Adresse : BP 10 - Pouheva
Tél.: (+689) 40.98.03.09
Télécopie : (+689)40.98.02.09
Email : clg.makemo@education.pf
Site web : http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Nati PITA
Régime : Demi-pension et Internat

Structure Pédagogique

6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège.

NUKU-HIVA
(ARCHIPEL DES MARQUISES)

COLLÈGE DE TAIOHAE

(Collège, 9840013S)
Adresse : BP 17 - 98742 Nuku-Hiva
Tél.: (+689) 40.92.03.83 - Télécopie : (+689)40.92.07.98
Email : clg.taiohae@education.pf
Site web : http://www.education.pf (rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Dominique LEGROS
Régime : demi-pension et internat

Structure Pédagogique
6è collège , 5è collège , 4è collège , 3è collège , 2nde Générale et Technologie.

CETAD DE TAIOHAE

(CETAD, 9840370E)
Adresse : BP 17 - 98742 Nuku-hiva Tél.: (+689) 40.92.04.67 - Télécopie : (+689) 40.92.07.98
Email: cetad.taiohae.pf - Site web: http://www.education.pf (rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Dominique LEGROS
Régime: demi-pension et internat

Structure Pédagogique CPAP : PMH, CPMA : Sculpture sur bois.

OFFREZ-VOUS UN VOYAGE D'EXCEPTION À BORD DE L'ARANUI 5

2021 : Les fêtes de fin d'année aux îles Marquises

Vivez une expérience d'exception et fêtez les fêtes de fin d'année aux îles Marquises. Réservez votre voyage dès maintenant pour décembre 2021 et janvier 2022 partez pour une aventure dans une atmosphère intense de chants, de danse et de culture.

2022 : Les îles Cook

Les îles Cook sont comparées aux îles Hawaï d'il y a plus de 60 ans. Cet archipel idyllique de 15 îles, réparties entre les îles Cook du Nord et les îles Cook du Sud, a été nommée ainsi en l'honneur du capitaine James Cook, qui l'explora à la fin du XVIII^{e} siècle.

2022 : Pitcairn, expédition La Bounty

Pitcairn abrite une population d'à peine 50 personnes dont les descandants des mutinés du HMS Bounty. Si vous êtes en quête d'une aventure qui redonne un sens à l'expression sortir des sentiers battus, c'est le paradis lointain que vous cherchez.

ÎLES SOUS LE VENT – MARQUISES – TUAMOTU – GAMBIER – AUSTRALES – ÎLES COOK – PITCAIRN

Voyages 2021 - 2022

Plus de renseignements au (+689) 40 42 62 42
Email : reservation@aranui.pf AranuiCruisesTahiti

ARANUI Cruises

UA-POU (ARCHIPEL DES MARQUISES)

COLLÈGE DE UA-POU

"TERRE DES HOMMES"
(Collège, 9840203Y)
Adresse: BP 9 - 98745 Hakahau
Tél.: (+689) 40.92.53.83
Télécopie : (+689) 40.92.51.78
Email : clg.uapou@education.pf
Site web : http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Hervé AUGIER
Régime : demi-pension et internat

Structure Pédagogique
6è collège , 5è collège , 4è collège , 3è collège.

CETAD DE UA-POU

(CETAD, 9840371F)
Adresse: BP 9 - 98745 Hakahau
Tél.: (+689) 40.92.53.83 - Télécopie: (+689) 40.92.51.78
StructurePédagogique
6è collège , 5è collège , 4è collège , 3è collège .
Email: cetad.uapou@education.pf -
Site web: http://www.education.pf (rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Hervé AUGIER
Régime: demi-pension

Structure Pédagogique CAPD : PMH, PB.

HIVA-OA
(ARCHIPEL DES MARQUISES)

COLLÈGE - LYCÉE D'ATUONA

(Collège, 9840400M) (Lycée, 9840396H)
Adresse : BP 33 - 98741 Atuona
Tél.: (+689) 40.91.70.70
Télécopie : (+689) 40.92.75.52
Email : clg.atuona@education.pf
Site web : http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Nicolas PELLEGRINI
Régime : demi-pension et internat

Structure Pédagogique Collège

6è collège , 5è collège , 4è collège , 3è collège.

Structure Pédagogique Lycée professionnel

BAC PRO : Gestion administration.

RURUTU
(ARCHIPEL DES AUSTRALES)

COLLÈGE DE RURUTU MOERAI

(Collège, 9840265R)
Adresse : BP 52 - 98753 Moerai
Tél.: (+689) 40.93.03.00
Télécopie : (+689) 40.94.06.06
Email : clg.rurutu@education.pf
Site web : http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Christian PETHIEU
Régime : demi-pension et internat

Structure Pédagogique
6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège.

TUBUAI
(ARCHIPEL DES AUSTRALES)

COLLÈGE DE MATAURA

(Collège, 9840012R)
Adresse : BP 74 - 98754 Tubuai
Tél.: (+689) 40.93.23.93
Télécopie : (+689) 40.95.05.58
Email : clg.mataura@education.pf
Site web : http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Tanguy KERVAREC
Régime : demi-pension et internat

Structure Pédagogique
6è collège , 5è collège , 4è collège , 3è collège.

CETAD DE MATAURA

(CETAD, 9840366A)
Adresse : BP 74 - 98754 Tubuai Tél.: (+689) 40.93.23.93
Email : cetad.mataura@education.pf
Site web : http://www.education.pf (rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Tanguy KERVAREC
Régime : demi-pension et internat

Structure Pédagogique CAPD : PMH.

Vue de Tubuai

QU'EST-CE QUE LE GREPFOC

LA FORMATION CONTINUE POUR TOUS, PARTOUT EN POLYNESIE FRANCAISE

LE GREPFOC VOUS ACCOMPAGNE DANS TOUS VOS PROJETS

Vous avez un projet professionnel

Vous recherche une formation reconnue

Vous souhaitez améliorer l'efficacité de l'organisation

Vous prévoyez de renforcer la performance de vos équipes

Le GR.E.P.FO.C est un EPIC (Établissement Public Industriel et Commercial) qui dépend du ministère de l'Éducation et dont la mission est de répondre aux besoins de formations d'adultes sur l'ensemble du territoire de la Polynésie Française.

A cette fin, le GR.E.P.FO.C regroupe les établissements publics d'enseignement secondaires de l'Éducation. Il mobilise leurs potentiels et leurs moyens humains et matériels (locaux, équipements) pour réaliser des prestations de formation continue en direction des adultes.

Avec ses 35 lieux de formation répartis sur toute la Polynésie française, le GR.E.P.FO.C constitue un réseau de proximité particulièrement dense, offrant un éventail de formations très large. Cette proximité n'est pas seulement géographique, elle se mesure également à la capacité du GR.E.P.FO.C à s'adapter aux attentes de ses commanditaires : PME/PMI, grandes entreprises, administrations, hôtels, services, associations, particuliers.

Le GR.E.P.FO.C propose des solutions efficaces et adaptées aux besoins des *entreprises, administrations et particuliers.*

Le GR.E.P.FO.C votre partenaire formation à Tahiti et dans les îles propose des :

- Audits,
- Conseils,
- Ingénierie de formation,
- Accompagnement personnalisé,
- Elaboration de plan de formation,
- Formations qualifiantes,
- Formation préparant à un diplôme,
- Préparations aux concours,
- Perfectionnements techniques.
-

Les principaux domaines de formation sont :

- Hôtellerie, restauration, tourisme,
- Tertiaire : bureautique, comptabilité, informatique,
- Industriel, mécanique, électricité, automobile,
- Bâtiment,
- Santé,
- Sanitaire et social,
- Esthétique, coiffure,
- Formations générales et langues,
- Autres nous consulter.

Présence du GR.E.P.FO.C dans les archipels es formations :

Le partenariat avec les 35 établissements permet au GR.E.P.FO.C d'être présent sur toute la Polynésie française. Le GR.E.P.FO.C constitue un réseau de proximité particulièrement dense, offrant un éventail de formations très large. Cette proximité n'est pas seulement géographique, elle se mesure également à la capacité du GR.E.P.FO.C à s'adapter aux attentes de ses commanditaires : PME/PMI, grandes entreprises, administrations, hôtels, services, associations, particuliers.

Le GR.E.P.FO.C vous propose des solutions efficaces et adaptées

Horaires d'ouverture au public.
De lundi au vendredi 8h à 12h
L'après midi : sur rendez-vous
Tous les bureaux sont fermés le samedi

Groupement des Établissements de Polynésie pour la Formation Continue
Tél (+689) 40 500 640 – Fax (+689) 40 500 641 – email : contact@grepfoc.pf
BP 51122 - 98716 Pirae - Tahiti - Polynésie française
www.grepfoc.pf – facebook

ENSEIGNEMENT À DISTANCE

CNED Centre National d'Enseignement à Distance

L'antenne du CNED a été créée en août 1990. Elle accueille et renseigne les usagers sur les formations du CNED.

Les enseignements par correspondance du CNED couvrent un éventail très large, allant de la Grande Section Maternelle aux études supérieures en passant par des formations professionnelles, préparation au concours, culture générale.

SCOLAIRE : Ecole, Collège, Lycée Général, Professionnel, Technologique

ETUDIANT : BTS, Préparation au concours d'entrée en écoles (grandes écoles, écoles santé-social), Licence, Master, D.U, préparation aux concours de personnel enseignant (CAPES, Agrégation….).

VIE ACTIVE : Licence, Master, D.U, Concours enseignants, Concours de la Fonction Publique, Remise à niveau, Formation professionnelle commerce, marketing, comptabilité, petite enfance, esthétique, santé, hôtellerie restauration, Gestion, Droit, langues étrangères…

Le Département de l'Orientation et de l'Information (DOI) de la DGEE assure l'information des formations CNED à destination des -16 ans (CNED réglementé) : https://www.education.pf/le-cned/
Pour les formations non réglementées (+ de 16 ans), se connecter directement sur www.cned.fr

---

Renseignements :
Antenne du CNED : 40 54 51 46
cned@mail.pf
Secrétariat du DOI : 40 46 29 58
sec_doi@@education.pf

UNIVERSITÉ DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Campus d'Outumaoro - Punaauia
BP 6570 - 98 702 TAHITI-POLYNESIE FRANCAISE
Tél : (689) 40 803 803 Fax : (689) 40 803 804
E-Mail : courrier@upf.pf, Site internet : http://www.upf.pf

Président de l'Université de la Polynésie française :
Patrick CAPOLSINI, mail : president@upf.pf

L'UPF offre au titre de l'année 2020-2021 les formations ci-après :

Département DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

Directeur de département : Sylvain PETIT, directeur-deg@upf.pf

• 2 BUT
- Gestion Administrative et Commerciale des Organisations (GACO)
- Techniques de Commercialisation (TC)

• 3 licences (4 parcours)
- Mention droit
• parcours droit général
• parcours droit et science politique
- Mention économie-gestion, avec en L3 :
• parcours administration des entreprises
- Mention administration publique

• 2 licences professionnelles (en alternance)
- Mention « métiers du tourisme et des loisirs », parcours « Management et gestion des organisations hôtelières, de restauration et d'évènements en Polynésie française » et parcours « Management et gestion des organisations touristiques et de loisirs en Polynésie française ».

• 4 masters
- Mention droit privé, parcours droit des affaires (M1 et M2)
- Mention droit public, parcours droit des collectivités territoriales (M1 et M2)
- Mention management et commerce international (M1 et M2 ; avec en M2 trois parcours : tourisme, marketing ou finance)
- Mention comptabilité, contrôle, audit (M1 sur 2 ans. En 2020-2021 : 2ème année du M1 seulement. Non ouvert aux personnes n'ayant pas validé la 1ère année de M1 CCA à l'UPF en 2019-2020. M2 délivré par l'université de Poitiers).

Département LETTRES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES

Directeur de département : Gerbert BOUYSSOU, directeur-llsh@upf.pf

• 5 licences (7 parcours)
- Mention géographie et aménagement, (2 parcours : Géographie, territoires insulaires, aménagement, risques, environnement (GEOTIARE) et Enseignement)
- Mention histoire, parcours histoire et géographie
- Mention langues étrangères appliquées
• parcours anglais et espagnol
• parcours anglais et mandarin
- Mention langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
• parcours langues polynésiennes
• parcours anglais
- Mention lettres, parcours lettres et arts

• 1 master (recherche)
- Mention langues et sociétés, parcours langues, cultures et sociétés en Océanie

Département SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Directrice de département : Nelly SCHMITT, directeur-sts@upf.pf

• Cycle Universitaire de Préparation aux Grandes Ecoles Scientifiques
• parcours mathématiques-physique

• 4 licences (6 parcours)
- Mention mathématiques
- Mention informatique
- Mention physique, chimie
- Mention sciences de la vie, avec en L1
• parcours sciences de la vie
• parcours sciences de la vie, accès santé
avec en L3 :
• parcours biodiversité, écologie
• parcours biologie, biochimie, physiologie

• 2 licences professionnelles
- Mention métiers de l'informatique : applications web, parcours technologie de l'information et de la communication (TECHNICOM) sous réserve d'ouverture
- Mention maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable, parcours énergies renouvelables et maîtrise d'énergie (ERME)

• 1 master
- Mention Biodiversité, écologie et évolution, parcours environnement insulaire océanien (M1 à Sorbonne Université, M2 à l'UPF)

• Licence 1 Sciences de la vie, accès santé

Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPE)

Administrateur provisoire de l'INSPE : Jean CHAUMINE, espe@upf.pf, 40.86.64.92

Master MEEF 1 (1er dégré) pour devenir professeur des écoles :
¬ M1 MEEF 1 PE (Procédure de demande d'admission préalable obligatoire) (masters MEEF nouvelle réforme)
¬ M2 MEEF 1 PE (masters MEEF nouvelle réforme) (passage du concours en fin de M2)
¬ M2 MEEF 1 (P1D): année de formation professionnelle des professeurs des écoles stagiaires (FPPES-CEPF) (ancienne réforme)

Master MEEF 2 (2nd degré) pour devenir professeur des lycées et collèges :
¬ M1 MEEF 2 PLC : Enseignements du 2nd degré, parcours économie-gestion (masters MEEF nouvelle réforme)
¬ M2 MEEF 2 PLC : Enseignements du 2nd degré, parcours espagnol (masters MEEF nouvelle réforme) (passage du concours en fin de M2)
¬ M1 MEEF 2 : Enseignements du 2nd degré, parcours histoire-géographie (masters MEEF nouvelle réforme) (passage du concours en fin de M2)
¬ M1 MEEF 2 : Enseignements du 2nd degré, parcours tahitien-lettres (masters MEEF nouvelle réforme) (passage du concours en fin de M2)
¬ M2 MEEF 2 (P2D) : année de formation professionnelle des professeurs des lycées et collèges (ancienne réforme)

Master MEEF 4 Pratiques et ingénierie de la formation
¬ M1 MEEF 4 : Médiation scientifique et culturelle (MSC)

AEU : Attestation d'études universitaires (pour les lauréats de concours ayant déjà un master ou disciplines ne nécessitant pas de master ou concours internes)
¬ AEU mi-temps 1er degré (ancienne réforme)
¬ AEU mi-temps 2nd degré (ancienne réforme)

FORMATION CONTINUE

Formations donnant accès à l'université

• Certificat de capacité en droit 1ère et 2ème années
• Diplôme d'accès aux études universitaires (D.A.E.U.) - Mention Lettres

Formations en droit

• Licence d'administration publique (L3)
• Diplôme d'université « Criminologie »
• Diplôme d'université « Droit maritime et droit de la mer »
• Diplôme d'université « Généalogiste successoral »
• Certificat et Diplôme Inter-universitaire « Médiateur »
• Certificat d'université « Droit du travail de la Polynésie française »
• Préparation aux concours administratifs de catégorie A et B
• Préparation à l'examen d'entrée en centre régional de formation des avocats
• Formation « Répondre à un marché public »

Formations en économie-gestion

• Master Comptabilité, Contrôle, Audit (M1 en 2016-2018, M2 en 2018-2019, délivré par l'IAE Bordeaux sur le site de l'UPF)
• Licence professionnelle (L3) E-commerce et marketing numérique
• Diplôme d'université "Devenir manager d'une équipe"
• Diplôme d'université « Gestion des ressources humaines »
• Certificat d'université "Comptabilité des entreprises privées en Polynésie française" (module d'initiation à la comptabilité d'entreprise et module d'apprentissage sur logiciel SAGE)
• Certificat d'université « Comptabilité et fiscalité des entreprises en Polynésie française
• Certificat d'université "Formateur d'adultes"
• Certificat d'université « Gestion des stocks »
• Formation "La conduite du changement"
• Formation "Les nouveaux enjeux du management"
• Formation "Gestion et management de projet"
• LP Métiers du tourisme et des loisirs, parcours Management des organisations hôtelières et touristiques
• DU guide touristique
• CU Connaissances générales de la Polynésie française

Formations en langues, culture et sciences humaines

• Diplôme d'université "Didactique du Français Langue Étrangère et Seconde
• Certificat d'université "Anglais commercial"
• Certificat d'université "Langue tahitienne et sensibilisation à la culture polynésienne" (3 niveaux)
• Améliorer et certifier son orthographe - Préparation à la Certification Voltaire
• Formation "Développer son anglais naturellement" (2 niveaux)
• Préparation à l'expression écrite et orale en français
• Préparation à l'expression écrite et orale enjaponais
• Préparation au T.O.E.I.C.
• Diplôme d'université "Les bases du métier de journaliste"

Formations en sciences, santé et technologies

• Licence professionnelle (L3) Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable, spécialité énergies renouvelables et maîtrise de l'énergie
• Licence professionnelle (L3) Métiers de l'informatique : applications web, spécialité technologie de l'information et de la communication
. Diplôme d'université « Initiation à la psychologie et aux psychothérapies »
• Diplôme d'université "Sécurité informatique"
. Diplôme d'université « Violences familiales : approches professionnelles et pluridisciplinaires »
• Formation « Aromathérapie »
• Formation "Sensibilisation à la sécurité informatique"
• Préparation au Brevet d'initiation aéronautique (BIA)
. Préparation au Certificat d'aptitude aux BPDOUM (bonnes pratiques de dispensation de l'oxygène à usage médical)
• Préparation au certificat informatique et internet (C2i)
• Préparation au certificat informatique et internet "enseignant" (C2i2e)
• Formation Logiciel de dessin assisté par ordinateur AutoCAD

Cette liste n'est pas exhaustive, la formation continue propose également des formations courtes, stages, colloques et séminaires. Pour de plus amples informations, demander le catalogue auprès du service de formation.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'INSPE

Résultat d'une collaboration tripartite entre l'Université, le Vice-Rectorat et le Ministère de l'éducation de Polynésie française, l'INSPE (Institut national supérieur du professorat et de l'éducation) de la Polynésie française a pour vocation de renouveler la formation professionnelle pour les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

Elle prépare notamment aux concours de recrutement de professeurs du premier degré (professorat des écoles) et du second degré (professorat des lycées et des collèges, en alternance, CAPES d'anglais, histoire-géographie, lettres, mathématiques et tahitien) dans le cadre des masters MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation).

Dans la continuité, pour les lauréats des concours, l'ESPE organise et assure, en deuxième année, les actions de formation initiale des fonctionnaires-stagiaires des masters MEEF. Cette école est également ouverte aux étudiants souhaitant exercer d'autres métiers de la formation et de l'éducation (master 2MEEF 4, parcours MFMC : Métiers de la Formation, de la Médiation et de la Culture).

L'INSPE a également la responsabilité de la conception et du pilotage de la formation continue des personnels enseignants et d'éducation du premier et du second degré, ainsi que celle des personnels administratifs, personnels techniques, personnels de santé et personnels sociaux (ATSS). Le plan de formation continue est élaboré par des équipes plurielles composées d'inspecteurs académiques d'inspecteurs pédagogiques régionaux, d'inspecteurs de l'éducation nationale, de chargés de mission d'inspection, de conseillers pédagogiques, d'enseignants et de chefs d'établissement.

Elle se fait sous le contrôle d'un comité de pilotage regroupant des acteurs de l'Université de la Polynésie française, du Vice-Rectorat, du Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur et de l'INSPE. Le Conseil d'orientation scientifique et pédagogique et le Conseil d'école déterminent les axes prioritaires et valident le plan de formation continue. Sa mise en oeuvre se fait en collaboration étroite avec la DGEE (Direction générale de l'éducation et des enseignements).

Contacts :

INSPE de la Polynésie française

BP 6570 - 98702 FAA'A

Tél : 40 866 459

secretariat-espe@upf.pf

- Jean CHAUMINE, directeur de l'INSPE
- Mathilda CHANG, adjointe au directeur de l'INSPE
- Céline AUBE, responsable administratif et financier
- Amandine GILLES, adjointe responsable administratif et financier
- Marthe TEOTAHI, secrétariat de direction et gestion planning
- Taiana TAHIATA, gestionnaire scolarité
- Elisabeth KIIHAPAA, gestionnaire stages

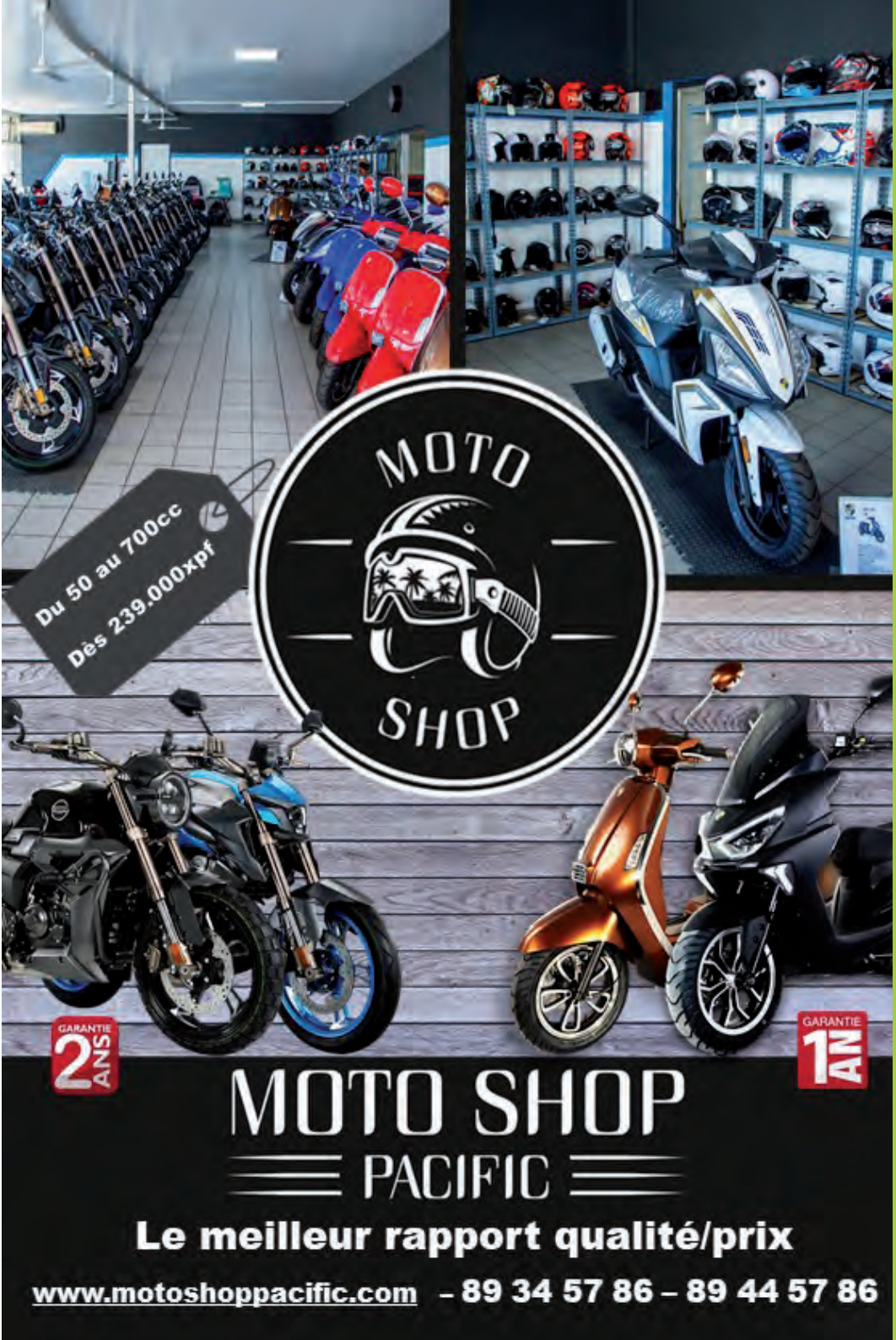
MOTO
SHOP
Du 50 au 700cc
Dès 239.000xpf
GARANTIE 2 ANS
GARANTIE 1 AN
MOTO SHOP
PACIFIC
Le meilleur rapport qualité/prix
www.motoshoppacific.com – 89 34 57 86 – 89 44 57 86

LES FORMATIONS

PREMIER DEGRÉ : Formation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation du premier degré (MEEF 1)

Master 1 MEEF1
Cette première année permet de préparer le concours de recrutement professeur des écoles dans le cadre d'une première année de master qui associe des unités d'enseignement à valider et des stages d'observation et de pratique accompagnée dans les écoles.
Master 2 MEEF1
Professorat du 1er Degré
L'année de formation professionnelle des professeurs des écoles stagiaires du corps de l'Etat créé pour la Polynésie française.
Le parcours professorat du 1er Degré prévoit la validation d'un Master 2. Il articule des unités d'ensignements à valider (disciplinaires et didactiques, mais aussi en pédagogie et en sciences humaines et sociales) et une année de stage ou le professeur des écoles stagiaire effectue un service d'enseignements à mi-temps dans une école.

SECOND DEGRÉ. Formation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation du second degré (Master MEEF2).

Master 1 MEEF2
Cette première année permet de valider un master 1 et de préparer le CAPES : elle articule des unités d'enseignement à valider (disciplinaires et didactiques, mais aussi en pédagogie et en sciences humaines et sociales) et des stages d'observation et de pratique accompagnée dans les établissements.
L'ouverture des disciplines se fait par alternance. Disciplines prévues à l'ouverture pour la rentrée 2016 : **Lettres, Tahitien, Anglais.**

Master 2 MEEF2 Professorat du 2nd Degré
Les inscrits ont un statut d'étudiants fonctionnaire-stagiaires
- Le parcours professorat (Master 2 MEEF2 P2D) prévoit la validation d'un master 2. Il articule des unités d'enseignement à valider (disciplinaires et didactiques, mais aussi en pédagogie et en sciences humaines et sociales) et une année de stage où le professeur stagiaire effectue un service d'enseignement à mi-temps en établissement.
- D'autres parcours de formation professionnelle sont prévus en fonction du concours et du diplôme obtenus,ou de l'expérience professionnelle.

Master 2 MEEF 4 Mention Pratiques et Ingénierie de la formation, Parcours Métiers de la formation, de la Médiation et de la Culture.

Cette formation s'adresse à des étudiants et à des professionnels désirant se former aux métiers de la formation, de la médiation et de la culture à destination d'un public adolescent ou adulte. Elle permet d'obtenir un master 2 qui comprend la validation d'unités d'enseignement et la réalisation de stages dans des organismes liés à la formation, à la médiation et à la culture.

Pour plus d'information sur le contenu pédagogique des différents parcours : voir le livret de l'INSPE et la rubrique INSPE, sur le site UPF.

Le plan de formation continue sera consultable début août, à l'adresse suivante www.education.pf/paf. La période d'inscription aux différentes actions de formation sera possible jusqu'à la fin août.

Choisissez Vini
et profitez du réseau mobile

Selon le baromètre de la société indépendante nPerf

Vini, meilleure performance sur les réseaux mobiles en Polynésie française en 2020, selon le baromètre de la société indépendante nPerf publié le 08/02/2021. Moyenne établie sur 9 364 tests réalisés du 01/01/2020 au 31/12/2020 sur les réseaux mobiles de Polynésie française. Etudes et méthodologie sur nPerf.com.

VINI

Partageons l'innovation

INFORMATIONS GÉNÉRALES

VOTRE MISE EN ROUTE

Le Vice-rectorat de Polynésie française vous donnera des instructions précises pour votre mise en route. Sous réserve de remplir les conditions fixées par le décret n°98-844 du 22 septembre 1998 et notamment de durée de service d'au moins cinq années, vous avez droit à la prise en charge des frais de changement de résidence :

• les frais de transport des personnes (fonctionnaire et membres de sa famille) par la voie la plus directe et la plus économique limité à 80% du montant des sommes engagées.

• l'indemnité forfaitaire de transport de bagages (agent logé) ou de changement de résidence (agent non logé).

VOS DOCUMENTS NÉCESSAIRES

• Passeport autorisant un transit aux Etats-Unis en cours de validité (ainsi que de chaque membre de la famille)
• Remplir impérativement l'ESTA sur https://esta.cbp.dhs.gov avant le voyage afin de recevoir une autorisation de voyage (Formalités d'entrée aux Etats-Unis / Passeport / Visa).
• Arrêté d'affectation en Polynésie française
• Certificat de cessation de paiement arrêté à la veille de l'embarquement (à défaut, dernier bulletin de salaire
• Billet d'avion et carte d'embarquement pour attester de la date d'arrivée à TAHITI (ainsi que de chaque membre de la famille)
• Justificatifs conjoint (livret de famille, contrat de PACS, certificat de concubinage)
• Justificatifs enfant (livret de famille, copie de jugement de garde, d'adoption)
• Justificatifs professionnels (arrêté de titularisation, fiche de synthèse, titres, diplômes ...)

VOTRE ARRIVÉE SUR LE TERRITOIRE

I – Recommandations douanières

A l'exclusion des effets personnels usagés, tout le matériel introduit sur le territoire est soumis à une taxe d'entrée à acquitter immédiatement en Francs FCP (en particulier appareils photos, audio visuel ...) excepté si vous apportez la preuve, au moyen de factures qu'il a été acquis plus de 6 mois avant votre arrivée.

II – Importation d'animaux

L'importation des animaux domestiques en Polynésie française est interdite.
Toutefois, des dérogations peuvent être accordées par le service du développement rural pour les chiens et les chats en provenance d'un pays exempt de la rage (Royaume Uni, Australie par exemple...) ou y ayant subi une quarantaine d'un mois. Le protocole complet exige au mois 6 mois de préparation préalable.
La demande d'exportation est faite au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Recherche de Papeete : BP 100 - 98714 PAPEETE - Tél. [689] 40 42 81 44.
Toutes les détails des conditions requises et renseignements utiles sur :
http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr/Douanes/Section-Particuliers/A-Voyageurs/Animaux
http://www.biosecurite.gov.pf/importation/importation_animauxvivants.php
http://www.goldenwaypets.com/export-vers-tahiti/

III – Quitter le territoire avec son chien ou chat

Pour prendre son animal avec soi, il faut faire plusieurs démarches. L'animal doit avoir un carnet de santé, être vacciné contre la rage, identifié (puce éléctronique). Il doit ensuite obtenir un certificat d'entrée dans l'Union Européenne (rendez-vous au 40 42 35 18), puis d'un certificat de bonne santé émis par un vétérinaire. Enfin l'animal doit être transporté dans une cage aux normes IATA. Le coût de transport d'un animal en cabine (moins de 5 kg) est de 14000 XPF de Papeete à Los Angeles ou 24 000 XPF de Papeete à Paris (en compartiment spécial en soute pour les animaux de plus de 5 kilos jusqu'à 50kg cage comprise, plus de 50kg : l'animal passe par le frêt). Les démarches restent simples, et il n'y a pas de quarantaine en arrivant sur le sol français (USA non plus).

SUPER U express

De la FRAÎCHEUR, du GOÛT pour tous les budgets !

by U · U nature · Bien Vu !

TAHITI · MOOREA · RAIATEA · HUAHINE

U Saveurs · tout petits · U Arioma · U bio

SUPER U TAMANU PAPARA
PK 35.2 côté mer
40.57.51.37

SUPER U FARE NUI
Fare Huahine
40.68.84.68

U EXPRESS REMY
PK 4.5 côté mont Maharepa
40.56.32.27

SUPER U ARE
Paopao Moorea
40.56.10.28

U EXPRESS LIAUT
Uturoa Raiatea
40.60.07.50

U EXPRESS FAAA
PK 6.2 côté mer
40.82.43.92

SUPER U VENUSTAR
Mahina rond point de la pointe Vénus
40.48.10.13

U EXPRESS WEEKEND
PK 11.9 côté mont Punaauia
40.43.93.12

VOTRE ACCUEIL

Vous êtes accueilli à l'aéroport de FAA'A par des personnels de la Direction Générale de l'éducation et des enseignements (DGEE) aux dates des vols fixés par le Vice-rectorat de Polynésie française. Sauf imprévu, pour ceux qui le souhaitent, elle peut assurer le transport gratuitement jusqu'à l'hôtel (de PUNAAUIA à PIRAE) réservé par les intéressés (mention particulière que vous devez préciser dans le dossier d'affectation). Une liasse de documents utiles à votre prise en charge vous sera remise.
Les personnels qui arrivent en dehors des vols fixés sont priés de retirer un dossier d'information à la DGEE
Si vous êtes affecté hors de TAHITI, le Vice rectorat aura prévu votre mise en route à destination de l'île d'affectation dans les délais les plus courts.

VOTRE LOGEMENT

I – Trouver un logement

A moins que vous n'ayez établi des relations avant votre arrivée vous permettant de bénéficier d'un hébergement définitif ou provisoire, votre priorité sera de trouver un logement. Dans cette attente, vous pourrez vous loger dans de nombreux hôtels existant à Tahiti
(prix moyen : 10 000 à 15 000 FCFP pour une chambre).
La lecture des quotidiens locaux (la Dépêche et les Nouvelles) ainsi que les nombreuses agences immobilières pourront vous aider dans vos recherches. Si vous êtes affectés dans les îles, prenez contact avec votre chef d'établissement qui vous donnera le maximum d'informations sur les possibilités locales en vue de procéder à une éventuelle réservation.

II – Les locations

Sur Papeete et dans un rayon de 10 km, les loyers sont élevés. Au delà, dans les districts et dans les îles, les loyers deviennent plus raisonnables mais vous ne devez pas vous attendre à un niveau de confort élevé.
Choisissez votre logement à proximité de votre travail et de l'école de vos enfants s'ils sont scolarisés : vous éviterez les embarras de circulation (notamment sur la zone urbaine).
Il n'est pas recommandé de louer à distance.
Toutes les locations sont meublées et équipées de l'électroménager de base : gazinière, réfrigérateur, machine à laver, parfois télévision (à négocier lors de la signature du bail).
Attention, en Polynésie, l'alimentation électrique est assurée en 60 périodes. Or les appareils électriques de France sont prévus pour un courant à 50 périodes. Il est vivement déconseillé d'apporter de l'électroménager.

III – Les loyers

Exemples de prix sur Papeete et zone urbaine :
• Studio = environ 90 000 FCP soit 754 euros
• Maison individuelle (fare) type F5 = environ 140 000 FCFP à 300 000 FCFP soit 1 173,86 à 2 515,41 euros.
Les prix varient selon la proximité avec Papeete et le niveau d'équipement. Dans les districts de TAHITI, pour un niveau d'équipement équivalent, le loyer sera moins élevé. Dans les îles, quel que soit le prix, trouver un logement est délicat.
Le statut des personnels expatriés prévoit un remboursement partiel du loyer (variable en fonction de l'indice de rémunération et du loyer payé).

IV – Informations pratiques

• Il faut savoir que la réglementation en vigueur sur la location peut être différente de celle de la métropole : lisez bien votre bail et au besoin, demandez conseil à votre agence immobilière.
• Pour les logements meublés, (ils le sont presque tous) la réglementation est spécifique au Territoire : période de un an renouvelable.

• Si vous pensez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez consulter l'Institut Territorial de la Consommation (ITC) à Papeete.
• Il faut prévoir de payer 3 mois de loyer à votre arrivée : frais d'agence + dépôt de garantie + premier loyer.

LES DÉMARCHES ESSENTIELLES À VOTRE ARRIVÉE

I – Une fois le logement trouvé :

1. Aller à la mairie pour demander un certificat de résidence
2. Prendre un abonnement à l'OPT (Office des postes et télécommunications) pour :

a. avoir une boite postale : ATTENTION : PAS DE FORMALITES DE CHANGEMENT D'ADRESSE EN France avant de savoir si votre courrier sera acheminé par facteur ou adressé à une boite postale (cas le plus fréquent).
b. un raccordement de ligne téléphonique
c. un compte bancaire dans une banque locale

3. Demander le raccordement de l'électricité à l'EDT (Electricité De Tahiti) au centre Vaima Tél : (+689) 40.54.32.10

II – Contacter MGEN dès votre arrivée pour mettre à jour votre dossier de sécurité sociale.

MGEN - Espace Mutuel de Papeete
196 Rue Paul Bernière - 98716 PIRAE
bienvenue@mgen.fr

Horaires d'ouverture et de Permanence téléphonique : www.mgen.fr rubrique : nous trouver »
- Tel Espace mutuel Papeete : 40 54 89 99
- Tel France : 00 33 2 49 79 00 05

VOS COMMUNICATIONS

TELEPHONE

• Fixe : OPT : http://www.opt.pf/telecom/ligne-fixe/

• Mobile :

-Vini : Opérateur télécom, propose différents forfaits de téléphonie mobile adaptés à tous les budgets. Retrouvez toutes les offres sur www.vini.pf ou par téléphone au 39 50 ou en boutique Vini, Tahiti Phone et en bureau de poste présents sur toute la Polynésie.

- Vodafone : depuis Juin 2013, le nouvel opérateur Vodafone est présent en téléphonie : Boutique à côté de Pacifique des Jeux, 98713 - Papeete
Tél 89 89 89 89 Site internet : www.vodafone.pf

• Fournisseurs internet :

- Opérateur télécom, propose différents abonnements Internet ADSL et Fibre adaptés à tous les budgets. Retrouvez toutes les offres sur www.vini.pf ou par téléphone au 39 50 ou en boutique Vini, Tahiti Phone et en bureau de poste présents sur toute la Polynésie.

- OU chez VITI (fournisseur d'accès internet sans fil/ligne téléphonique à Tahiti, activable immédiatement) boutique VITI au centre Vaima - Papeete - Tél 40 54 44 10 - www.ora.pf

COMMENT TELEPHONER DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

- à l'intérieur de la Polynésie Française : composer uniquement le N° à 8 chiffres
- à l'étranger : composer 00 + indice international du pays + Numéro
- en métropole : 00 + 33 + N° à 9 chiffres (ne pas faire le 0 de l'indicatif régional)

COMMENT TELEPHONER DE LA METROPOLE EN POLYNESIE FRANÇAISE

Familles et amis de métropole peuvent vous contacter en composant :
00 + 689 + N° à 8 chiffres

Vini Open

Toujours plus libre
avec Vini Open !

Vini, meilleure performance sur les réseaux mobiles en Polynésie française en 2020, selon le baromètre de la société indépendante nPerf publié le 08/02/2021.

N°1 MEILLEURE PERFORMANCE RÉSEAU MOBILE 2020 nperf

Vini Open, le confort et la liberté de l'illimité vers tous les opérateurs et partout en Polynésie.

Vini Open	6h	8h	12h	30h
Appels	6h + 1 N° en illimité Appels Soirs et Week-ends illimités*	8h + 1 N° en illimité Appels Soirs et Week-ends illimités*	12h + 2 N° en illimité Appels Soirs et Week-ends illimités*	30h + 2 N° en illimité Appels Soirs et Week-ends illimités*
Internet	10 Go	20 Go	30 Go	50 Go
SMS	Illimités*	Illimités*	Illimités*	Illimités*
	4 900 F/mois	6 500 F/mois	8 500 F/mois	14 900 F/mois

*Vers tous les opérateurs en Polynésie française. 65 îles couvertes dans les 5 archipels. Voir conditions en boutique ou sur www.vini.pf

VINI
Partageons l'innovation

VOTRE SITUATION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

SITUATION ADMINISTRATIVE

Pour les personnels de l'éducation nationale, les séjours sont de 2 ans (Décret n°961026du 26 novembre 1996) avec possibilité d'un seul renouvellement pour une période d'une durée identique. Les enseignants et les personnels administratifs sont mis à disposition du Gouvernement de la Polynésie française, sur sa demande. Le Ministre de l'Education procède à leur affectation, dans les différents établissements ou services, sur les postes à pourvoir.

Les personnels ont droit à un congé administratif de 2 mois à l'issue de leur séjour en Polynésie française (soit 2 ans ou 4ans).

Pour les personnels exerçant en établissement, le congé administratif débute dès le 1er jour des grandes vacances scolaires.

SITUATION FINANCIÈRE

I- Traitement, indemnité d'éloignement, imposition

A- Le traitement

Il est perçu en francs pacifiques

(1 FCFP vaut 0,00838 euro) et bénéficie d'un coefficient de majoration (C.M.) actuellement égal à 1,84 (Iles du Vent et Iles Sous Le Vent) ; 2,08 (autres subdivisions) et il est payé pour sa contre valeur en monnaie locale, le FCFP(cours fixé par la loi).

Les heures supplémentaires et les diverses indemnités sont indexées.

a) Traitement de base :

Les retenues pour pension civile (9,94 %) et pour sécurité sociale (4,75 %) sont effectuées sur le traitement brut métropolitain. Le reliquat, appelé "traitement de service" est ensuite affecté du coefficient de majoration. Son calcul est donc le suivant (exprimé en FCFP) : Traitement de service = (Traitement brut métro – 12,60 %) C.M. x 0,00838 euro.

b) Indemnité de résidence :

Elle est payée au taux "zone de PARIS", soit actuellement 3 % du traitement brut mensuel indexé selon le coefficient de majoration en vigueur.

c) Supplément familial de traitement :

Il est indexé selon le coefficient de majoration.

d) Prestations familiales :

Elles sont en principe les mêmes qu'en métropole, mais indexées au taux du coefficient de majoration. Concernant les allocations familiales : avis d'impostion 2015 sur les revenus 2014. Dès reception de l'avis d'imposition 2016 (sur revenus 2015) transmettreau Vice-Rectorat.

e) Retenue cotisation sécurité sociale

La retenue est égale à 4,75% du traitement brut métropolitain (date d'effet : 1er janvier 1997). Cette cotisation ouvre droit aux prestations de la sécurité sociale métropolitaine gérées et servies par MGEN dont vous devrez vous rapprocher sans délai pour procéder à la mise à jour de votre dossier.

MGEN

Espace Mutuel de Papeete

196 Rue Paul Bernière - 98716 PIRAE

bienvenue@mgen.fr

L'inscription à la CPS (gratuite et non obligatoire) pour bénéficier des prestations en Polynésie est à la charge du fonctionnaire, qui devra fournir les documents suivants :

* carte d'assuré social (MGEN ou Sécurité Sociale),

* pièce d'identité (soit fiche familiale d'Etat Civil, soit livret de famille, soit passeport ou carte d'identité pour ceux qui n'ont pas d'ayants droit),

* relevé d'identité bancaire ou postal.

CPS - Tél. : (689).40.41.68.68

B- Indemnité d'éloignement

Elle est équivalente à 10 mois de traitement brut métropolitain, par période de 2 ans. Chaque décompte se fait sur le montant du traitement perçu au moment du calcul augmenté de 5% par enfant à charge, de 10% pour le conjoint non fonctionnaire. Le conjoint fonctionnaire perçoit également l'indemnité d'éloignement à laquelle il peut prétendre. Pour la mise en paiement rapide de cette indemnité, se munir notament du certificat de cessation de paiement établi par le dernier service payeur ou du dernier bulletin de salaire. Cette indemnité est versée à nouveau en cas de renouvellement de séjour.

C- Contribution de Solidarité Territoriale (CST)

Depuis le 1er janvier 1995, il est précompté sur l'ensemble des revenus salariés une contribution de solidarité spécifique à la Polynésie Française. La taxation des revenus exceptionnels (ex : prime d'éloignement) est soumise à un régime particulier (fractionnement de ces revenus sur les mois auxquels ils sont rattachés en tenant compte de la date butoir du 1er janvier 1995).La tranche d'imposition applicable tient compte des autres revenus des mois concernés.

C'est une dérogation au principe de taxation au cours du mois de paiement effectif.

D- Impôt sur le revenu

S'il n'existe pas actuellement d'impôt sur le revenu des personnes physiques, il convient de noter la mise en place en 1994 de la Contribution de Solidarité Territoriale (CST) à laquelle s'ajoute une fiscalité indirecte au travers des droits d'entrée qui frappent lourdement les importations (voir rubrique "importation des véhicules"). En revanche, il est indispensable avant votre départ de vous mettre en règle avec l'Administration des Contributions en vue de la déclaration ultérieure des revenus que vous avez perçus en métropole au titre de l'année civile en cours.

E- Avance sur traitement

L'avance sur traitement qu'il est possible d'obtenir auprès de votre Académie d'origine correspond à deux mois de traitement. Elle est remboursable en 4 versements selon la réglementation en vigueur en Polynésie française. A l'issue des prélèvements, vous pouvez demander auprès du se des Traitements du Vice-rectorat une attestation de remboursement pour éviter de payer un impôt sur cette avance.

II- Remboursement des frais de voyages

Les conditions et les modalités sont fixées par le Décret n°98-844 du 22 septembre 1998 et les montants précisés par arrêté de la même date (JORF du 23 septembre 1998).

La prise en charge des frais de changement de résidence, sous condition d'une durée de service d'au moins cinq années, comporte :

A. La prise en charge des frais de transport des personnes, limitée à 80% à l'aller. La mise en route est effectuée par le Vice-rectorat de Polynésie française. Les billets d'avion doivent être conservés pour justifier de la date d'arrivée sur le territoire. A l'issue du séjour, la mise en route est effectuée par le Vice-rectorat.

B. L'attribution d'une indemnité forfaitaire de changement de résidence ou de transport de bagages. Cette indemnité, versée par le Vice-rectorat, est déterminée par une formule prenant en compte la situation de famille et la distance, avec un abattement de 20%.

La légendaire perle noire

La perle de culture de Tahiti, rare et mystérieuse, est aussi synonyme d'élégance et de perfection. De nombreuses fermes perlières cultivent aujourd'hui l'huître pinctada margaritifera, la seule variété au monde à produire une perle de couleur noire.

Ces précieuses perles sont mondialement connues et appréciées pour leur grande valeur, elles font la fierté des polynésiennes qui en font de délicats bijoux.

L'appellation " perle de culture de Tahiti " est reconnue par la Confédération internationale de la bijouterie - joaillerie ainsi que par le Gemological Institute of America.

Avant d'acheter, n'hésitez pas à admirer et demander conseils aux producteurs ou aux joailliers locaux .

Les critères de qualités à respecter sont :

- La taille : les perles de Tahiti ont un diamètre moyen de 8,5 à 10,5 mm. Le prix de la perle augmentera en fonction de sa taille.

- La peau : Sa surface doit être parfaite c'est-à-dire extrêmement lisse , sans défaut.

- La forme : elles doivent être ronde (ce sont les plus recherchées) mais vous en rencontrerez aussi des oblongues, piriformes, cerclées , en forme de poire ou communément appelée baroque.

- Le lustre : examinez le reflet de la perle. Celui-ci doit réfléchir la lumière d'un éclat éblouissant.

- La couleur : Une palette étonnante offre les couleurs les plus variées : noir aux reflets vert, aubergine, bleu métallisé, brun cuivré, jaune souffre, …entièrement naturelle.

- L'orient : la perle de Tahiti est la seule a pouvoir diffracter la lumière blanche en arc-en-ciel, comme le ferait un prisme.

Pour bien choisir une perle il faut l'examiner à la lumière du jour et demander l'avis d'un professionnel.

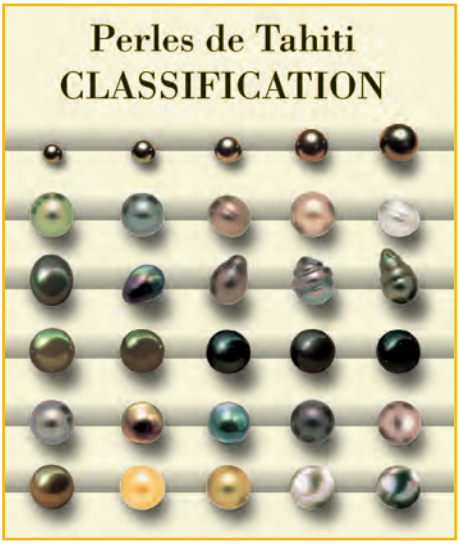

Charcuterie du Pacifique

ets. 1989

Spécialiste en charcuterie, viande de boucherie et volaille (en frais ou en congelé).

Pour passer commande :

- A nos bureaux situés à Mahina
- Par téléphone
- Par mail
- Via notre page Facebook

Catalogue téléchargeable en scannant le QR CODE

Livraison dans les îles

Charcuterie du Pacifique - Z.A AMOE MAHINA - Tél : 40 50 99 50 - contact@charcuteriedupacifique.pf - www.charcuteriedupacifique.pf

Votre séjour merveilleux en Polynésie française ne doit pas occulter certaines précautions et une bonne hygiène de vie.

EAU POTABLE

Il faut savoir que la potabilité de l'eau sur les îles de Tahiti et Moorea n'est effective que pour 9 communes.

Pour cela, SDA Premium Tahiti propose un service complet en vous mettant à disposition une fontaine d'eau et en vous livrant le nombre de bonbonnes souhaité directement à domicile. L'eau est un élément vital, ayez l'esprit tranquille avec Premium Tahiti. Pour plus d'informations, appelez-nous au 40 47 97 00 ou écrivez-nous contact@sda.pf ou via notre site web www.sda.pf

QUATRE AFFECTIONS ENDÉMIQUES UTILES À CONNAÎTRE

LA DENGUE

Elle est transmise à l'homme par la femelle d'un moustique vecteur Aedesaegypti. Si l'on est piqué, cette maladie peut prendre essentiellement 2 formes cliniques:

- la «dengue classique», comme une simple grippe (fièvre importante, douleurs musculaires, courbatures, et céphalées)
- la forme «hémorragique», rare heureusement, qui ajoute au tableau de la dengue classique, une diminution du nombre des plaquettes sanguines avec éruption cutanée et démangeaisons entraînant un risque hémorragique majeur.

LE CHIKUNGUNYA

Le chikungunya est une maladie virale qui se transmet d'homme à homme par l'intermédiaire de moustiques du genre Aedes notamment. **Lors d'une piqûre, le moustique prélève le virus sur une personne infectée, et à l'occasion d'une autre piqûre, il le transmet à une personne saine.** C'est pourquoi, le meilleur moyen de lutter contre la transmission du chikungunya est de **se protéger individuellement contre les piqûres de moustique** (vêtements longs, répulsifs cutanés, moustiquaires), et de ralentir leur reproduction en détruisant les gites larvaires les plus évidents (dessous de pots, déchets, gouttières).

La maladie se manifeste **après une incubation de 4 à 7 jours en moyenne.** Une fièvre élevée (supérieure à 38,5°C) apparaît brutalement, accompagnée de maux de tête, de courbatures ou de douleurs articulaires, qui peuvent être intenses, touchant principalement les extrémités des membres (poignets, chevilles, phalanges).

L'évolution peut être rapidement favorable, si le malade répond bien au traitement symptomatique. Cependant, la maladie peut aussi évoluer vers une phase chronique marquée par des douleurs articulaires persistantes et incapacitantes

Il n'y a pas de traitement curatif contre le virus. Aucun vaccin n'a été finalisé et chaque symptôme est traité spécifiquement. Il est par ailleurs fortement déconseillé d'utiliser des traitements à base de plantes ou des substances qui n'ont pas été prescrites par un médecin traitant.

LA FILARIOSE DE BANCROFT

Transmise à l'homme par la femelle du moustique vecteur Aedes polynesiensis.

Ce moustique a dans sa trompe des microfilaires de 280 à 300 microns de long. Il y a quelques années, on pouvait constater chez de vieux polynésiens des manifestations majeures de cette maladie sous forme d'un œdème monstrueux d'un ou des deux membres inférieurs (appelé «éléphantiasis»). Elle reste aujourd'hui une affection peu fréquente, voire rare.

AGS

You deserve the best

Déménagements Internationaux
Relocation
Archivage

THE GLOBAL COMPACT
NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

LE GROUPE AGS OFFRE DES SERVICES D'EXCELLENCE
EN DÉMÉNAGEMENT, RELOCATION, ARCHIVAGE
PARTOUT DANS LE MONDE

Le Groupe AGS va toujours plus loin pour vous offrir
les meilleurs services

AGS TAHITI
T. +689 40 54 92 00
E. ags-tahiti@ags-demenagement.com

SGS

Un Déménagement International AGS = Un Arbre Planté

www.ags-globalsolutions.com

VOTRE VIE EN POLYNÉSIE

LA CIGUATERA OU GRATTE

Il s'agit d'une affection endémique due à l'ingestion, par les poissons herbivores des lagons, d'une algue qui se développe sur le corail mort. Cette algue produit une «ciguatoxine». Les poissons carnivores, prédateurs des poissons herbivores, concentrent dans leurs tissus cette «ciguatoxine» responsable de la maladie.

Cette affection se traduit par :

- des douleurs abdominales avec diarrhée
- des troubles sensitifs au contact du froid, au niveau de la bouche, de la paume des mains, et de la plante des pieds
- des démangeaisons intenses (d'où l'appellation locale de «gratte») et parfois un choc anaphylactique.

LA LEPTOSPIROSE

Cette affection rare, mais parfois mortelle est due à l'élimination dans les urines du rat essentiellement, d'une bactérie appelée «leptospire» qui en fin d'été austral, à l'occasion de fortes pluies ayant une action de lessivage des sols, se retrouve dans les rivières, et peut pénétrer dans l'organisme humain occasionnant un ictère avec poussée de fièvre et signes hémorragiques.

PREVENTION ET HYGIENE DE VIE

LA CHALEUR

Une exposition prolongée ou un effort physique intense peut provoquer une insolation ou le coup de chaleur. Symptômes: maux de tête, soif, crampes musculaires. Buvez beaucoup d'eau.

LA PRÉVENTION VACCINALE

Le calendrier vaccinal en vigueur en Polynésie française est celui préconisé par la commission du Pacifique sud sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Les enfants de moins de 3 ans peuvent être suivis en PMI (protection maternelle et infantile) au centre de la mère et l'enfant (Pirae) ou auprès de votre médecin traitant.

Les vaccins pratiqués sont les suivants :

1. BCG à la naissance
2. Génévac (hépatite B) à la naissance, à 1 mois et 6 mois
3. Pentacoq (diphtérie, tétanos, poliomyélite, hémophilus et coqueluche) à 2, 3, 4 et 8 mois
4. ROR (rougeole, oreillons, rubéole) à 1 an.

HYGIÈNE SCOLAIRE

C'est le service d'hygiène scolaire installé dans le centre de la mère et de l'enfant (Pirae) qui suit médicalement tous les enfants scolarisés de la ville de Papeete, et dès l'âge de 3 ans un livret de santé est ouvert pour tous les nouveaux venus. Il est à noter que toutes les vaccinations effectuées dans ce centre sont gratuites. Ailleurs ce sont les dispensaires rattachés aux différents établissements scolaires qui suivront vos enfants.

Une vaccination à jour contre l'hépatite B est exigée pour être scolarisé en Polynésie française en raison d'une endémie importante.

Le service d'hygiène scolaire assure la prophylaxie de la filariose lymphatique en procédant, au mois d'avril, à la distribution de notézine-zentel dans les classes.

Si vous souhaitez faire vacciner vos enfants par votre médecin traitant, les vaccins seront à votre charge.

Adultes

La couverture vaccinale minimale est la suivante:

- diphtérie, tétanos, poliomyélite
- hépatite B
- fièvre jaune si on désire voyager en Amérique centrale et du sud

Autres vaccinations

Tous les vaccins protégeant de différentes maladies (hépatite A, typhoïde, méningite, fièvre jaune, grippe …) sont affaire d'opportunité et à discuter avec votre médecin traitant.

PRÉCAUTIONS SUPPLÉMENTAIRES À PRENDRE

FAMILLES ET PERSONNES ÂGÉES EN VISITE

Il leur est conseillé de consulter leur médecin traitant, en particulier les personnes âgées avant de se rendre en Polynésie française.

VIH et autres Infections Sexuellement Transmissibles

Il existe des centres de dépistage anonyme et gratuit (CDAG) :

- CHPF Taaone - Pirae
  Tél 40 48 62 05
- Dispensaire de Papeete (Vaitavatava)
  Tél (689) 40 54 98 38
- Fare Tama Hau (jusqu'à l'âge de 20 ans)
  Fare Ute, Papeete - Tél 40 48 80 50
- Centre de la Mère et de l'Enfant - Pirae
  Tél 40 47 33 20
- Dispensaire deFaaa - Tél 40 85 08 50
- Hôpital de Taravao - Tél 40 54 77 87
- Hôpital de Afareaitu - Moorea
  Tél (689) 40 55 22 24
- Dispensaire de Uturoa - Raiatea
  Tél 40 60 02 01
- Hôpital de Taiohae - Marquises
  Tél 40 91 02 00
- Dispensaire de Tubuai - Tél 40 93 22 50
- Dispensaire de Rurutu - Tél 40 93 04 40

CANNABIS

En Polynésie française pousse une variété de cannabis connu localement sous le nom de «pakalolo». S'en procurer est relativement facile, même dans les établissements scolaires. La plus grande vigilance s'impose. C'est une drogue, pouvant entraîner une accoutumance, de plus en plus consommée par les jeunes. L'association alcool + pakalolo entraîne un risque d'agressivité conduisant parfois, dans un état second, à commettre des actes graves entraînant des sanctions pénales (rixes, accidents de circulation…).

TATOUAGE

Il y a un risque de contamination par les virus des Hépatites B et C lors de tatouages traditionnels. Ce virus conduit aux complications que sont l'inflammation hépatique grave (cirrhose hépatique) et le cancer primitif du foie (hépatome). Si l'on désire cependant se faire tatouer, se renseigner sur les «maisons sérieuses» et exiger des aiguilles à usage unique.

Site du Ministère de la Santé :
www.sante.gov.pf

RISQUES LIÉS À LA FLORE

Fleurs et fruits, arbres et plantes sont nombreux, surtout sur les îles hautes, et ont contribué au mythe de la Nouvelle Cythère. Cependant quelques fruits, qui poussent à l'état sauvage dans les vallées sont toxiques : la fausse mangue ou reva «Cerbera manghas» a une forte toxicité cardiaque, le fruit du bancoulier peut entraîner des diarrhées, le piment de Tahiti a un violent goût de poivre, on l'appelle piment enragé.

La sève de certains arbres est caustique, il s'agit essentiellement du manguier et de l'anacardier (noix d'acajou). A titre anecdotique, la sève violette des bananiers fei laisse des tâches indélébiles.

L'ACCIDENT DE PLONGÉE

La plongée sous-marine peut se pratiquer sous 2 formes :

1. La plongée en apnée (palmes, masque et tuba)
2. La plongée avec bouteilles

Il s'agit d'un sport très technique. On ne peut le pratiquer qu'avec un minimum de formation. Paraplégies, douleurs articulaires, vertiges avec bourdonnements d'oreilles ou sensation d'épuisement peuvent être occasionnés par un accident de décompression. Un certificat médical d'aptitude est obligatoire. La plongée avec bouteilles est contre indiquée en cas d'antécédents d'asthme.

Le centre hospitalier de Polynésie française sis à Taaone, Pirae (tél : 40 48 62 62) est le seul établissement de Polynésie française disposant d'un caisson hyperbare multiplaces et de médecins diplômés en médecine hyperbare.

LE PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ, UN ÉCLAIRAGE NÉCESSAIRE

Le reflexe des personnes arrivant en Polynésie est souvent de comparer les prix avec ceux de la métropole, ce qui est compréhensible, mais il faut comparer ce qui est comparable et connaître le contexte économique de la Polynésie pour se faire une idée juste.

Des prix liés aux contraintes géographiques

Outre les taxes d'importation applicables sur une grande majorité de produits, tous les prix de biens de consommation importés en Polynésie sont impactés par le coût du fret, car aucune île des DOM TOM n'est plus éloignée des pays exportateurs (France, Chine, USA, Australie, Chili…) que Tahiti.

Le prix de l'électricité ne peut faire exception à cette règle puisqu'elle est produite à hauteur de 60% par du carburant importé, et que la majeure partie des biens d'équipements qu'elle requiert (poteaux, câbles, transformateurs, groupes électrogènes…) est elle aussi soumise à des coûts de transport et à la fiscalité sur l'importation.

Des prix liés à la dispersion géographique et au devoir de solidarité

Le prix de détail de l'électricité en France métropolitaine est un des plus bas d'Europe. Ceci est notamment le fait d'un parc nucléaire très développé réparti sur l'ensemble du territoire, assurant 72,3 % des besoins énergétiques de l'hexagone (chiffre 2016). La Polynésie présente une toute autre « morphologie » de son système énergétique, avec 20 îles bénéficiant chacune d'une concession électrique autonome. Le surcoût des îles est causé par leur petite taille (pas d'économies d'échelle), par leur isolement (obligation d'assumer chacune leur pic de consommation, d'avoir chacune leur personnel, chacune leur stock, sans possibilité de synergies avec des systèmes voisins), et par des coûts de transport sur le matériel ou le personnel, mais les consommateurs de ces îles bénéficient des mêmes tarifs qu'à Tahiti.

Un développement des énergies renouvelables remarquable

Le prix de l'électricité est beaucoup plus cher en Allemagne et au Danemark qu'en France métropolitaine, car le développement des énergies renouvelables y est plus avancé. En effet les sources de production d'électricité par les énergies renouvelables (hydraulique, éolien et photovoltaïque) ont un impact indéniable sur le coût de l'énergie au final.

En matière d'énergies renouvelables, Tahiti est en avance sur la métropole. Quinze centrales hydroélectriques réparties sur cinq vallées produisent environ 35% de la production électrique totale de l'île et 5% sont produits par l'énergie solaire.

Un prix de l'électricité alourdi par les taxes

Par ailleurs, il convient de souligner qu'EDT ENGIE est collecteur de taxes pour le compte du Pays, des communes et de la société de transport (TEP). 19 % du montant facturé correspond aux impôts, taxes et redevances.

Électricité : la Polynésie très bien placée parmi ses voisins du Pacifique

Un benchmark des performances et prestations de 26 opérateurs publics et privés d'électricité du Pacifique réalisé en 2015 a montré que :

? La Polynésie propose le 2ème tarif le moins cher pour les clients particuliers consommant 200 kWh/mois, et le 3ème moins cher pour ceux consommant 100 kWh/mois.

? La Polynésie est 1ère en performance technique globale (un indice qui mesure notamment le temps moyen de panne subi par les clients et l'efficacité des outils de production électrique).

? La Polynésie présente le 3ème plus fort taux d'énergies renouvelables (EnR).

EDT engie

EDT.PF

LA GESTION DE **VOTRE CONSOMMATION** À DISTANCE

PAYER EN LIGNE MA FACTURE

Simple, facile, rapide et sécurisé, **payez vos factures** par carte bancaire 24h/24h **sans vous déplacer**, où que vous soyez.

GÉRER MON CONTRAT D'ÉLECTRICITÉ

Vous souhaitez **modifier** des **informations** relatives à votre **contrat d'électricité** ? Vous pouvez à tout moment et sans vous déplacer le faire.

ACTUALITÉS

Accédez en **temps réel** à **l'actualité** d'EDT

LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Réalisez des **économies d'énergie** et réduisez le montant de **votre facture**

NOS CANAUX DE CONTACT

clientele@edt.engie.com

EDT infos conseils

40 86 77 86 Messenger

VOTRE VIE EN POLYNÉSIE

LE RÉGIME DE PROTECTION SOCIALE

L'accord de coordination entre les régimes métropolitains et polynésiens de sécurité sociale permet, aux assurés résidant en Polynésie Française, de demander le service des prestations par la C.P.S, selon sa propre réglementation.

Pour autant, en tant que fonctionnaire d'Etat M.A.D., vous conservez votre sécurité sociale française auprès de MGEN. Pour bénéficier des prestations de sécurité sociale, vous devrez vous rapprocher sans délai de MGEN pour procéder à la mise à jour de votre dossier.

Remarque : Il est prudent de conserver une complémentaire santé Prévoyance en Polynésie Française. MGEN propose une complémentaire santé prévoyance facultative adaptée. Vous bénéficiez ainsi du « guichet unique ». (Une seule démarche pour vos remboursements en sécurité sociale et en complémentaire santé)

La CPS est la caisse de sécurité sociale polynésienne. L'inscription à la CPS n'est pas obligatoire pour les remboursements de frais de santé des fonctionnaires d'état mais indispensable pour :

- Bénéficier de l'évacuation sanitaire (EVASAN)
- Inscrire vos enfants à l'école.

Les formalités d'inscription à la CPS

Rendez-vous à son siège social ou dans l'une de ses antennes polynésiennes, muni des documents suivants :

- un certificat d'affiliation (formulaire 980-02) délivré par votre employeur : Vice-Rectorat de Polynésie Française
- une attestation de droits Sécurité Sociale, en cours de validité, délivrée par la MGEN
- une copie du livret de famille ou à défaut, pour les assurés sans ayants droit, une copie de l'acte de naissance, de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité
- un relevé d'identité bancaire ou postal

CAISSE DE PRÉVOYANCE SOCIALE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

- Standard CPS

Tél (689) 40 41 68 68-Fax (689) 40 42 46 06
E-mail : info@cps.pf
Site web : www.cps.pf
BP 1 - 98713 Papeete-Polynésie française
CPS Info Conseil : 40 41 68 00
Email : infoconseil@cps.pf
Horaires : Du lundi au jeudi de 07h00 à 15h30 – Le vendredi de 07h00 à 14h30.

- Service Social de la CPS

Tél (689) 40 41 68 27

- Service de l'Assurance Maladie de la CPS

Remboursement des soins
Tél (689) 40 41 68 05-Fax (689) 40 54 57 39
E-mail : secretariat.sante@cps.pf

L'espace mutuel MGEN section extra-métropolitaine est présent à Papeete pour vous accompagner.

MGEN

Espace Mutuel de Papeete
196 Rue Paul Bernière - 98716 PIRAE
bienvenue@mgen.fr

Horaires d'ouverture et de Permanence téléphonique :
www.mgen.fr rubrique : nous trouver »
- Tél Espace mutuel Papeete : 40 54 89 99
- Tél France : 00 33 2 49 79 00 05

VOTRE VIE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

ARGENT - SYSTEME BANCAIRE

Monnaie :

La monnaie est le franc CFP, sa parité avec l'Euro est fixe :

1 FCFP = 0,00838 euros

100 FCFP = 0,838 euros

1 euro = 119,3317 FCFP

Pour élaborer un calcul rapide :

1000 FCFP ≅ 8 euros

RÉSEAU BANCAIRE :

Les banques sont fermées les samedis et dimanches, les cartes de crédit sont acceptées partout sur Tahiti et dans les îles. Il existe de nombreux distributeurs automatique de billets.

Il vous est possible d'ouvrir, avant même votre arrivée sur le Territoire un compte courant postal selon la même procédure qu'en métropole. Pour cela adressez-vous à votre bureau de poste.

A votre arrivée vous aurez également la possibilité d'ouvrir un compte bancaire dans l'une des 3 banques locales :

- SOCREDO,
- BANQUE DE POLYNESIE,
- BANQUE DE TAHITI,

propriété de la Caisse d'Epargne.

Certaines d'entre elles sont associées aux grandes banques françaises. Ces banques ont des agences dans toutes les îles et de nombreuses succursales sur Tahiti.

Vous pouvez également ouvrir un CCP. Les virements ordinaires effectués à partir de votre compte CCP de Polynésie sur un autre compte CCP ouvert en France métropolitaine sont gratuits.

Si vous désirez déposer rapidement des chèques CCP polynésiens sur un CCP métropolitain :

- date de valeur J + 3 : frais de fax pour demander l'autorisation ≈ 7,62 euros.

- date de valeur J + 20 : aucun frais.

Les virements à partir d'un compte bancaire de Polynésie sur la métropole sont nettement plus onéreux.

SE DÉPLACER : VEHICULES AVION - BATEAU

Si à Tahiti les routes sont bonnes, dans les îles on trouve peu ou pas de routes goudronnées. Il est donc conseillé d'acquérir une voiture rustique et robuste 4x4 ou motos. Les occasions sont pratiquement introuvables dans les îles. Aux îles Marquises, beaucoup de vallées ne sont accessibles que par la mer, à cheval, ou à pied.

Achat de voitures sur place :

Toutes les marques françaises et étrangères sont représentées à TAHITI. Les prix des voitures neuves varient entre 40 et 50 % plus chers qu'en métropole en raison de l'éloignement et de la fiscalité indirecte qui existe sur le Territoire (voir rubrique sur la réglementation douanière). Le marché des voitures d'occasion est assez riche.

Voitures importées par vos soins :

Il faut savoir que le coût des droits d'entrée peut être important, et qu'il vaut mieux acheter localement (voir rubrique sur la réglementation douanière). Dans tous les cas, pour éviter toute surprise désagréable, il est préférable de prendre contact avec le

Service des Douanes

BP 9006 MOTU UTA - PAPEETE

Il évaluera le montant des droits et taxes applicables aux véhicules d'occasion que vous souhaitez importer.

ASSURANCE

La MAIF n'est pas représentée en Polynésie française. Cependant, n'oubliez pas avant votre départ de suspendre éventuellement votre contrat en métropole et de vous procurer auprès de votre assureur un relevé d'informations sur 3 ans qui est pris en compte par les assurances locales.

LIAISONS MARITIMES/AÉRIENNES

SERVICES AÉRIENS VERS LA MÉTROPOLE

Il existe plusieurs vols hebdomadaires à destination de PARIS via LOS ANGELES, ou SAN FRANCISCO. Les tarifs sont variables en fonction de la saison et de la compagnie.

Vols internationaux :

La Nouvelle Zélande, l'Australie, la Nouvelle Calédonie, Hawaii, le Japon, le Chili et l'île de Pâques sont actuellement accessibles depuis l'aéroport de Tahiti-Faa'a avec les compagnies :

* Air Tahiti Nui Tél 40 46 03 03
* Air New Zeland, Tél 40 54 07 47
* Air France, Tél 40 47 47 47
* Hawaiian Airline, Tél 40 86 60 00
* Air Calin, Tél 40 85 09 04
* Lan Airlines, Tél 40 50 30 10
* French bee Tél 40 42 90 90

NB : des modifications sont susceptibles d'intervenir. Des voyages de groupe sont régulièrement organisés sur ces pays par les Agences de voyage ou différentes associations.

DÉPLACEMENTS À L'INTÉRIEUR DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

A) LIAISON AÉRIENNE :

Air Tahiti dessert 46 îles en Polynésie française au départ de Tahiti, réparties dans tous les archipels :

* ILES DU VENT,
* ILES SOUS LE VENT,) ILES DE LA SOCIÉTÉ
* TUAMOTU-GAMBIER,
* AUSTRALES,
* ET ILES MARQUISES.

* Air Tahiti réservations : 40 86 42 42 ou reservation@airtahiti.pf - Site web : www.airtahiti.pf

Air Tahiti édite 2 fois l'an un horaire de poche, lequel vous est indispensable pour tous vos déplacements. Ce livret horaire comporte des informations d'ordre pratique et tarifaire. Il est disponible dans tous les points de ventes Air Tahiti et les agences de voyages de la place.

Des tarifs spéciaux existent :

* Carte Jeune (moins de 25 ans)
* Carte Marama (60 ans et plus)
* Carte Famille (familles)
* Carte Vistah (résidents des îles autres que Tahiti et Moorea)

Ces quatre cartes offrent jusqu'à 50% de réduction.

Autres tarifs particuliers :

* Excursion bleue : donne droit à 30% de réduction sur les Îles Sous le Vent et certains atolls des Tuamotu.
* Air Pass Tarifs Air Tahiti : tarifs forfaitaires permettant de visiter plusieurs îles.
* Séjours dans les îles Air Tahiti : forfaits avion + hébergement à destination de tous les archipels.

Renseignements : 40 86 43 43 - Site web : www.sejoursdanslesiles.pf

Les bagages - quelques précisions :

La franchise bagage d'Air Tahiti est de 10Kg. Les passagers en correspondance avec un vol international peuvent bénéficier d'une franchise de 20 kg sous certaines conditions. Les bagages d'un poids unitaire supèrieur à 32kg ne sont pas acceptés à l'enregistrement et doivent être acheminés par frêt

* Tahiti Nui Helicopters : Tél : +(689) 87 777 256 - commercial@tnh.pf - www.tahitinuihelicopters.com - 7j/7 de 7h00 à 19h00

B) LIAISON MARITIME :

La liaison avec Moorea se fait plusieurs fois par jour. La traversée dure de 20 à 45 minutes suivant les bateaux (Aremiti 5 - Aremiti Ferry PPT 40 50 57 57-MOZ 40 56 31 10 / TEREVAU PPT 40 50 03 56-MOZ 40 50 03 59).

De petits cargos mixtes assurent les liaisons maritimes inter-îles et transportent des passagers, actuellement l'on dénombre :

* 10 liaisons hebdomadaires pour les ILES SOUS LE VENT,
* 3 liaisons mensuelles pour les MARQUISES,
* 20 liaisons annuelles pour les AUSTRALES à des tarifs bien moindres que les liaisons aériennes.

LES MÉDIAS ET LOISIRS CULTURELS

Située au milieu du Pacifique, la Polynésie reste néanmoins connectée au reste du monde grâce à un groupe de médias bien approvisionné. En voici un aperçu.

INTERNET

La Polynésie Française dispose de deux fournisseurs au réseau internet : www.vini.pf , www.viti.pf

Il existe de nombreux cybercafés à Papeete, Moorea, et dans la plupart des îles polynésiennes.

TÉLÉVISION

Toutes les îles polynésiennes reçoivent les programmes.

Deux chaînes publiques et gratuites couvrent toute la Polynésie :

Polynésie 1ère 40 86 16 16

Cette chaîne propose des productions locales, des informations en reo ma'ohi et en français, et une sélection de France télévision. Site internet : la1ere.francetvinfo.fr

TNTV - Tahiti Nui Télévision

Chaîne de télévision territoriale. Possibilité de regarder les émissions diffuser sur le site ineternet en mode replay. www.tntv.pf

Chaîne de la TNT

France 2, France 3, France 4, France 5, France Ô, Arte et France 24.

www.outremertousaunumerique.fr

TV Satellite-VINI

Bouquet de chaînes satellite de l'OPT payant (37 chaînes et 10 radios en qualité numérique).

www.vini.pf/television/tv-satellite

Canal+

Chaîne privée, payante et diffusé par TNS.

www.vini.pf/television/tv-satellite/pack-canal

PRINCIPALES STATIONS RADIO

Polynésie 1ère 40 43 16 00

89 FM pour l'ensemble de la Polynésie française.la1ere.francetvinfo.fr/polynesie/radiodiffuse 24h/24 des émissions locales, les journaux de France Inter.

La plus ancienne station généraliste (1934).

Mail : polynesie1ere@francetv.fr

Radio 1 40 43 41 00

98.7 FM Papeete, 100 et 103.8 pour Tahiti et Moorea, 100.9 îles sous le vent.

Elle diffuse des informations locales, des programmes de variétés et les informations d'Europe 1.

Tiare FM 40 43 41 00

89.9 FM Papeete, 104.2 et 105.9 Tahiti et Moorea.- www.tiarefm.pf

La radio des îles. Diffuse de la musique polynésienne qui invite au voyage

NRJ -Tahiti 40 47 52 83

103 FM et 886 Tahiti et Moorea.
Chaîne musicale pour jeunes auditeurs.

Rire & Chansons - Polynésie

40 46 43 77
102.6 FM Faa'a

Radio Te Reo O tefana - Polynésie

40 81 97 97
92.8 FM Papeete

PRESSE ÉCRITE

Les quotidiens

Deux quotidiens se partagent l'actualité locale et internationale :

La Dépêche de Tahiti
"Le Tiki Mag" pour le programme tv

Quotidien gratuit :
Tahiti-Infos www.tahiti-infos.com

Hebdomadaire gratuit :
Paruvendu + Coco Mag TV : le magazine des petites annonces et de votre programme TV www.paruvendu-tahiti.net

CULTURE

La Maison de la Culture :

TE FARE TAUHITI NUI offre deux bibliothèques, une médiathèque, et deux salles de spectacles. Des spectacles de qualité y sont régulièrement proposés. Pour tous renseignements : Tél.40 54 45 44

Papeete dispose de quatre salles de cinéma, de plusieurs librairies et vidéo-clubs.

Autres adresses utiles :

- **Musée de Tahiti et des Iles :** Tél. 40 54 84 35
- **Conservatoire Artistique de la Polynésie française :** Tél 40 50 14 14

LOISIRS SPORTIFS

Les sports nautiques sont évidemment les plus développés en Polynésie mais il existe également un grand éventail d'activités qui répondra parfaitement à vos exigences.

Les amateurs de "green" pourront se décompresser sur l'un des plus beaux parcours, au golf d'Atimaono à Papara.

Moto-cross, course automobile et karting sont également au programme pour tous ceux qui aiment la vitesse. Les clubs sont ouverts aux nouveaux venus.

Pour ceux qui préfèrent les sports plus tranquilles, vous trouverez à Tahiti des clubs d'échecs, de bridge, mais aussi des tables de billard et des fervents amateurs de pétanque.

Ne vous y trompez pas, ici la pétanque est prise au sérieux. De nombreuses compétitions sont organisées et les doublettes polynésiennes participent aux championnats du monde.

Osez découvrir les sports dits "traditionnels", comme la danse (le fameux tamure), la pirogue de compétition (va'a) qui compte près de 10000 licenciés sur le territoire et quelques autres disciplines que vous prendrez plaisir à découvrir lors des fêtes du Heiva, au mois de juillet.

Pour toutes les activités sportives, il appartient à chacun de s'assurer des conditions de sécurité auprès des responsables des clubs et associations.

Carnets d'adresses

PLONGÉE SOUS-MARINE

Les clubs sont nombreux et proposent tous le même type de prestations, aux tarifs sensiblement identiques.

Nous en exposons quelques-uns, sachant qu'on en recense une soixantaine à travers la Polynésie.

Fluid Plongée
Tél. 40 85 41 46 - 87 70 83 75 à Punaauia
info@fluidtahiti.com - www.fluidtahiti.com

Centre de plongée Scuba Tek
Tél. 40 42 23 55 - 89 40 04 99, à Arue au Yacht-Club - scubatek@mail.pf
www.scubatektahiti.com

Top Dive
Tél 40 53 34 96 à Faa'a - www.topdive.fr

Le Yacht-Club d'Arue est un important centre nautique où l'on pourra pratiquer un grand nombre d'activités plongée, dériveurs, hobie-cat Optimist (pour les enfants), jet-ski, et éventuellement louer un voilier. Tél 40 42 78 03.

PÊCHE AU GROS

Tahiti Trip Fishing
Tél 87 32 16 31 à Punaauia, Marina Taina.

Tahiti Fishing Center Pro
@ : contact@tahiti-fishing-center.com

SURF

Tura'i Mataare Ecole de Surf Tahiti
Tél. 87 77 27 69

Taie fa'ahe'e surf school
Tél. 87 35 20 64 à Punaauia

Mo'o Surf School
Tél. 87 36 94 28

Moana Surf School Tahiti
Tél. 87 78 10 90 Punaauia

LOISIRS SPORTIFS

SKI NAUTIQUE

Presque tous les hôtels offrent la possibilité de pratiquer le ski nautique (notamment sur l'île de Moorea)

VOILE

Ecole de voile d'Arue Tél.40 42 23 54
Yacht Service Tél 40 43 72 81
Ecole de voile de Moorea 87 799 213

ACTIVITÉS NAUTIQUE DIVERSES

Vous obtiendrez des renseignements sur les différents clubs et les conditions relatives à la pratique des disciplines auprès des fédérations suivantes :

Fédération tahitienne de surf
Tél.40 43 86 93
Fédération tahitienne de va'a [pirogue]
Tél.40 45 05 44
Fédération tahitienne de voile
Tél. 40 43 51 37- 87 77 78 87
Fédération des sports subaquatiques
Tél. 40 82 94 64

ACTIVITÉS SPORTIVES CLASSIQUES

Fédération d'athlétisme de Tahiti
Tél. 40 48 20 97
Fédération tahitienne de cyclisme
Tél. 40 45 10 91
Fédération tahitienne de football
Tél. 40 54 09 54
Fédération tahitienne de golf
Tél. 40 80 05 80
Fédération tahitienne de handball
Tél. 40 82 55 01
Fédération tahitienne de judo
Tél. 87 71 19 85
Fédération tahitienne de rugby
Tél. 87 72 94 69
Fédération tahitienne de tennis
Tél. 40 42 38 66
Fédération tahitienne de triathlon
Tél. 40 53 38 48
Fédération tahitienne de volley-ball
Tél. 40 48 25 21
Fédération tahitienne des sports équestres
Tél. 89 79 96 64
Judo -Dojo tahitien
Tél. 87 70 48 88
Karate -Budokan Arue
87 72 75 72
Yoga -Association Hatha Yoga
Tél. 40 45 00 49
Athlétisme -AS "Courir en Polynésie"
Tél. 87 78 64 26
Golf Olivier Bréaud à Atimaono
Tél. 87 74 39 08
Natation -Piscinéolympique de Tipaerui
Tél. 40 42 89 24
Sports équestres -L'Eperon de Pirae
Tél. 40 42 79 87
Tennis -AS Phénix
Tél. 87 23 73 31
Fei Pi Tennis
Tél. 40 42 53 87
Avion -Aéroclub de Tahiti
Tél. 40 83 81 09
Deltaplane, parapente -Airevasion
Tél. 40 42 92 22

RANDONNÉES

Sociétés de guides professionnels, titulaires d'un brevet territorial d'animateur, option guide de randonnée pédestre :

Polynesian Adventure
Vincent Dubousquet
Tél. 40 43 25 95 - 87 77 24 37
polynesianadv@mailpf
Hiro Damide [Moorea]
Tél. 40 43 25 95 - 87 77 24 37
Ferme Mou'aroa
Bernard Genton [Moorea]
Tél. 40 56 58 62 - fax : 40 56 40 47
ferme.mouaroa@mail.pf
Association de randonneurs
Te Fetia o te mau mato
Pierre LEYRAL, Tél du club : 87 70 60 45
te-fetia@bigfootcoma
Aito Rando
Tél. +689 87 76 20 25
Jimmy Leyral
aitorando987@gmail.com
aitorando.com/le-catalogue-des-randonnees

LANGUES - RELIGION - PETIT LEXIQUE

LANGUES

Le "tahitien" appartient à la grande famille des langues polynésiennes "le Reo ma'ohi" de même que le marquisien, le paumotu, le mangarévien et le rurutu. Il est au même titre que le français, la langue maternelle et d'échange de la population polynésienne.

Cette langue se distingue par une profusion de voyelles et par un nombre limité de consonnes.

La structure grammaticale est fondamentalement différente de celle des langues occidentales.

En tahitien le "e" se prononce "é", le "u" se prononce "ou" et le "h" est toujours aspiré.

RELIGION EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Toute une mosaïque de religions monothéistes est représentée en Polynésie française, due à l'histoire de l'évangélisation : la religion protestante est prépondérante; l'église catholique arrive en seconde place; puis on trouve les religions : mormone, adventiste, sanito, etc.

PETIT LEXIQUE

Bienvenue : Maeva - Bonjour : Ia Ora na
Merci : Mauruuru - Au revoir : Nana
Non : Aita - Oui : E
Homme : Tane - Femme : Vahine
Fleur : Tiare
Comment vas–tu ? E aha to 'oe huru ?
Bien : Maita'i

MEMO

La direction générale de l'éducation et des enseignements met à votre disposition un site internet,que vous pouvez consulter pour tous renseignements complémentaires
Site Internet : http://www.education.pf

Vous trouverez de nombreuses informations complémentaires à ce Guide Maeva sur le «Guide d'accueil des services de l'Etat et des institutions de la Polynésie-Française» réalisé par le Haut-commissariat sur leur site internet à l'adresse suivante : http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr/PUBLICATION

Téléphoner et communiquer en Polynésie française

• Fixe : OPT
http://www.opt.pf/telecom/ligne-fixe/
• Mobile :
-Vini : les formules d'abonnement au réseau de téléphone mobile VINI sont accessibles en s'adressant à : Immeuble Ainape Pont de l'Est BP440 PAPEETE – Tél 40 48 1313, ou à n'importe quel magasin de vente de téléphones mobiles : www.vini.pf
- Vodafone : depuis Juin 2013, le nouvel opérateur Vodafone est présent en téléphonie comme pour internet :
Tél 89 89 89 89
Site internet : www.vodafone.pf

• Fournisseurs internet :
Prendre un abonnement chez : VINI
(VINI est fournisseur d'accès internet ADSL et fibre optique en Polynésie Française) :
Boutique Vini - Tél : 39 50
Pont de l'Est - Ainapare
- www.vini.pf
ou VITI fournisseur d'accès internet fixe et Internet nomade 4G. Sans fil et sans ligne téléphonique, activation gratuite et immédiate. Boutique VITI au centre Vaima - Papeete - Tél 40 54 44 10 horaire : du lundi au vendredi de 8h à 17h et samedi de 8h à 12h -www.ora.pf

Comment téléphoner de la Polynésie ?

• à l'intérieur de la Polynésie Française :
composer uniquement le N° à 8 chiffres
• à l'étranger : composer 00 + indice internationale + Numéro
• en métropole :
composer 00 + 33 + N° à 9 chiffres

Familles et amis de métropole peuvent vous contacter en composant : 00 + 689 + N° à 8 chiffres
(*Attention au décalage horaire 11h en hiver - 12h en été : quand il est 8h du matin à Papeete, il est 19h ou 20h selon la saison en métropole.*

GRATUIT
Vaccin
COVID-19 | Coronavirus
NON OBLIGATOIRE
Se protéger les uns le@s autres

VACCINATION COVID-19
QUESTIONS / RÉPONSES !

1 POURQUOI SE FAIRE VACCINER CONTRE LA COVID-19 ?

- **Se protéger soi-même :** *une personne vaccinée est protégée contre la maladie en cas de contact avec le virus. Le vaccin permet d'éviter d'être malade ou de réduire la gravité de la maladie ;*
- **Protéger les autres :** *le bénéfice attendu du vaccin est collectif, à la fois pour la personne vaccinée et les personnes qu'elle rencontre. Le vaccin permet à la personne vaccinée d'être moins contagieuse quand elle est infectée par le virus, même si elle n'a pas de symptômes (le vaccin agit sur la transmission du virus) ;*
- **Maîtriser la propagation de la maladie :** *le vaccin permet aux personnes vaccinées d'être moins contagieuses et si une très grande partie de la population est vaccinée, le virus circule moins dans la population. Il s'agit d'un enjeu de solidarité au bénéfice de tous.*

2 EST-CE QUE LES VACCINS UTILISÉS SONT DANGEREUX ?

- **NON :** *Tous les vaccins autorisés en Polynésie française font l'objet d'un contrôle rigoureux par l'EMA (Agence Européenne du Médicament) et la Haute Autorité de Santé (HAS), pour s'assurer de leur efficacité et de leur sûreté. Une fois disponibles sur le Fenua, ils sont toujours surveillés afin de s'assurer de leur sureté.*
- **Il existe cependant des effets indésirables :** *comme tous médicaments, les vaccins peuvent entrainer des effets indésirables. Ils sont classiques et communs à tous les vaccins : douleur au point d'injection, fatigue, maux de tête, douleurs musculaires ou articulaires, frissons ou fièvre. Cela montre que le système immunitaire réagi pour se défendre contre l'antigène. Ils sont souvent légers et ne durent que quelques jours.*

3 QUI PEUT SE FAIRE VACCINER CONTRE LA COVID-19 ?

- **Pour le Vaccin PFIZER :** *toutes les personnes* de 16 ans et plus***
- **Pour le Vaccin JANSSEN :** *toutes les personnes* de 18 ans et plus***

** pour les personnes ayant eu la covid-19 il y a moins de 3 mois = report de la vaccination*
*** attente de l'autorisation de la HAS pour une vaccination à partir de 12 ans en Polynésie.*

4 OÙ SE FAIRE VACCINER ?

- **En centre de vaccination :** *plusieurs centres sont déployés sur Tahiti, Moorea et dans les îles éloignées.*
- **En centre éphémère ou vaccinodrome :** *plusieurs centres éphémères et vaccinodromes sont déployés sur Tahiti.*

Liste des centres sur ***www.service-public.pf/dsp/covid-19/vaccination-covid/***

© ansm

Se protéger aujourd'hui, *pour reconstruire demain.*

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
EN CHARGE DE LA PRÉVENTION
DIRECTION DE LA SANTÉ

MAINTENONS LES
GESTES BARRIÈRES

INFOS VACCINATION 40 455 000

RENSEIGNEMENTS.COVID19@SANTE.GOV.PF
WWW.SERVICE-PUBLIC.PF/DSP/COVID-19/VACCINATION-COVID
DIRECTIONDELASANTE.PF

TÉLÉPHONES UTILES

URGENCES :

SAMU Service d'Aide Médicale Urgente	15
Pompiers	18
Police-Secours	40 47 01 47 - 17
Secours en mer	16 (gratuit H24) ou 40 54 16 16
Médecins & Pharmacie de garde	40 47 01 44 ou 40 47 01 47

Hôpital CHPF - Urgence	40 48 59 06 ou 08
Hôpital Taravao	40 57 77 77
Hôpital Uturoa	40 60 08 00
Hôpital Taiohae	40 91 02 00
Clinique Cardella - Urgence	40 46 04 00
Polyclinique Paofai - Urgence	40 46 18 18

Gendarmerie Papeete	40 46 73 67
Gendarmerie Arue	40 50 73 05
Gendarmerie Faa'a	40 82 62 02
Gendarmerie Punaauia	40 50 76 05
Gendarmerie Paea	40 50 75 05
Gendarmerie Papara	40 54 80 05
Gendarmerie Taravao	40 54 73 05
Gendarmerie Tiarei	40 54 79 25
Direction de la Sécurité Publique DSP	40 47 01 47

SERVICE D'AIDE :

Service de protection infantile	4 0 47 33 10
Handicap Service	40 42 37 48
Handicap Infos	40 81 98 19
SOS Suicide	87 20 25 23 ou 89 20 25 23
Affaires Sociales (signalement)	40 46 59 15
Affaires Sociales (direction)	40 46 58 46
CPS (Service prestations aux familles)	40 41 68 15
Alcooliques Anonymes	40 43 21 63

AIDE JURIDIQUE :

Aide aux victimes	40 43 20 41
CDIFF (droits des femmes)	40 45 01 20
Ordre des avocats	40 43 34 28

TAXIS :

Station du Vaima (24/24)	40 43 72 47
Station de l'Aéroport	40 86 60 66

BUREAUX DE POSTE :

OPT - tous services	40 41 43 00
Arue	40 43 20 85
Faa'a	40 41 42 14
Faa'a Aéroport	40 41 42 73Mahina 40 41 46 59
Paea	40 53 18 22
Papara	40 57 02 89
Papeete (Hôtel des Postes)	40 41 74 18
Papeete (Motu Uta)	40 414343 - 40 414379
Pirae	40 48 93 10
Punaauia - Moana nui	40 43 26 38
Punaauia - Punavai	40 41 46 38
Taravao	40 41 76 00
Assistance des ServicesTélécom	4455
Renseignements annuaire	4499

DIVERS :

Electricité de Tahiti :	
EDT ENGIE Siège	40 86 77 86
EDT Dépannage	40 54 32 10
La Polynesienne des Eaux	40 50 34 34
Aéroport Tahiti Faa'a	40 86 60 61
Caisse de Prévoyance Sociale - CPS	40 41 68 68
Services du Travail et l'Inspection du Travail	40 50 80 00
Douanes	40 50 55 50
Service de l'emploi, de la formation et de l'insertion :	
SEFI Papeete	40.46.12.12
Formation professionnelle	40.46.12.70
SEFI Faa'a	40.83.82.61
SEFI Punaauia/Paea	40.45.57.94
SEFI Pirae/Arue	40.83.83.45
SEFI Mahina	40.42.16.39

$$ ACHAT CASH DE VÉHICULES TOUTES MARQUES $$

MIKLUS

LE N°1 DE L'OCCASION

MONTAGE DE DOSSIER ET ASSURANCE SUR PLACE

Achat tout véhicule

ALLO HEIFARA 87 27 62 37

FIAT PANDA
245 000 P - ESS - CLIM
VITRES ÉLECTRIQUES
1 290 000F

RENAULT CLIO 4
ESS. - JANTES ALU
BVM - 247 000 P
1 590 000F

FORD FOCUS
209 000 P - BVA -CLIM - ESS
GARANTIE 6 MOIS
1 090 000F

SSANGYONG KORANDO
2,0L - DIESEL
GARANTIE AN
3 290 000F

SSANGYONG TIVOLI 163 CV
1,5L Turbo - Essence
BVM - 239 000 P
à partir de **1 990 000F**

FORD KUGA
ESS. - ECO-BOOST
BVM - 232 000 P
2 590 000F

MERCEDES CLASS A 220
CDI - 225 000P - BVA
DIESEL - GARANTIE 6 MOIS
2 790 000F

HYUNDAI TUCSON
231 000 P - BVA
ESS - 4X2
2 790 000F

KIA NIRO
ESS. - HYBRID
BVA - 242 000 P
2 590 000F

KIA SORENTO
DIESELS - 4X4 - 163CV
BVA - 191 000 P
1 690 000F

DOUBLE CABINE

DODGE DAKOTA
191000 P - BVA - ESS -
4X4 - ANNÉE 2008
2 290 000F

AFFAIRE DE LA SEMAINE

SSANGYONG MUSSO
251000 P - BVM
4X4 - ECRAN DE RECUL
GARANTIE 1 AN

EXIGEZ VOTRE CERTIFICAT DE GARANTIE ÉCRIT

* Voir conditions au showroom

Photos non contractuelles

VOTRE VIE EN POLYNÉSIE

OÙ SOMMES-NOUS ?

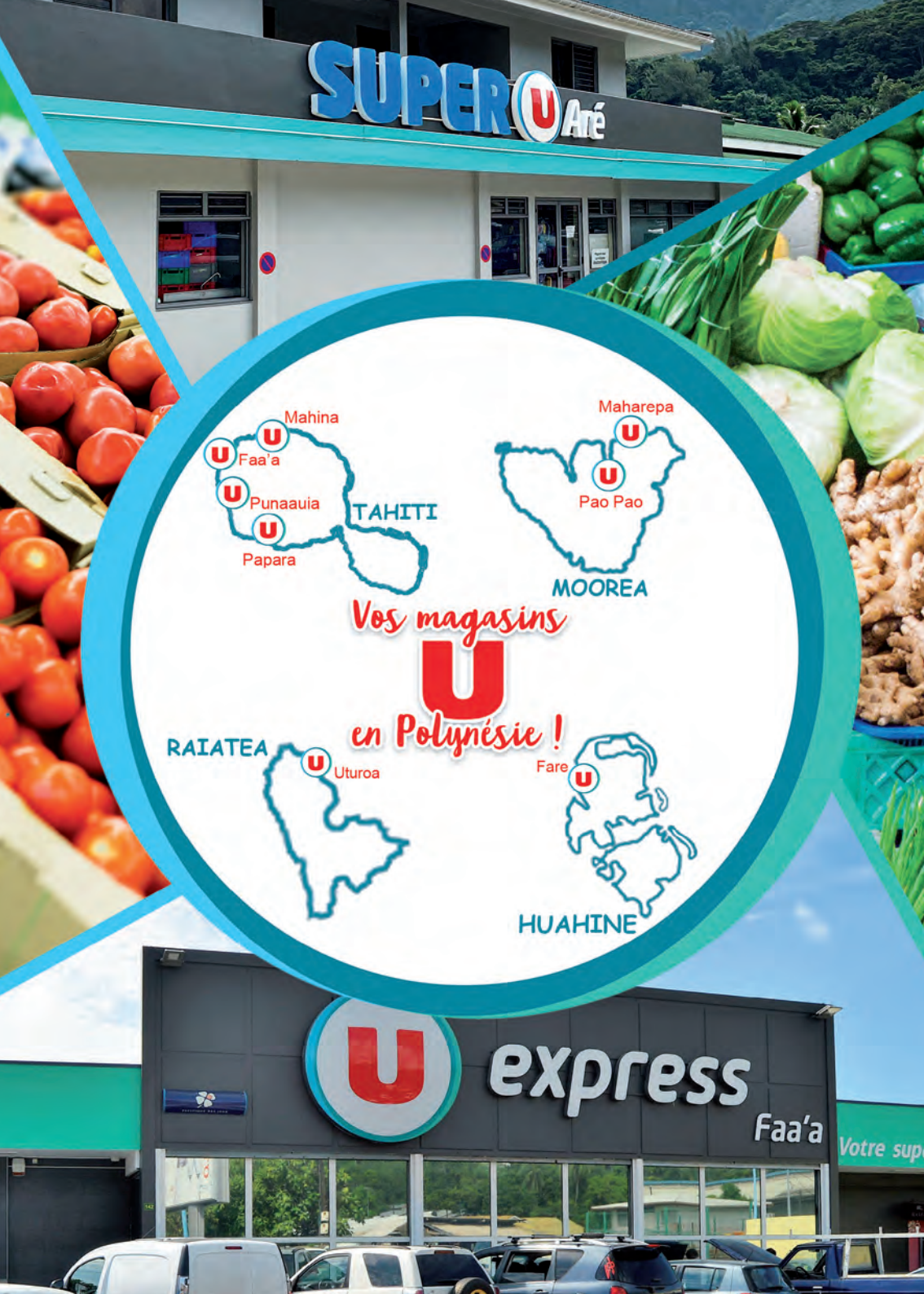
SUPER U Aré
Mahina
Faa'a
Punaauia
Papara
TAHITI
Maharepa
Pao Pao
MOOREA
Vos magasins
U
en Polynésie !
RAIATEA
Uturoa
Fare
HUAHINE
U express
Faa'a

MAINTENONS
LES GESTES BARRIÈRES

Lavez-vous régulièrement les mains à l'eau et au savon. Lorsqu'un point d'eau n'est pas disponible, utilisez une solution hydro-alcoolique.

Portez correctement votre masque en veillant bien à toujours couvrir votre nez, votre bouche et votre menton.

Respectez une distance d'au moins 1 mètre avec les autres.

Saluez-vous à distance et évitez les contacts physiques.

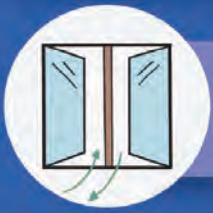

Aérez les pièces le plus souvent possible, au moins 10 minutes 3 fois par jour.

Nettoyez fréquemment les surfaces et les objets du quotidien.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION
DIRECTION DE LA SANTÉ

service-public.pf/dsp
directiondelasante.pf
40 455 000